

ALLIED

Rapport sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance

2024



Table des matières

1	Notre fondement
2	Un message de notre PDG
2	Notre rapport
3	À propos d'Allied
4	Points forts de 2024
5	Stratégie ESG
7	Environnemental
8	Décarbonation des bâtiments
9	Rendement des bâtiments
13	Résilience climatique
14	Développement durable
16	Social
17	Impact communautaire
19	Engagement des usagers
21	Personnes et culture
22	Égalité, diversité et inclusion (ÉDI)
24	Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail
25	Gouvernance
26	Gouvernance intégrée
27	Divulgateion et transparence
28	Annexe
29	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement
30	Tableau TCFD
32	Tableau SASB
35	Tableau GRI
51	ODD de l'ONU
52	Déclarations d'assurance

Notre fondement

- 2 Un message de notre PDG
- 2 Notre rapport
- 3 À propos d'Allied
- 4 Points forts de 2024
- 5 Stratégie ESG



Un message de notre PDG

Notre rapport ESG le plus récent démontre notre engagement fort et indéfectible envers les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À Allied, nous considérons que nous sommes des bâtisseurs de villes qui créent des collectivités dynamiques, inclusives et résilientes. Dans un contexte où les villes canadiennes poursuivent leur croissance en tant que pôles de commerce, d'éducation, d'innovation et de culture, ce type d'urbanisation offre des avantages substantiels, mais accentue les pressions exercées sur les ressources, les infrastructures et l'environnement. À titre de constructeurs, d'investisseurs et de citoyens, nous sommes déterminés à façonner un avenir urbain plus conscient et durable.

Le fondement de bâtiments durables consiste à veiller à ce que les générations futures héritent de villes dynamiques et prospères – des lieux qui reflètent la diversité, la résilience et la créativité de leur population.

Au Canada et ailleurs, on assiste à une réévaluation réfléchie des hypothèses de longue date qui sous-tendent des éléments précis des facteurs ESG et des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). Nous avons la certitude que ce réexamen continu aura pour effet d'approfondir – et non d'amoindrir – notre compréhension des facteurs ESG et de l'ÉDI de même que notre engagement à cet égard. Ces principes sont le miroir de réalités humaines complexes. Ils sont à la fois moralement impératifs et financièrement vitaux pour notre fonctionnement.

Pour les propriétaires d'immeubles commerciaux, l'atténuation de l'impact environnemental n'est plus un choix : c'est une nécessité du point de vue de la concurrence. En 2024, nous avons pris l'engagement d'atteindre des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme dans nos portefeuilles de location et d'aménagement, en phase avec l'initiative Science Based Targets (SBTi)) et une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Ces cibles ont récemment été validées par l'initiative SBTi. Notre principal objectif pour 2025 est de lancer un plan pluriannuel afin d'atteindre notre cible à court terme d'ici 2030. Au cours de la dernière année, nous avons aussi atteint les cibles de réduction de notre impact environnemental sur cinq ans et nous avons été reconnus par Sustainalytics comme l'une des sociétés les mieux cotées en matière de facteurs ESG. Ces jalons témoignent de notre engagement envers l'excellence opérationnelle et du dévouement de notre équipe.

L'accent que nous mettons sur le bien-être humain, la créativité, la connectivité et la diversité façonne notre approche de l'ÉDI. Nos efforts sont axés sur trois groupes distincts, mais interreliés : le personnel d'Allied, les utilisateurs de nos espaces et les collectivités urbaines dans lesquelles nous avons un impact. Nous savons que la priorisation de l'ÉDI est favorable au rendement à long terme. En 2024, l'indice de recommandation net tiré de notre évaluation de l'expérience utilisateur a augmenté de 30 % par rapport à l'année précédente, devançant de 150 % la moyenne sectorielle. Nos utilisateurs tout comme les membres de notre équipe continuent d'accorder une note élevée à nos efforts d'ÉDI : 93 % des utilisateurs et 85 % des membres de notre équipe indiquent que notre engagement en matière d'ÉDI est excellent et bon, respectivement. Ces résultats témoignent de la valeur que nous créons et de la confiance que nous gagnons.

Les villes continuant d'être le cœur de la culture humaine, nous demeurons déterminés à favoriser des collectivités dynamiques, inclusives et durables. Les facteurs ESG et l'ÉDI exigent une réflexion et des améliorations continues et nous sommes déterminés à répondre à ces exigences. Notre équipe de direction guide ces efforts conformément aux valeurs d'Allied, que notre équipe incarne au quotidien.

En poursuivant votre lecture, vous en apprendrez plus sur nos engagements et notre rendement.



CECILIA C. WILLIAMS
Présidente et directrice générale



Notre rapport

Il s'agit du rapport ESG annuel d'Allied pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Ce rapport présente notre stratégie ESG et les principaux points saillants de notre rendement en 2024. Il compare notre rendement environnemental de 2024 à nos données de référence de 2019 et l'atteinte de nos cibles de réduction. Chaque année, nous avons l'intention d'améliorer continuellement la divulgation de nos mesures de rendement ESG conformément aux pratiques exemplaires mondiales.

CADRES DE RAPPORT

Nous avons préparé notre rapport ESG 2024 conformément aux normes universelles de 2021 de la Global Reporting Initiative (GRI), à la norme immobilière du SASB et aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU).

En outre, nous avons divulgué nos activités de gestion des risques liés au climat fondées sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

ASSURANCE EXTERNE

Dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2024 sur l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers.

ANNEXE

Veuillez consulter les annexes pour obtenir des détails sur notre méthodologie d'établissement du rapport, l'harmonisation avec les cadres de déclaration et nos déclarations d'assurance de tiers.

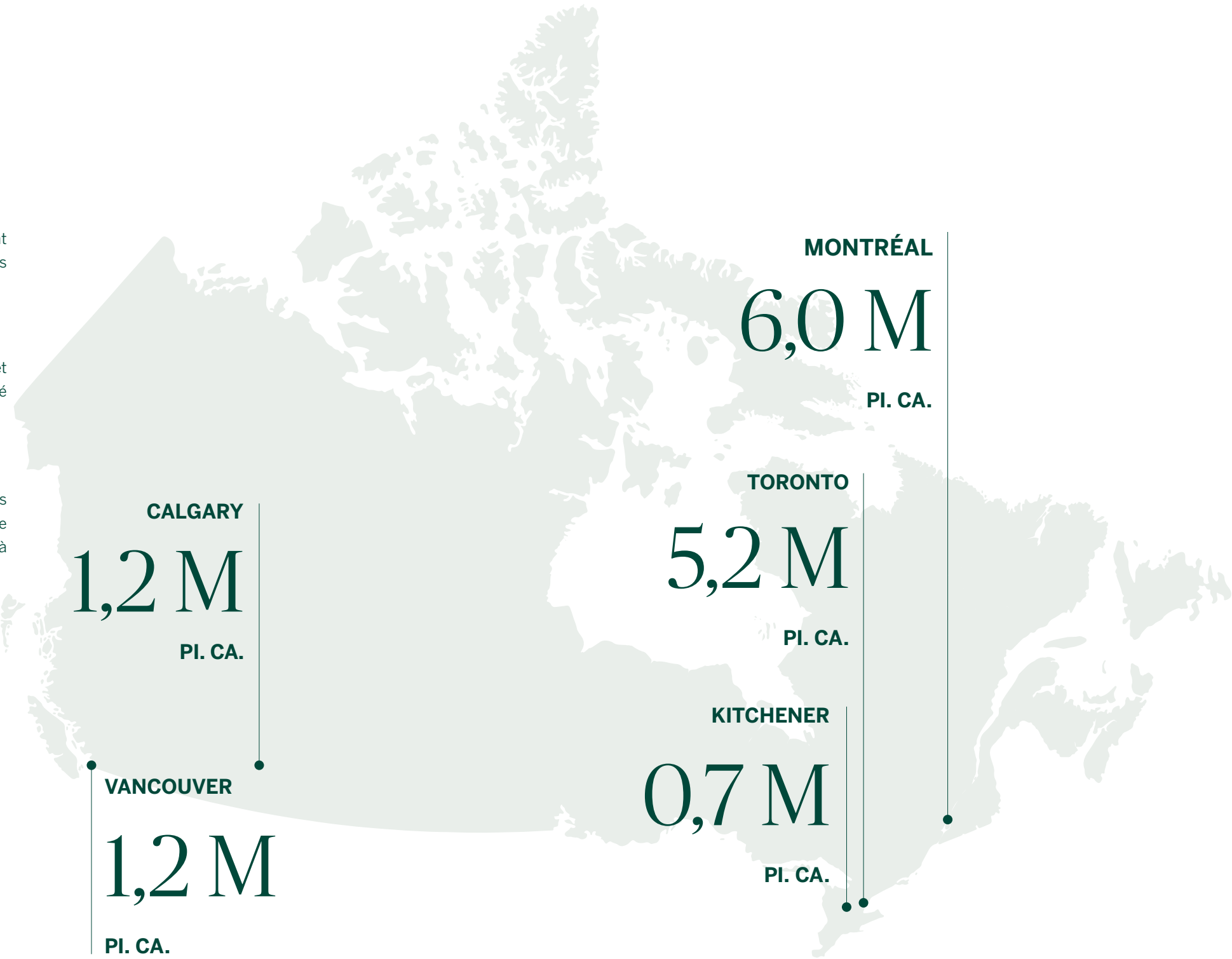
À propos d’Allied

Allied est un important propriétaire exploitant d’espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada.

VISION
Apporter une contribution continue aux villes et aux cultures qui élèvent et inspirent l’humanité en chacun de nous.

MISSION
Fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail durables et propices au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité.

VALEURS FONDAMENTALES
Le respect
Le travail d’équipe
La créativité
La cible
L’enthousiasme
La communauté



PORTEFEUILLE DES ESPACES DE TRAVAIL LOCATIFS SLB TOTALE	SLB DES BUREAUX 13,0 M
14,3 M PI. CA.	SLB DES COMMERCES DE DÉTAIL 1,3 M

PORTEFEUILLE RÉSIDENTIEL LOCATIF LOCAUX TOTAUX	671
---	------------

PORTEFEUILLE D'AMÉNAGEMENT SUPERFICIE LOCATIVE BRUTE (SLB) TOTALE ESTIMÉE	2,4 M PI. CA.
--	-------------------------------------

	PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (20 février 2003)	STATUT ACTUEL (31 mars 2025)
EMPLOYÉS	55	352
PROPRIÉTÉS	14 (à Toronto)	186 (dans cinq villes)
SUPERFICIE LOCATIVE TOTALE (SLT) DES ESPACES DE TRAVAIL	820 000	14,3 M
TOTAL DES ACTIFS	128 M \$	10,5 G \$
CAPITALISATION BOURSIÈRE	62 M \$	2,3 G \$

Les chiffres de cette page sont rapportés en superficie locative brute (SLB). La surface de plancher brute (SPB) est utilisée dans le reste du rapport.

Points forts de 2024

Cibles de réduction de l’impact environnemental atteintes

En 2024, nous avons atteint nos cibles quinquennales de réduction de notre impact environnemental dans les quatre catégories. L'intensité énergétique (IE), l'intensité des gaz à effet de serre (IGES) et l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) sont maintenant nettement inférieures au niveau de référence de 2019, devançant nos cibles initiales. Notre succès a été attribuable aux efforts de notre équipe nationale visant à améliorer le rendement des bâtiments et à son engagement envers l'excellence opérationnelle. À l'avenir, nous établirons de nouvelles cibles en fonction de nos priorités ESG.

	CIBLE POUR 2024 PAR RAPPORT À LA BASE DE RÉFÉRENCE DE 2019	DONNÉES RÉELLES DE 2024 PAR RAPPORT À LA BASE DE RÉFÉRENCE DE 2019	CIBLE POUR 2024 ATTEINTE
 INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE (IE)	9 % RÉDUCTION	19 % RÉDUCTION	✓
 INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERRE (IGES)	7 % RÉDUCTION	20 % RÉDUCTION	✓
 INTENSITÉ DE L'UTILISATION DE L'EAU (IUE)	12 % RÉDUCTION	28 % RÉDUCTION	✓
 RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS	64 % DÉTOURNEMENT DES SITES D'ENFOUISSEMENT	64 % DÉTOURNEMENT DES SITES D'ENFOUISSEMENT	✓

Nous avons reçu une reconnaissance mondiale pour notre rendement ESG

En 2025, Allied a été désignée par Sustainalytics comme l’une des sociétés les mieux cotées en matière de facteurs ESG.

Nous avons émis des obligations vertes

En février 2025, nous avons effectué la troisième émission d'obligations vertes de notre cadre de financement vert, d'une valeur de 450 millions de dollars, mobilisant au total 1,5 milliard de dollars d'obligations vertes à ce jour.

Nous avons renforcé nos engagements en matière d’équité, de diversité et d’inclusion (ÉDI)

Nous avons lancé notre feuille de route de l'ÉDI 2024+. Les commentaires recueillis dans le cadre de notre évaluation de l'expérience de l'utilisateur indiquent que 93 % des usagers d'immeubles sont satisfaits de notre engagement en matière d'ÉDI.

Nous avons établi des cibles de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques

Nous nous sommes engagés à réduire de 42 % les émissions de GES relevant des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030 et de 90 % les émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 d'ici 2050 pour nos portefeuilles de location et d'aménagement. Ces cibles de réduction ont été validées par l'initiative SBTi en mai 2025.

Nous avons démontré un rendement constant selon l’évaluation de GRESB

Nous avons obtenu une note de 84 pour nos investissements à long terme et une note de 86 pour nos aménagements. Nous maintenons ou dépassons la moyenne de GRESB dans les deux cas.

Le taux de certification de notre portefeuille est passé de 41 % à 48 %

La part certifiée LEED ou BOMA BEST de notre portefeuille est passée de 41 % en 2023 à 48 % en 2024, et nous visons un taux de certification de 70 % d'ici 2028.

Nous avons soutenu plus de 4 000 artistes

Nous avons établi des partenariats avec des organismes de Calgary, Toronto et Montréal pour offrir des espaces de travail abordables à plus de 4 000 artistes depuis 2022.

Nous avons obtenu une cote supérieure à celles de nos pairs pour l’expérience utilisateur

L'accent soutenu mis sur l'expérience de l'utilisateur a entraîné une augmentation de 30 % de notre indice de recommandation net* par rapport à 2023, soit 150 % de plus que la moyenne de l'industrie en 2024.

Nous avons lancé le programme de récompenses et de reconnaissance des employés Allied Applause

Nous avons lancé Allied Applause, qui souligne les contributions des employés aux opérations, à la collectivité et à la culture. Ce programme a été conçu à partir des commentaires de groupes de discussion d'employés et des résultats de notre sondage sur l'engagement des employés de 2024.

* L'indice de recommandation net est une mesure utilisée pour évaluer la satisfaction. Son calcul est fondé sur la réponse à « Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité que vous recommandiez cette propriété à d'autres personnes? »

Stratégie ESG

Notre stratégie ESG a été conçue pour stimuler notre rendement et notre impact concernant les enjeux ESG qui sont les plus importants à la fois pour nos principales parties prenantes et pour notre entreprise. Les enjeux importants pour Allied ont été définis initialement en 2021 par la voie d’une évaluation de leur pertinence et font l’objet d’une révision annuelle visant à réévaluer leur justesse et leur exactitude.

Depuis 2021, nous avons intégré d’autres enjeux importants à notre stratégie ESG pour rendre compte de l’évolution des attentes des parties prenantes, de notre stratégie commerciale et des nouvelles tendances. La page suivante présente les 15 enjeux ESG les plus importants pour notre entreprise, ces derniers constituant le fondement de notre stratégie et de nos rapports ESG.

En 2024, nous avons amélioré notre approche en matière de pertinence en intégrant une évaluation de double pertinence dans notre processus d’évaluation. Cette évaluation a permis de cerner sept priorités ESG, qui ont été retenues en raison de leur importance relative, de leur alignement sur notre stratégie d’affaires, du niveau de risque perçu et de notre capacité à générer un impact environnemental et sociétal porteur de sens.

- **Priorités ESG : décarbonation des bâtiments, résilience climatique physique, gestion des déchets, certification des bâtiments, équité, diversité et inclusion (ÉDI), mobilisation des utilisateurs et cybersécurité**

En 2025, nous nous employons à cerner les risques et les possibilités d’ordre financier associés à chaque priorité ESG, conformément aux Normes canadiennes d’information sur la durabilité (NCID). Jusqu’à maintenant, nous avons cerné un large éventail de risques et de possibilités dans notre chaîne de valeur pour chaque priorité. Nous avons évalué l’importance de ces risques et possibilités conformément à notre cadre de gestion des risques d’entreprise. Nous évaluons actuellement leurs implications financières, qui éclaireront notre stratégie, nos processus et nos rapports futurs en matière de facteurs ESG.

ÉVALUATION DE LA DOUBLE PERTINENCE

L’évaluation de la double pertinence aborde les enjeux ESG dans deux optiques distinctes, mais interreliées :

- 1 Impact sur Allied : enjeux les plus susceptibles d’influer sur le rendement financier, opérationnel ou réputationnel d’Allied
- 2 Impact d’Allied sur la société et l’environnement : enjeux pour lesquels les activités commerciales et la chaîne de valeur d’Allied ont le plus d’impact sociétal et environnemental

Notre évaluation de la double pertinence a nécessité une vaste mobilisation des parties prenantes pour déterminer l’incidence des enjeux importants. Tous les participants ont été invités à noter 17 enjeux liés aux facteurs ESG à l’égard des deux dimensions de l’impact. Cette mobilisation a consisté en ce qui suit :

- Un atelier réunissant 10 cadres supérieurs internes
- Un sondage auprès des employés à l’échelle de l’entreprise
- Des entretiens avec 17 parties prenantes externes, soit des investisseurs, des utilisateurs, des administrations municipales et des partenaires communautaires des villes où nous sommes présents

CADRE STRATÉGIQUE ESG

ENVIRONNEMENTAL

Réduire l’impact environnemental de nos activités commerciales en améliorant l’efficacité et la résilience de nos actifs.

SUJETS IMPORTANTS

- Décarbonation des bâtiments
- Résilience climatique
- Gestion de l’énergie
- Réduction des émissions de GES
- Gestion de l’eau
- Gestion des déchets
- Certifications des bâtiments
- Développement durable

SOCIAL

Améliorer l’expérience des employés et des usagers et soutenir les communautés dans lesquelles nous sommes implantés.

SUJETS IMPORTANTS

- Impact communautaire
- Engagement des usagers
- Personnes et culture
- Équité, diversité et inclusion
- Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail

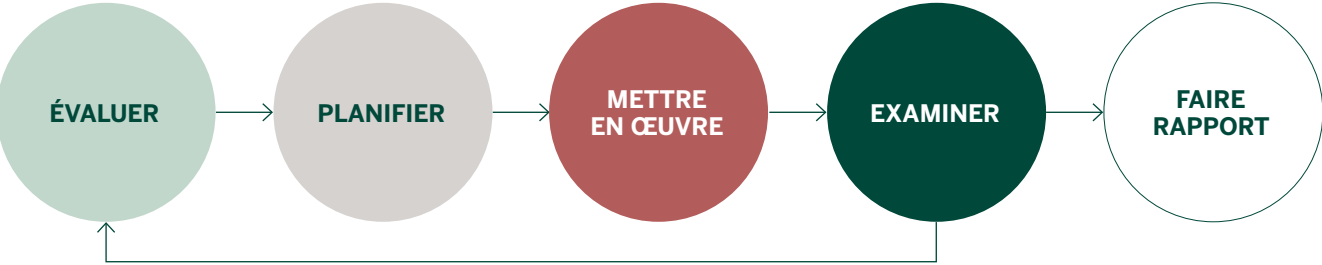
GOUVERNANCE

Assurer que notre cadre de gouvernance favorise une conduite des affaires équitable, transparente et responsable.

SUJETS IMPORTANTS

- Divulgation et transparence
- Cybersécurité

Notre processus



ÉVALUER

- **Surveiller** les tendances du marché, les pratiques exemplaires et les événements actuels.
- **Évaluer** et comparer les rendements de référence.
- **Comprendre** les besoins et les désirs de nos intervenants.
- **Cerner** les priorités ESG avec lesquelles nous pouvons avoir le plus d’impact sur les problèmes qui affectent notre entreprise, nos intervenants et nos communautés.

PLANIFIER

- **Établir** des objectifs, des cibles et des mesures pour nos priorités ESG.
- **Concevoir** des plans, des trousse d’outils et des ressources nécessaires à l’exécution.

METTRE EN ŒUVRE

- **Éduquer**, former et mobiliser les employés et les utilisateurs pour assurer la réussite de la mise en œuvre.
- **Surveiller** la mise en œuvre et le rendement.
- **Consigner** les succès et les domaines d’amélioration.

EXAMINER

- **Analyser** le rendement et le comparer aux analyses comparatives.
- **Réviser** les processus et les programmes pour améliorer les résultats ESG.

FAIRE RAPPORT

- **Communiquer** chaque année pour maintenir la transparence et la responsabilité.



Environnemental

Réduire l'impact environnemental de nos activités commerciales en améliorant l'efficacité et la résilience de nos actifs.

8 Décarbonation des bâtiments

-
- 9 Rendement des bâtiments
- 9 Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES
 - 10 Gestion de l'eau
 - 11 Gestion des déchets
 - 12 Certifications des bâtiments

13 Résilience climatique

- 13 Biodiversité

14 Développement durable



Décarbonation des bâtiments

Plan de neutralité carbone

En 2024, nous avons établi des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme pour nos portefeuilles de location et d’aménagement, conformément à l’initiative Science Based Targets (SBTi) et à la trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Nous nous sommes engagés à atteindre l’objectif de zéro émission nette de GES dans l’ensemble de la chaîne de valeur d’ici 2050. Cela comprend une réduction de 42 % des émissions absolues de GES relevant des champs d’application 1 et 2 d’ici 2030 par rapport à l’année de référence 2022. Nous nous sommes aussi engagés à réduire de 90 % les émissions absolues de GES des champs d’application 1, 2 et 3 d’ici 2050 par rapport à l’année de référence 2022. Ces cibles ont été validées par l’initiative SBTi en mai 2025.

Nos nouvelles cibles de réduction des émissions s’appuient sur les progrès accomplis depuis l’établissement de nos premières cibles de rendement environnemental. Entre 2019 et 2024, nous avons réduit de 20 % les émissions des champs d’application 1 et 2 de notre portefeuille cible* en effectuant des rénovations qui se sont traduites par une amélioration de l’efficacité énergétique et la décarbonation des bâtiments.

Pour atteindre nos nouvelles cibles, nous exécutons notre plan de neutralité carbone et accélérons les travaux de modernisation afin d’électrifier nos bâtiments et de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles. Afin d’atténuer les émissions associées au réseau électrique, nous utiliserons de l’électricité renouvelable conformément aux lignes directrices de l’initiative SBTi sur l’utilisation des certificats d’énergie renouvelable.

PLAN DE NEUTRALITÉ CARBONE EN PRATIQUE

À l’aide de notre outil interne de modélisation des émissions, nous avons évalué plusieurs trajectoires possibles pour atteindre notre cible de réduction des émissions à court terme. Chaque trajectoire explore différentes combinaisons de bâtiments sélectionnés en vue d’être rénovés et le volume d’électricité renouvelable à acquérir au fil du temps. Notre approche actuelle donne priorité aux rénovations visant à décarboner les bâtiments plutôt qu’à l’utilisation de certificats d’énergie renouvelable. Nous avons retenu 40 bâtiments prioritaires pour les travaux de décarbonation, qui devront être achevés avant 2030. Compte tenu du fait que les plans relatifs à nos activités commerciales

et à nos actifs peuvent évoluer, notre outil de modélisation est conçu pour réanalyser facilement les nouvelles trajectoires de décarbonation et revoir les prévisions d’émissions en réponse aux changements apportés aux stratégies d’exploitation et de gestion des actifs.

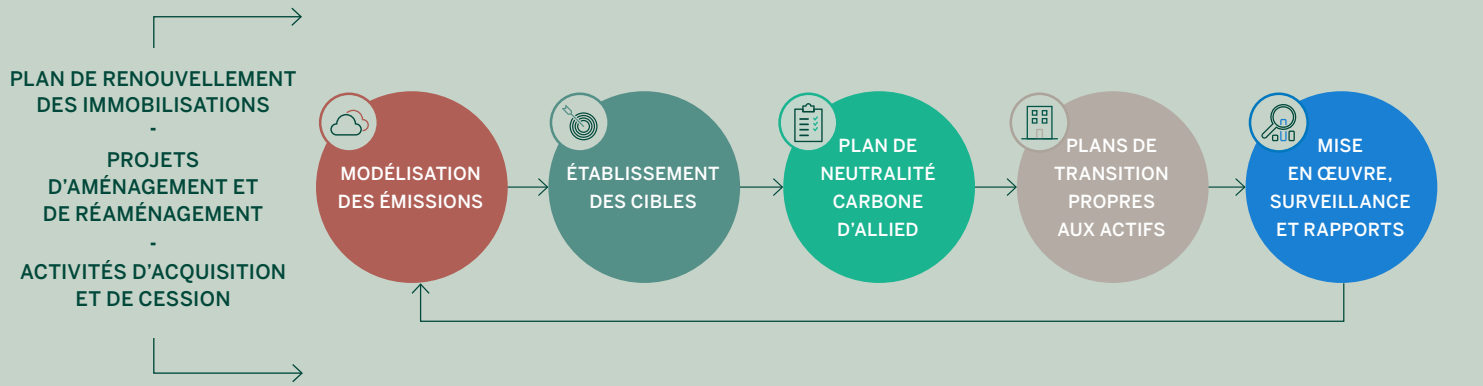
À ce jour, nous avons réalisé 15 études de transition vers la décarbonation couvrant des bâtiments qui représentent environ 17 % de nos émissions des champs d’application 1 et 2. Des travaux de conception technique et de construction sont en cours en vue de la mise en œuvre des mesures de réduction des émissions déterminées dans le cadre de ces études. Pour renforcer nos efforts de décarbonation, nous avons obtenu jusqu’à 600 000 \$ de financement dans le cadre de l’Initiative d’accélération de rénovations majeures (IARM) de Ressources naturelles Canada pour les années 2024 à 2027. De plus, nous continuerons de collaborer avec tous les ordres de gouvernement, des organismes de services publics, des conseillers et des entrepreneurs afin de nous prévaloir des incitatifs et du financement offerts à l’appui de la mise en œuvre de notre plan de décarbonation.

PROCHAINES ÉTAPES

- Commencer à faire état des progrès accomplis par rapport aux cibles de l’initiative SBTi et aux données de référence sur les émissions de 2022, conformément à la Norme nationale de carboneutralité pour les entreprises de l’initiative SBTi.
- Élaborer des plans de transition vers la carboneutralité des actifs pour dix bâtiments en 2025.
- Entreprendre quatre projets de décarbonation de bâtiments conformément à nos plans de renouvellement des immobilisations visant à les rendre carboneutres en 2025.
- Explorer des possibilités d’accéder à des incitatifs gouvernementaux qui appuient les efforts de décarbonation.
- Continuer à surveiller les politiques et les règlements du gouvernement pour raffiner notre prix fictif du carbone en interne.
- Élaborer des lignes directrices pour l’obtention de certificats d’énergie renouvelable.

APPROCHE D'ALLIED POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE**

Notre approche pour atteindre la neutralité carbone est itérative, axée sur les données et harmonisée avec notre stratégie commerciale et nos besoins en évolution. Les voies de décarbonation des bâtiments sont élaborées en fonction de notre plan de renouvellement des immobilisations, de nos projets d’aménagement et de réaménagement, et des activités d’acquisition et de cession. De plus, nous tenons compte de la réglementation existante et planifiée des administrations locales ainsi que des possibilités de réduire nos coûts d’exploitation.



INITIATIVES 2024

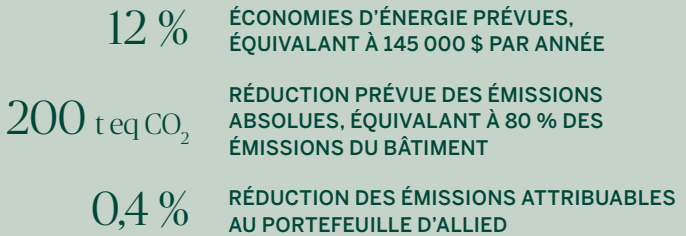
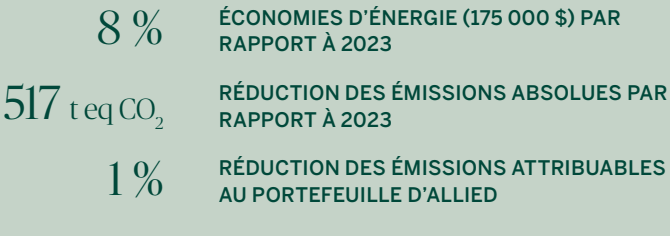
- 1

En Alberta, où le réseau électrique présente un coefficient d’émissions plus élevé en raison de sa dépendance relativement forte aux combustibles fossiles, les améliorations apportées à l’efficacité énergétique des bâtiments peuvent mener à d’importantes réductions des émissions. Le coefficient d’émissions du réseau albertain étant plus élevé, la diminution de la consommation d’électricité a un impact plus prononcé sur la réduction des émissions que dans les régions où les réseaux électriques sont plus sobres.

En 2024, nous avons terminé la mise à niveau du système d’automatisation du Revillon Boardwalk Building, ce qui a permis de réduire de 11 % la consommation d’énergie et de 15 % les émissions de cet immeuble par rapport à 2023.

- 2

À la suite de l’achèvement d’une étude sur la transition vers la carboneutralité, nous avons entrepris la mise en œuvre de vastes travaux de modernisation du système de CVC au 747, rue du Square-Victoria, à Montréal. Ce complexe patrimonial à usage mixte de 710 000 pieds carrés comprend une centrale énergétique dotée de chaudières à vapeur haute pression et de refroidisseurs vieillissants qui doivent être remplacés. Le plan de décarbonation proposé recommande l’installation d’un refroidisseur avec récupération de chaleur et d’une chaudière électrique ainsi que le remplacement des charges de vapeur par des chaudières à eau chaude et électriques, ce qui devrait réduire les émissions du bâtiment de 80 %. Nous prévoyons de lancer un appel d’offres pour le projet de conception-construction en 2025.



* Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021 en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et comprend des types de bâtiments représentatifs pour permettre des comparaisons de rendement comparables. Les détails de nos limites d'établissement de rapport sont fournis dans notre Méthodologie d'établissement de rapport à la page 29. Nous faisons rapport de notre rendement en 2024 par rapport à notre base de référence de 2019 et à nos cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe, ainsi que dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.

**Voir à la page 7 du rapport ESG de 2023 d'Allied une description détaillée de l'approche utilisée pour atteindre l'objectif de zéro émission nette.

Rendement des bâtiments

Gestion de l’énergie et réduction des émissions de GES

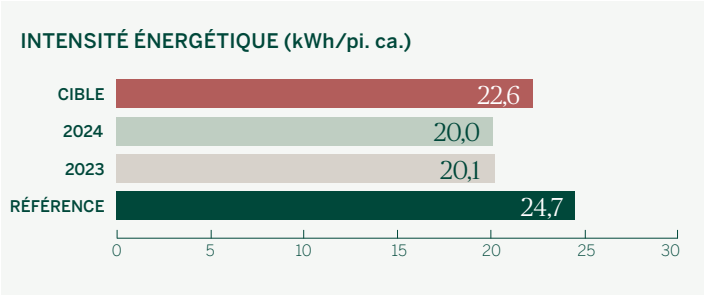
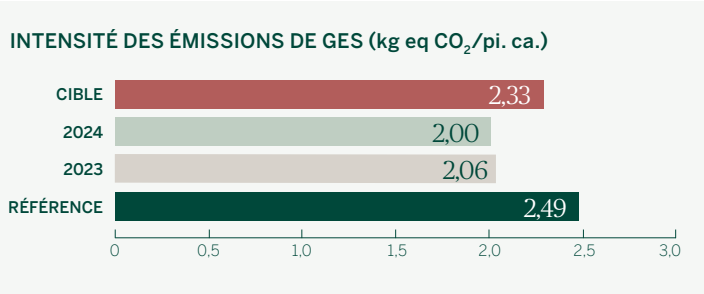
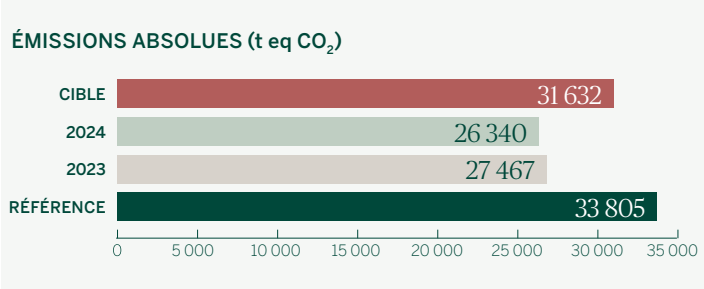
Pour appuyer l’amélioration continue du rendement de nos immeubles, nous avons établi des cibles quinquennales de réduction de l’impact environnemental de notre portefeuille cible*. En 2024, nous avons respecté cet engagement à réduire l’intensité énergétique (IE) de 8,5 % et l’intensité des émissions de gaz à effet de serre (IGES) de 6,4 % par rapport aux niveaux de 2019. Nous avons dépassé ces deux cibles, enregistrant des réductions de 19 % et 20 % de l’IE et de l’IGES, respectivement.

Au cours des cinq dernières années, nous avons investi plus de 10 millions de dollars dans des mesures d’économies d’énergie. Ces initiatives ont permis de réaliser des économies annuelles estimées à 2 974 000 \$, ce à raison d’une période de récupération de 3,4 ans. En plus d’avoir engagé des dépenses d’investissement, nous avons continuellement amélioré notre programme de gestion de l’énergie, mettant au point des outils internes, offrant des séances de formation et énonçant des normes pour soutenir l’exploitation de nos bâtiments et favoriser l’amélioration continue du rendement.

Les fermetures de bureaux liées à la crise sanitaire en 2020 et 2021 ont réduit l’occupation des immeubles et la consommation d’énergie, influant temporairement sur l’impact de nos efforts de conservation d’énergie. Depuis 2022, l’occupation et la consommation ont augmenté, mais nos projets d’économies d’énergie et de réduction de GES continuent d’amener des améliorations d’année en année en matière d’IE et d’IGES, ce qui atteste l’incidence et l’efficacité de nos efforts.

* Le portefeuille cible d’Allied a été établi en 2021 en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et comprend des types de bâtiments représentatifs pour permettre des comparaisons de rendement comparables. Les détails de nos limites d’établissement de rapport sont fournis dans notre Méthodologie d’établissement de rapport à la page 29. Nous rendons compte de notre rendement en 2024 par rapport aux données de référence de 2019 et aux cibles de 2024. Le rendement d’une année à l’autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l’annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE



INITIATIVES 2024

Notre programme de gestion de l’énergie repose sur quatre piliers clés : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les réaménagements et la formation et l’engagement. En 2024, nous avons mené 16 audits énergétiques et études de décarbonation qui ont permis de cerner des projets d’immobilisations assortis de courtes périodes de récupération. Nous avons également élargi notre programme d’installation de sous-compteurs, ce qui nous permet de suivre une part plus grande de la consommation d’énergie et d’eau dans l’ensemble de notre portefeuille. Cette visibilité accrue se prête à une mesure plus précise de la consommation et permet aux utilisateurs de gérer directement leur consommation d’énergie et leurs émissions de carbone. De plus, elle nous procure des données granulaires à l’appui de la détection et du diagnostic avancés des pannes (FDD). Voici en quoi consistent les initiatives menées à bien :

- Exécution de 16 audits énergétiques et études de décarbonation couvrant 3,3 millions de pieds carrés
- Investissement de plus de 415 000 \$ dans des projets d’immobilisations visant la conservation de l’énergie et de l’eau
- Élargissement de notre programme national de sous-comptage ayant consisté à déterminer des possibilités d’installer des compteurs d’électricité et d’eau supplémentaires dans 15 immeubles à forte consommation
- Mise à l’essai d’une plateforme de contrôle et de surveillance des bâtiments d’entreprise pour normaliser notre approche de mise en service, de détection et de diagnostic continus des pannes et de surveillance continue du rendement

OPTIMISER LE RENDEMENT D’UN IMMEUBLE DANS LEQUEL LA DEMANDE EST ÉLEVÉE

Le 20, rue York est une propriété à usage mixte de quatre étages située au centre-ville de Toronto, qui dessert à la fois la gare Union Pearson (UP) et un centre de conditionnement physique. En raison de ses heures d’ouverture prolongées, cet immeuble consomme plus d’énergie et d’eau que d’autres propriétés de notre portefeuille. Pour remédier à la situation, nous avons effectué une analyse de la consommation d’énergie et d’eau de l’immeuble et avons cerné des possibilités d’amélioration du rendement. Les projets en cours comprennent la mise à niveau de l’éclairage, l’installation d’appareils à faible débit, la modernisation des contrôles de CVC et le déploiement de compteurs d’énergie et d’eau supplémentaires.

18 %

3,3 ans

ÉCONOMIES D’ÉNERGIE ESTIMÉES À 80 000 \$ PAR ANNÉE

DÉLAI SIMPLE DE RÉCUPÉRATION

PROCHAINES ÉTAPES

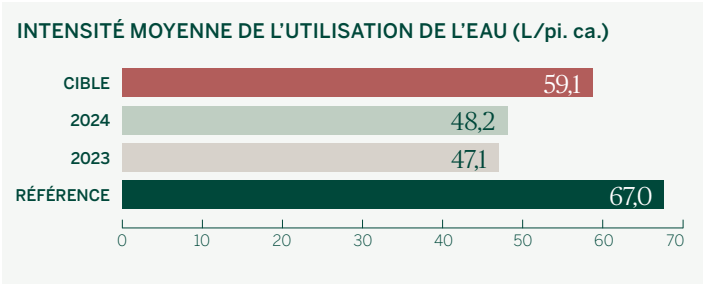
- Déployer des mesures d’économies d’énergie assorties d’une période de récupération de moins de cinq ans, soit 12 projets d’éclairage à DEL d’une superficie de plus de 1 million de pieds carrés.
- Moderniser les systèmes de sous-comptage d’eau et d’énergie dans 12 bâtiments afin d’améliorer la surveillance et le suivi du rendement.
- Élargir notre plateforme de contrôle et de surveillance des immeubles d’entreprise afin d’améliorer notre plateforme d’exploitation et de réduire notre consommation d’énergie.

Gestion de l’eau

Nous visons à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et réduire la consommation dans l'ensemble de notre portefeuille. Dans le cadre de nos cibles de réduction sur cinq ans, nous nous sommes engagés à réduire l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) dans notre portefeuille cible* de 11,8 % d'ici 2024.

En 2024, l'IUE a été inférieure de 28,1 % au niveau de référence de 2019, ce qui dépasse considérablement notre cible initiale. Notre stratégie de conservation de l'eau est axée sur le déploiement de systèmes de compteurs d'eau, qui permettent aux équipes de gestion immobilière de détecter les fuites en amont et d'y remédier. Nous avons aussi investi dans des projets de conservation de l'eau en modernisant les appareils de plomberie et les commandes des tours de refroidissement, ce qui a généré un rendement du capital investi substantiel.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE



INITIATIVES 2024

L'utilisation de l'eau par les restaurants représente une part importante de la consommation globale d'eau de notre portefeuille. En 2024, nous avons élargi notre programme de sous-compteurs d'eau intelligents pour appuyer des efforts de conservation ciblés. Les activités notables comprennent ce qui suit :

- Nous avons élargi notre programme de sous-compteurs à 15 immeubles, privilégiant les restaurants, qui consomment beaucoup d'eau. Comme dans le cas de la gestion de l'énergie, le sous-comptage soutient la facturation à la consommation, encourage la réduction de l'utilisation, améliore le rendement des immeubles et réduit les coûts des services publics. Les systèmes fournissent également des données sur les tendances, qui sont recueillies à intervalles réguliers, afin de détecter précocement les fuites.

MISE EN ŒUVRE DE NOTRE STRATÉGIE DE CONSERVATION DE L'EAU À KING WEST VILLAGE

- Les restaurants utilisent généralement beaucoup plus d'eau que les bureaux, de sorte que dans les immeubles à usage mixte disposant de restaurants, le rendement global de la consommation d'eau peut être biaisé par l'utilisation intensive qu'en font les restaurants. En 2024, des sous-compteurs d'eau ont été installés au 500-522 King ouest afin d'assurer un suivi plus efficace de la consommation dans les commerces de détail et les bureaux. Les premières données recueillies font état des améliorations suivantes :

19 % DIMINUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU AU T1 2025 PAR RAPPORT AU T1 2024

3,6 ans DÉLAI SIMPLE DE RÉCUPÉRATION

- Le 620, rue King ouest est une propriété à usage mixte qui requiert une climatisation intensive des restaurants, des bureaux et des salles de serveurs. Le bâtiment utilise quatre tours de refroidissement sur le toit, qui consomment une quantité abondante d'eau pour compenser les pertes attribuables à l'évaporation et à l'entretien. En 2024, le système a été mis à niveau et muni d'un adoucisseur d'eau afin de réduire le recours aux produits chimiques et les purges d'eau. Voici en quoi consistent les avantages escomptés :

3 % RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION TOTALE D'EAU DU BÂTIMENT

4 ans DÉLAI SIMPLE DE RÉCUPÉRATION

* Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021 en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et comprend des types de bâtiments représentatifs pour permettre des comparaisons de rendement comparables. Les détails de nos limites d'établissement de rapport sont fournis dans notre Méthodologie d'établissement de rapport à la page 29. Nous rendons compte de notre rendement en 2024 par rapport aux données de référence de 2019 et aux cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.



620, rue King ouest, Toronto

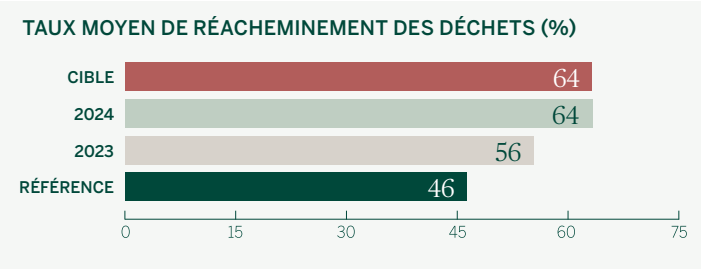
PROCHAINES ÉTAPES

- Étendre nos systèmes de sous-comptage à 12 immeubles en 2025.
- Élaborer une liste d'audit interne de l'eau et continuer d'effectuer des audits de l'eau au niveau du bâtiment dans l'ensemble de notre portefeuille.

Gestion des déchets

Notre objectif est de réduire les déchets générés par nos activités d'aménagement et d'exploitation grâce à un traitement, un tri, une manutention, un entreposage et une élimination responsables. Nous nous sommes fixé une cible sur cinq ans pour atteindre un taux de détournement des déchets des sites d'enfouissement de 64 % dans notre portefeuille cible* d'ici 2024. Nous avons réussi à atteindre cette cible, enregistrant un taux de détournement de 64 % en 2024 grâce à la mise en œuvre de notre stratégie de gestion des déchets et d'initiatives à l'appui dans l'ensemble de notre portefeuille.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE



CAMPAGNE DE MOBILISATION POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2024, nous avons lancé une campagne nationale de mobilisation des utilisateurs, ciblant les bâtiments dont les taux de production de déchets sont élevés et les taux de détournement des sites d'enfouissement sont faibles afin d'améliorer les rendements. Nous avons désigné 37 immeubles prioritaires et avons collaboré avec leurs équipes opérationnelles pour relever les défis propres à ces emplacements. Ensemble, nous avons élaboré des stratégies sur mesure pour mobiliser les utilisateurs et les sensibiliser à l'importance de réduire l'enfouissement des déchets.

Pour cerner les défis propres à ces emplacements, nous avons effectué des audits de chacun des bâtiments afin de comprendre le flux des déchets, des utilisateurs aux entreprises de transport de déchets.

Les contraintes d'espace, une signalisation déficiente, un équipement de collecte inadéquat et la contamination des cours d'eau en raison de la méconnaissance du programme constituent des problèmes répandus.

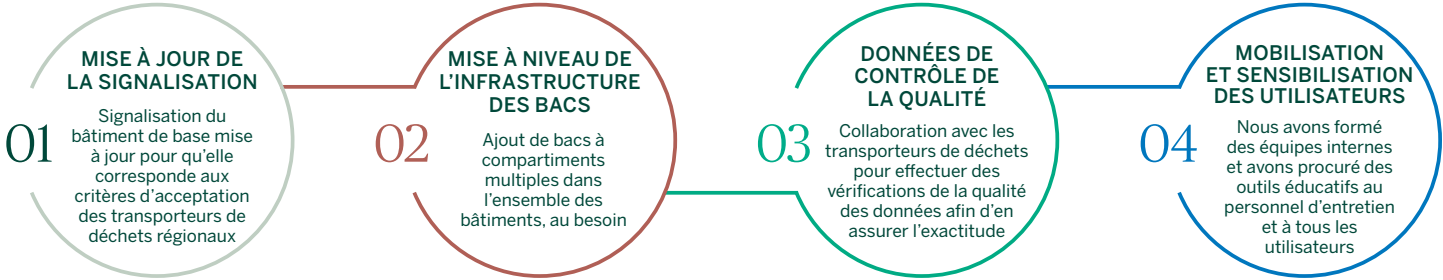
Afin de renforcer la sensibilisation des employés et des utilisateurs, nous avons produit un guide de réduction des déchets, qui consiste en une trousse d'outils destinée à promouvoir des changements de comportement. Ce guide a été largement distribué aux utilisateurs et au personnel d'entretien. À cela s'est ajoutée une formation en personne offerte dans les immeubles prioritaires, qui a porté sur les pratiques exemplaires et des stratégies de réduction des déchets exécutables pour améliorer le rendement sur place.

Enfin, pour renforcer la mobilisation des utilisateurs ciblés, nous avons adapté notre approche aux différents groupes d'utilisateurs. Les occupants des bureaux ont reçu un soutien individuel et ont assisté à des exposés éducatifs. Des inspections ont été effectuées dans les commerces de détail et les restaurants et des solutions personnalisées ont été présentées aux utilisateurs de ces espaces. De plus, des kiosques aménagés dans les halls d'entrée de quatre immeubles à Montréal ont attiré plus de 100 participants à des activités éducatives et interactives.

INITIATIVES 2024

- Nous avons mis à jour la signalisation sur les déchets dans l'ensemble de notre portefeuille pour rendre les consignes de tri plus claires et réduire la contamination.
- Nous avons exécuté 47 audits des déchets couvrant 7,6 millions de pieds carrés.
- Nous avons désigné 37 immeubles prioritaires où les équipes de gestion immobilière se sont réunies chaque mois pour régler des problèmes propres à chacun des emplacements, dont l'incidence sur le rendement était négative.
- Nous avons produit un guide de réduction des déchets et avons mobilisé les utilisateurs en présentant des séances de formation en personne dans les immeubles très prioritaires.

STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS



- Nous avons communiqué des listes de vérification personnalisées sur la réduction des déchets aux utilisateurs des bureaux, des commerces de détail et des restaurants afin d'encourager la prise de mesures à l'occasion du Jour de la Terre. 90 % des répondants à un sondage ont indiqué que notre liste de contrôle de la réduction des déchets était éducative ou plutôt éducative.
- Nous avons organisé des collectes de déchets électroniques dans 12 bâtiments en avril et en mai dans le cadre de notre programme du Mois de la Terre, détournant 1 321 lb de déchets électroniques des sites d'enfouissement.
- Nous avons souligné la Semaine de la réduction des déchets par une campagne nationale faisant ressortir les différences entre les critères d'acceptation des déchets provenant des immeubles résidentiels et commerciaux. Nous avons communiqué des ressources et avons publié un jeu-questionnaire sur les erreurs de tri courantes, auquel ont participé 586 personnes. Dans un sondage postérieur à la campagne, 80 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient susceptibles ou plutôt susceptibles de mettre en pratique les conseils communiqués sur la réduction des déchets.
- Nous avons lancé un Défi déjeuner sans déchets pour tous nos employés pendant le Mois de la Terre et la Semaine de la réduction des déchets pour encourager la réduction des déchets d'emballage des aliments.

PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuivre les initiatives de mobilisation des utilisateurs pour amener des changements de comportement, en mettant l'accent sur les immeubles très prioritaires.
- Mener des enquêtes sur la gestion des déchets dans les locaux auprès des utilisateurs afin d'accroître leur sensibilisation et l'adoption de notre programme de gestion des déchets et d'améliorer le réacheminement des déchets.

CRÉATIVITÉ ET DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS VONT DE PAIR

Au cours de l'été 2024, nous avons collaboré avec STEPS Public Art pour réaffecter l'usage d'environ 50 panneaux de tôle recouverts de vinyle, provenant de la phase II de construction du QRC ouest. Dans le cadre du programme STEPS PATCH, Allied a établi des liens avec un groupe d'artistes soucieux de l'environnement qui créent des prototypes afin de reconverter des matériaux pour la création artistique. Les artistes ont revalorisé ces panneaux de palissade de chantiers, les détournant des sites d'enfouissement.



* Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021 en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et comprend des types de bâtiments représentatifs pour permettre des comparaisons de rendement comparables. Les détails de nos limites d'établissement de rapport sont fournis dans notre Méthodologie d'établissement de rapport à la page 29. Nous faisons rapport de notre rendement en 2024 par rapport à notre base de référence de 2019 et à nos cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.

Certifications des bâtiments

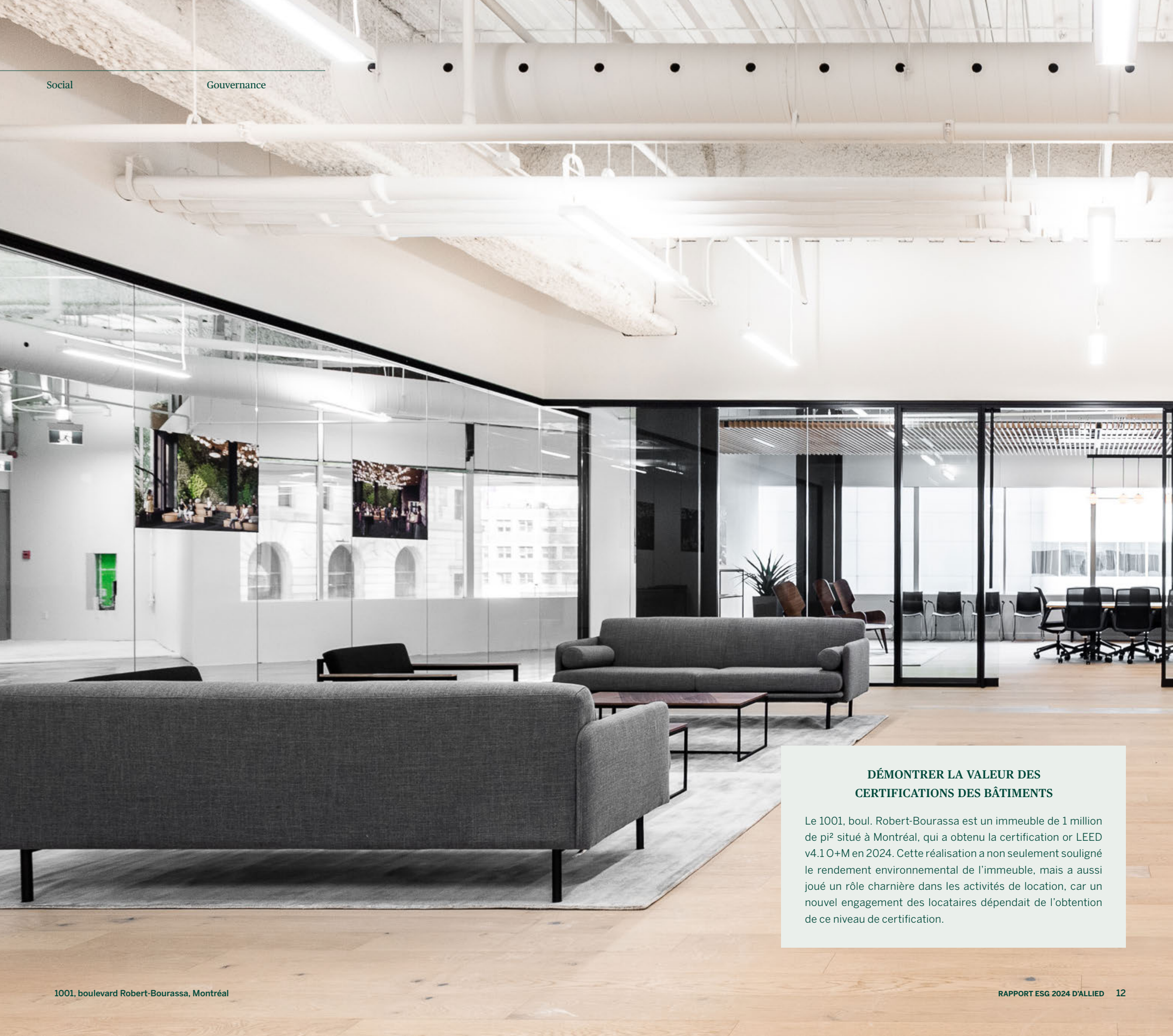
En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les certifications de bâtiments courantes et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. En 2023, ce comité a mis la dernière main à notre stratégie nationale de certification des bâtiments et s'est engagé à obtenir la certification LEED ou BOMA BEST pour 70 % de notre portefeuille permanent d'ici 2028 afin de soutenir la longévité et l'efficacité opérationnelle de nos propriétés.

INITIATIVES 2024

- Nous avons fait passer la part certifiée de notre portefeuille de 41 % en 2023 à 48 % en 2024, ce qui représente au total 30 bâtiments ou une superficie de 9,3 M de pi².
- Nous avons mené dix études de faisabilité LEED.
- Nous avons obtenu une nouvelle certification LEED dans trois bâtiments.
- Nous avons obtenu une recertification LEED dans deux immeubles et une recertification BOMA dans trois immeubles.

PROCHAINES ÉTAPES

- Certifier 70 % de notre portefeuille à long terme, ce qui représentera la certification LEED ou BOMA BEST d'une superficie supplémentaire de 4 millions de pi² d'ici 2028.



DÉMONTRER LA VALEUR DES CERTIFICATIONS DES BÂTIMENTS

Le 1001, boul. Robert-Bourassa est un immeuble de 1 million de pi² situé à Montréal, qui a obtenu la certification or LEED v4.1 O+M en 2024. Cette réalisation a non seulement souligné le rendement environnemental de l'immeuble, mais a aussi joué un rôle charnière dans les activités de location, car un nouvel engagement des locataires dépendait de l'obtention de ce niveau de certification.

Résilience climatique

À Allied, nous intégrons les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans nos processus de gestion du risque d'entreprise et nos fonctions opérationnelles de base. Le conseil d'administration a établi que les risques climatiques tant physiques que de transition sont importants pour notre entreprise, compte tenu de la fréquence accrue des catastrophes naturelles et de l'incidence du virage mondial vers une économie sobre en carbone sur les investissements immobiliers.

Depuis 2021, nous nous attaquons aux risques liés au climat en mettant en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC). Dans le cadre d'une série d'ateliers d'analyse de scénarios climatiques, nous avons évalué la préparation aux changements climatiques à l'aide de scénarios à court terme (avant 2030) et à long terme (après 2030), ce qui nous a permis de prioriser les mesures visant à renforcer notre résilience. Voir à la page 31 nos constatations détaillées tirées du tableau et de l'atelier du GTIFCC.

Dans notre plan d'intervention lié au risque de transition, nous nous engageons à atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050. Nous avons établi des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme, conformément aux exigences fondées sur des données scientifiques de la norme de neutralité énergétique pour les entreprises de l'initiative SBTi et à une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Ces cibles s'appliquent à la fois à nos portefeuilles de location et d'aménagement et ont été validées par l'initiative SBTi en mai 2025. Consultez la page 8 pour plus de détails.

Nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique dans l'ensemble de nos activités, de nos acquisitions et de nos aménagements. Nous avons déjà établi des partenariats avec des experts des risques climatiques pour évaluer les risques propres à nos emplacements liés à des phénomènes météorologiques extrêmes et pour élaborer un cadre d'évaluation des bâtiments, inspiré des normes ISO 14091 et ISO 31000 de même que du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP), afin de définir les vulnérabilités à sept dangers naturels. À la lumière de ces renseignements, nous avons engagé des dépenses d'investissement dans les bâtiments, mis à jour les plans d'intervention d'urgence et examiné les polices d'assurance pour faire face aux éventuels dommages matériels liés

au climat. Nous continuerons d'élargir notre cadre d'évaluation à l'échelle nationale en améliorant nos stratégies de résilience et d'atténuation dans l'ensemble de notre portefeuille.

En 2024, nous avons entrepris une évaluation de la double pertinence afin de nous aligner sur les pratiques exemplaires internationales et de jeter les bases d'éventuels rapports futurs conformes aux Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) En outre, nous avons effectué une analyse des écarts afin de cerner les possibilités d'améliorer nos processus de gestion des risques liés au climat et la présentation de l'information à cet égard. Nous mettrons à jour notre analyse des scénarios climatiques d'ici 2026 afin de réévaluer notre préparation aux répercussions climatiques et de donner priorité aux mesures qui contribuent directement à notre résilience.

PROCHAINES ÉTAPES

- Effectuer des évaluations des risques climatiques physiques conformément à notre cadre d'évaluation des bâtiments afin de déterminer les répercussions liées au climat et les mesures d'adaptation, et de préparer des plans d'intervention d'urgence.
- Élaborer une méthodologie pour les évaluations des risques climatiques à l'échelle du portefeuille.
- Effectuer une mise à jour de l'analyse des scénarios climatiques afin de déterminer et de prioriser les mesures contribuant directement à la résilience opérationnelle.

Biodiversité

Bien que la biodiversité n'ait pas été retenue en tant que sujet important, nous reconnaissons son importance cruciale pour la résilience climatique et le bien-être de l'humanité. Nous participons, dans l'ensemble de notre portefeuille, à plusieurs projets qui soutiennent les écosystèmes locaux et offrent aux utilisateurs des occasions intéressantes de se connecter à l'environnement naturel.

HABITATS DES ABEILLES MELLIFÈRES

Depuis 2017, nous transformons des espaces sous-utilisés sur les toits en habitats pour les abeilles. En 2024, nous avons accueilli plus de 30 ruches à l'échelle de notre portefeuille, ce qui représente environ 1,4 million d'abeilles. Ces pollinisateurs parcourent jusqu'à trois kilomètres à la recherche de nectar, contribuant à la biodiversité locale. De plus, nous avons installé 14 ruches pour abeilles sauvages afin d'abriter les pollinisateurs indigènes.

Grâce à notre partenariat continu avec Alvéole et Honey Meadows, nous offrons gratuitement des ateliers et des séminaires éducatifs aux utilisateurs, ce qui favorise la sensibilisation à

l'apiculture urbaine. En 2024, nous avons organisé plus de 30 ateliers pour faire vivre à nos utilisateurs des expériences d'apprentissage pratique. Nos abeilles devraient produire environ 2 800 pots de miel cette saison, ce qui permettra de mieux relier nos collectivités à des écosystèmes urbains durables.

FERMES URBAINES

Nous exploitons des fermes urbaines sur les toits des immeubles de notre portefeuille et disposons de trois emplacements à Toronto, quatre à Montréal et quatre également à Vancouver. Ces fermes cultivent des légumes, des fleurs comestibles et des herbes aromatiques, en plus de procurer un habitat aux pollinisateurs et à d'autres insectes.

En 2024, nos fermes urbaines ont produit environ 2 700 livres de fruits et légumes frais, qui ont été offerts à des banques alimentaires locales afin de promouvoir la sécurité alimentaire dans nos collectivités. De plus, grâce à notre partenariat avec le Club des petits déjeuners du Canada, nous avons fourni 700 repas pour donner accès à des aliments nutritifs aux enfants.

Développement durable



Allied a toujours mis l'accent sur la réaffectation à d'autres usages de structures centenaires construites à l'origine pour des usages industriels légers. En optant pour le recyclage et la modernisation plutôt que pour la construction de bâtiments neufs, nous préservons des structures historiques et réutilisons les matériaux de construction. Nos principes de conception – distinctive, adaptable, durable et humaniste – sont appliqués dans tous nos projets d'aménagements entièrement nouveaux et reflètent nos valeurs et nos aspirations pour les villes où nous sommes présents.

Nos principes de conception sont également le fondement des exigences du maître d'ouvrage, qui définissent les objectifs d'un projet, guident les conseillers et les partenaires et aident à faire en sorte que les conceptions répondent aux besoins des parties prenantes. Nous renforçons actuellement nos exigences en intégrant des priorités liées au climat afin de réduire notre empreinte carbone et d'appuyer notre cible à long terme de zéro émission nette pour tous les aménagements entièrement nouveaux, conformément à notre plan de neutralité carbone.

PRINCIPES DE CONCEPTION D'ALLIED

DISTINCTIVE

Accorder la priorité à la conception pour créer des actifs uniques et des espaces attrayants qui favorisent un sentiment de bien-être, de créativité, de connectivité et de diversité.

ADAPTABLE

Tenir compte des besoins spatiaux en constante évolution, des progrès technologiques et des différents types d'utilisation.

DURABLE

Réduire au minimum les impacts environnementaux en optimisant les activités de conception, de construction et d'exploitation.

HUMANISTE

Répondre aux besoins des usagers des bâtiments en établissant des priorités en matière d'expérience, de fonctionnalité et d'établissement de liens humains.

ÉTUDE DE CAS

19, rue Duncan : Un lieu emblématique réinventé pour la vie urbaine

En 2024, nous avons fait passer de 50 % à 100 % la participation que nous détenons dans le 19, rue Duncan à Toronto, ce qui témoigne de notre engagement à long terme à l'égard de ce projet d'aménagement à usage mixte emblématique. Situé dans l'un des quartiers urbains les plus dynamiques de Toronto, le 19, rue Duncan intègre harmonieusement le Southam Press Building, un entrepôt historique de cinq étages construit en 1908, avec une impressionnante nouvelle tour d'habitation de 57 étages.

DISTINCTIVE

La préservation du patrimoine était au cœur du projet. Nous avons conservé des éléments architecturaux clés, soit des parapets de briques cintrées, la maçonnerie récupérée et trois des façades in situ du Southam Press Building, en raison de leurs caractéristiques déterminantes qui servent d'ancrage à la composante résidentielle, Toronto House. Le résultat est un heureux mariage d'éléments anciens et nouveaux, qui honore le caractère patrimonial du site tout en enrichissant le tissu urbain en évolution de Toronto.

ADAPTABLE

Véritable destination à usage mixte, le 19, rue Duncan offre plus de 150 000 pieds carrés d'espace bureau, 38 chambres d'hôtel, 426 logements locatifs ainsi que des services de stationnement et de vente au détail, dont un café et un bar à whisky. Toronto House, qui est l'une des propriétés expressément résidentielles d'Allied, offre des logements locatifs conçus pour la vie urbaine moderne.

DURABLE

Le 19, rue Duncan a obtenu la certification Or de la norme LEED et dispose de ventilo-convecteurs à quatre tuyaux compartimentés et de thermopompes qui récupèrent la chaleur de l'air sortant afin de réduire la demande globale d'énergie. Des thermostats et des sous-compteurs intelligents sont intégrés dans tout le bâtiment afin d'optimiser la consommation d'énergie, d'encourager la conservation et de permettre une surveillance précise du rendement. Les toits verts à trois niveaux différents concourent à réduire les effets des îlots de chaleur urbains et le ruissellement des eaux pluviales.

Le bâtiment utilise un système de refroidissement par eaux lacustres profondes et de chauffage urbain mis au point par Enwave, qui offre la possibilité d'améliorer le chauffage urbain afin de réduire les sources émettrices de carbone dans le futur. En tant qu'aménagement axé sur le transport en commun, le 19, rue Duncan offre un accès facile au transport en commun, à des bornes de recharge pour véhicules électriques et à plus de 640 espaces de stationnement pour vélos, ce qui favorise les déplacements durables et réduit la dépendance aux voitures.

HUMANISTE

Le 19, rue Duncan ne propose pas juste un lieu où vivre et travailler. Le bâtiment dispose de commodités de première qualité, soit un salon de travail collaboratif, un gymnase de 15 000 pieds carrés et un centre de

bien-être comprenant plusieurs studios. Les résidents de Toronto House disposeront bientôt d'une piscine profonde et d'un salon sur le toit. De plus, pour aider les ménages ayant des enfants en milieu urbain à forte densité, Toronto House propose des logements adaptés aux besoins des familles et conformes aux lignes directrices du programme torontois Growing Up, ce qui garantit que les tours d'habitation restent pratiques et accessibles pour les familles.

Le 19, rue Duncan arborera une installation d'art public créée par Omer Arbel. Appelée 44, cette création en forme de nuage linéaire ou de coraux est faite de pièces d'aluminium moulées au sable et soudées et a été conçue pour rehausser l'esthétique globale du site.

Le 19, rue Duncan témoigne de notre engagement à promouvoir un mode de vie urbain durable et centré sur la collectivité et atteint l'un des objectifs de la Ville de Toronto, qui consiste à ajouter des propriétés denses, durables et à usage mixte à proximité des services de transport en commun.



OPTIMISATION DES AMÉNAGEMENTS

En 2024, Allied a continué de privilégier l’achèvement des travaux d’aménagement, de modernisation et d’aménagement prêt à l’emploi en cours. L’aménagement des espaces de travail vise deux objectifs, soit répondre aux besoins changeants des utilisateurs des aires de travail modernes et exécuter les travaux de manière à réduire la demande de matériaux de construction bruts. Cela démontre notre capacité à créer de la valeur sans sacrifier nos engagements environnementaux. Nos lignes directrices sur la création d’espaces prêts à l’emploi personnalisés et à faible impact sont les suivantes :

- Utilisation de l’aménagement existant pour entretenir l’infrastructure clé comme le CVCA, les cuisines et l’éclairage, réduisant ainsi au minimum les besoins en plomberie et en électricité supplémentaires.
- Réattribution du mobilier de bureau et réutilisation des matériaux dans un bâtiment ou dans plusieurs bâtiments.
- Restauration des parquets, des portes et des armoires de bois dur de préférence à leur remplacement par de nouveaux matériaux.
- Mise en conformité de l’éclairage à notre norme nationale d’éclairage à DEL, réduction de la consommation d’énergie, uniformisation et maintien de la flexibilité nécessaire pour réutiliser les luminaires dans l’ensemble de notre portefeuille.
- Entreposage des matériaux et des luminaires inutiles, comme les portes, les poutres en bois et les revêtements de sol, pour utilisation future.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE AU 56, THE ESPLANADE

Un projet qui illustre bien notre approche d’aménagement prêt à l’emploi est la rénovation du 56, The Esplanade, un bâtiment historique situé au centre-ville de Toronto. Il s’agit d’une ancienne usine de fabrication de machinerie construite au début des années 1900. La revitalisation du bâtiment a consisté à moderniser le hall d’entrée, les aires communes et les appartements, alliant fonctionnalité contemporaine et cachet patrimonial.

Pour souligner le caractère patrimonial de l’immeuble, une collection d’images historiques est exposée dans le hall d’entrée, notamment une carte postale ancienne et un plan d’assurance-incendie des services d’incendie du Grand Toronto, qui font ressortir le lien entre ce bâtiment et le secteur de l’usinage et l’histoire du quartier. Les cadres des illustrations sont faits de bois de récupération, trait d’union entre le passé du bâtiment et sa vocation contemporaine.

Les matériaux et le mobilier ont aussi été optimisés. Nous nous sommes associés à des fournisseurs canadiens locaux pour les éléments en verre et en aluminium, ce qui nous a permis de réduire les coûts et les délais d’exécution. Le recyclage du mobilier, qui provenait d’immeubles du voisinage, a permis de réduire les déchets au minimum et de soutenir l’économie circulaire.

La rénovation du 56, The Esplanade, montre comment l’optimisation du processus de construction par la récupération de matériaux, l’approvisionnement local et une conception réfléchie peut faire ressortir la signification historique d’un bâtiment tout en améliorant sa fonctionnalité et son attrait esthétique.

PROCHAINES ÉTAPES

- Améliorer nos processus de suivi et d’entreposage des matériaux de construction et du mobilier en vue d’une utilisation future.
- Intégrer l’analyse des émissions de carbone intrinsèques dans notre processus de conception pour mesurer et optimiser les émissions liées à la construction.
- Évaluer les fournisseurs afin de déterminer ceux qui sont alignés sur les ambitions de notre PNC et de nos EPP.



56, The Esplanade, Toronto

Social

Améliorer l'expérience des employés et des usagers et soutenir les communautés dans lesquelles nous sommes implantés.

17	Impact communautaire
19	Engagement des usagers
21	Personnes et culture
22	Égalité, diversité et inclusion (ÉDI)
23	Approvisionnement durable
24	Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail



Impact communautaire

L'immobilier est une industrie profondément humaine qui doit suivre le rythme des changements démographiques et technologiques, ainsi que des attitudes et des expériences humaines en constante évolution. Elle doit être gérée en tenant compte des générations futures afin de favoriser le bien-être humain, la créativité, la connectivité et la diversité. Les initiatives de développement communautaire d'Allied sont guidées par trois principes fondamentaux, soit la sensibilité dans le fonctionnement, l'investissement dans les arts et la culture et la préservation de l'histoire.

AGIR AVEC SENSIBILITÉ

Allied s'engage à appuyer les collectivités locales et à relever les défis sociaux par la voie de partenariats ayant des retombées porteuses.

SANCTUARY

Nous avons conclu n partenariat continu avec Sanctuary, un organisme qui vient en aide aux personnes en situation d'itinérance de Toronto, leur servant des repas, leur dispensant des soins de santé et leur offrant des possibilités de tisser des liens. Dans le cadre de ce partenariat, nous contribuons aux programmes de Sanctuary et participons à des visites annuelles d'installations, ce qui nous permet de mieux comprendre l'itinérance et de renforcer notre action communautaire.

ZONE DE CHUTE

En 2024, le 175, rue Bloor est à Toronto, a été l'hôte de l'événement annuel Drop Zone de l'organisme Timbres de Pâques, une activité de collecte de fonds en faveur des enfants ayant des handicaps physiques. Les participants ont descendu en rappel ce bâtiment en hauteur et ont recueilli des fonds pour l'achat de dispositifs d'aide à la mobilité et à l'accessibilité essentiels. Cette année, plus de 60 participants sont descendus en rappel, recueillant collectivement plus de 73 000 \$.

CAMPAGNES DE COLLECTE DES FÊTES

En 2024, nous avons organisé des campagnes de charité dans plusieurs villes pour appuyer des collectivités locales. À l'occasion de l'Action de grâces, 19 bâtiments de Toronto ont soutenu Yonge Street Mission, quatre bâtiments de Vancouver ont appuyé Harbour Light de l'Armée du Salut et trois bâtiments de Montréal ont aidé Mission Bon Accueil. Pendant la période des Fêtes, 15 immeubles de Toronto ont noué des partenariats avec Yonge Street Mission et Sanctuary, donnant plus de 400 jouets, 800 \$ en argent et plus de 250 articles pour l'hiver, dont des manteaux,

des chapeaux et des mitaines. À Vancouver et à Calgary, 36 immeubles ont pris part à des campagnes; les participants de Vancouver ont recueilli des jouets pour The Bloom Group et ceux de Calgary ont organisé une collecte de nourriture pour Veterans Association Food Bank, la banque alimentaire d'une association d'anciens combattants.

INVESTIR DANS LES ARTS ET LA CULTURE

Allied reconnaît le rôle que joue le développement dans l'embourgeoisement et le déplacement subséquent des artistes locaux. Nous sommes persuadés que nos quartiers, nos bâtiments et nos usagers sont mieux desservis lorsque les artistes demeurent des membres viables de la communauté. Nous avons commandé plus de 50 œuvres d'artistes et installations permanentes dans l'ensemble de notre portefeuille et soutenu de nombreuses installations temporaires dans le cadre de festivals et d'autres célébrations artistiques et culturelles. Depuis 2022, nous faisons équipe avec des organismes de Calgary, Toronto et Montréal pour offrir à des tarifs abordables des espaces de travail et des espaces événementiels dédiés à plus de 4 000 artistes, organismes culturels et petites entreprises de création.



Drop Zone, 175, rue Bloor est, Toronto

CSPACE

Fondé en 2011, cSPACE Projects est une entreprise sociale qui soutient les artistes, les organismes à but non lucratif et les entrepreneurs en leur offrant des espaces de travail abordables pour la création. En 2022, cSPACE a lancé le programme SpacePilot afin de transformer des propriétés sous-utilisées situées au centre-ville de Calgary en pôles culturels animés.

Depuis le lancement de ce programme, Allied collabore avec cSPACE pour repérer des propriétés qui gagneraient à être dynamisées par la présence de créateurs. Cette collaboration nous permet d'accroître l'occupation des bâtiments tout en enrichissant le tissu culturel urbain de Calgary. Depuis 2022, SpacePilot a eu des retombées quantifiables dans la collectivité :

531	SPECTACLES	>37 000	PARTICIPANTS À DES ÉVÉNEMENTS
158	ÉVÉNEMENTS ÉDUCATIFS	3 483	ARTISTES MOBILISÉS
50	ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF APPUYÉS		

En 2024, l'un des points saillants de notre collaboration avec cSPACE a été la conclusion d'une entente à long terme visant à mettre des espaces à la disposition d'Inside Out Theatre, un organisme offrant des cours de formation et des productions réalisées par des acteurs ayant des besoins spéciaux. Nous avons transformé Atrium on Eleventh, convertissant ce qui aurait été un immeuble de bureaux conventionnel en un carrefour communautaire propice aux interactions, ce qui démontre que les espaces destinés à la création peuvent enrichir l'expérience des utilisateurs d'un bâtiment et animer un quartier.



Atrium on 11th, Calgary



Atrium on 11th, Calgary

PRÉSERVER L'HISTOIRE - ÉTUDE DE CAS

Allied Music Centre ouvre ses portes

Après d’importants travaux de rénovation, Allied Music Centre, un bâtiment de sept étages, est devenu entièrement opérationnel au printemps 2024. Le projet a consisté à revitaliser les principales caractéristiques patrimoniales de l’historique Massey Hall ainsi qu’à améliorer les commodités, l’accessibilité et la technologie et à rehausser le rayonnement de cet établissement par l’ajout de trois nouvelles salles de spectacles. Un nouveau centre à vocation artistique disposant d’une salle polyvalente insonorisée, d’un studio d’enregistrement et de postes pour le travail de création a été construit. Tous les espaces sont consacrés à des spectacles de musique en direct, au perfectionnement des artistes, à la participation communautaire et à des programmes éducatifs. Cette nouvelle offre de lieux et de commodités permet au Massey Hall d’établir des partenariats porteurs avec des artistes de la scène locaux qui, sinon, n’auraient pas accès à des lieux et à des services professionnels pour présenter des événements.

En offrant une nouvelle programmation ciblée, Allied Music Centre vise à favoriser l’enrichissement culturel, la croissance économique et la participation communautaire à Toronto et dans l’écosystème musical canadien en général. Dès le départ, les équipes du Massey Hall et d’Allied

ont collaboré à la création d’un cadre de retombées sociales pour définir, suivre et mesurer le succès obtenu dans ces domaines clés. En 2024, nous avons pour la première fois pu suivre les progrès accomplis et nous servir de cet outil précieux pour réfléchir à l’influence exercée par Allied Music Centre.

 **IMPACT CULTUREL** : Élever les artistes représentatifs de la diversité, en particulier des communautés historiquement sous-représentées, grâce à des programmes en présentiel et virtuels qui soutiennent le perfectionnement professionnel et l’engagement éducatif et communautaire.

 **IMPACT ÉCONOMIQUE** : Contribuer à la croissance économique en créant des emplois, en favorisant de nouvelles occasions d’affaires et en améliorant la stabilité financière du secteur des arts.

 **IMPACT COMMUNAUTAIRE** : Renforcer les communautés artistiques à l’échelle tant locale que mondiale en proposant de nouveaux lieux pour les spectacles et en élargissant l’accès à l’enseignement de la musique.



Allied Music Centre, Toronto

IMPACT SOCIAL EN 2024



CULTUREL

>200 **CONCERTS ET ÉVÉNEMENTS PAYANTS**

38 **ARTISTES OU GROUPES AYANT PARTICIPÉ AU PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES ARTISTES**

13/34 **ARTISTES ENSEIGNANTS QUI SE SONT IDENTIFIÉS COMME BIPOC***

10 **DIFFÉRENTES LANGUES PARLÉES PAR LES ARTISTES ENSEIGNANTS, PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT CULTUREL**

Allied Music Centre est l’hôte de l’International Indigenous Music Summit (IIMS), le plus grand événement mondial consacré à la célébration de la musique autochtone, à la sensibilisation et à la création de possibilités pour cette communauté de musiciens. L’événement met en vedette plus de 45 artistes autochtones et comprend une cérémonie d’accueil et un festin communautaire traditionnels, un gala et une programmation de jour, soit des témoignages d’aînés, des présentations, des activités de réseautage, des classes de maître et des tables rondes.



ÉCONOMIQUE

>87 000 **PERSONNES ONT ASSISTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS À UN SPECTACLE SUR LA SCÈNE D’ALLIED MUSIC CENTRE**

>690 **TRAVAILLEURS DES ARTS DE LA SCÈNE À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL ONT ÉTÉ EMBAUCHÉS OU ONT OBTENU DES CONTRATS**

34 **ARTISTES ENSEIGNANTS ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE PROGRAMMES ÉDUCATIFS ET COMMUNAUTAIRES**

L’agrandissement d’Allied Music Centre a facilité un partenariat médiatique de cinq ans avec le service de langue anglaise de Radio-Canada, permettant l’enregistrement au Massey Hall de concerts sélectionnés aux fins de diffusion sur ses plateformes. Ce partenariat offre aux artistes une visibilité nationale qui va au-delà de la capacité physique du lieu.



LA COMMUNAUTÉ

180 **SÉANCES D’APPRENTISSAGE ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES SUR L’ÉDUCATION ET L’ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

>3 000 **PARTICIPANTS AUX SÉANCES D’APPRENTISSAGE**

- En 2024, le Massey Hall s’est associé à des écoles de musique communautaires de Toronto dans le cadre de l’initiative Learning English Through Song pour étendre sa portée à Regent Park et dans d’autres zones cibles d’amélioration. Ce programme accueille maintenant des étudiants parlant plus de 14 langues différentes.
- Le projet Lullaby assure le jumelage de nouveaux parents et de futurs parents avec des artistes interprètes afin de composer des comptines personnalisées pour les bébés, ce qui favorise la santé maternelle, le développement des enfants et les liens parents-enfants. De plus, l’équipe de ce projet collabore avec le Dr Ester Bui, du réseau University Health Network, à un projet de recherche sur les effets de la composition de comptines sur les femmes enceintes épileptiques, qui devrait prendre fin en 2025.



Photo : Jag Gundu

*Personnes noires, autochtones ou de couleur

Engagement des usagers

Nous sommes déterminés à améliorer notre programme d'expérience de l'utilisateur afin de favoriser le renforcement des liens avec les utilisateurs et de rehausser leur expérience dans nos espaces et les collectivités environnantes. En 2024, nous avons élargi nos programmes existants en tirant parti de partenariats stratégiques et en offrant des initiatives axées sur la durabilité, le bien-être, l'ÉDI, les arts et la culture.

Notre cinquième évaluation annuelle de l'expérience utilisateur, menée en partenariat avec KingsleySurveys de Grace Hill, a fait état d'une amélioration sensible de la satisfaction des utilisateurs et de tendances positives relativement aux principaux paramètres, notamment une augmentation de notre indice de recommandation net de 30 % par rapport à 2023. Les commentaires recueillis dans le cadre du sondage ont éclairé les plans d'action au niveau des propriétés, assurant que les améliorations sont adaptées pour répondre directement aux besoins des utilisateurs.

POINTS FORTS DE L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'USAGER EN 2024

30 %	AUGMENTATION DE L'INDICE DE RECOMMANDATION NET PAR RAPPORT À 2023
150 %	INDICE DE RECOMMANDATION NET SUPÉRIEUR À LA MOYENNE SECTORIELLE
100 %	DES DOMAINES NOTÉS EN AMÉLIORATION PAR RAPPORT À 2023
85 %	DES USAGERS SONT SATISFAITS DE L'ENGAGEMENT DE LEUR PROPRIÉTÉ À L'ÉGARD DE L'EXPLOITATION DURABLE DU BÂTIMENT, DÉPASSANT L'INDICE KINGSLEY DE 7 %
69	PROPRIÉTÉS ONT REMPORTÉ LE PRIX D'EXCELLENCE KINGSLEY 2024 PAR RAPPORT À 62 PROPRIÉTÉS EN 2023

INITIATIVES 2024

- Tenue de notre premier webinaire du Mois de la sensibilisation à la santé mentale à l'intention de plus de 240 participants à l'échelle nationale. Le Dr Brian Murray, chef de la neurologie à la Sunnybrook Foundation de Toronto, a exploré la relation cruciale entre le sommeil, le comportement et la santé mentale.
- Lancement d'un appel national de conférenciers afin de mobiliser notre communauté d'utilisateurs et de mettre en lumière leurs points de vue éclairants dans le cadre d'événements et de programmes. Dans le cadre de cet appel, Allied a sollicité les contributions de particuliers et d'organisations qui sont centrés sur la durabilité ou qui s'identifient à des groupes méritant d'être traités équitablement qui ont été honorés tout au long de l'année. Nous avons reçu 66 propositions, qui font ressortir l'expertise et les expériences variées des utilisateurs.
- Le programme d'adhésion à la communauté d'Allied, mené en partenariat avec Allied Music Centre, a vu le nombre d'organismes membres passer de 83 à 130. Les membres bénéficient d'avantages, par exemple des billets à prix réduit, un accès prioritaire aux achats et des invitations exclusives à des événements.
- Organisation de notre deuxième fête annuelle de quartier au King West Village, qui a rassemblé près de 700 membres de la communauté d'Allied. Des musiciens, de la nourriture et des jeux ont agrémenté cet événement, qui a offert aux personnes présentes l'occasion de se rencontrer et de découvrir le dynamisme du quartier.

FORME BY ALLIED

L'équipe d'Allied est déterminée à créer des espaces propices au bien-être humain. En 2022, nous avons lancé Forme by Allied, un service de conditionnement physique de première qualité qui s'adresse aux utilisateurs de Calgary, Toronto et Montréal. Toutes les installations disposent d'appareils de musculation et cardio, d'aires d'étirement, de douches et de vestiaires. L'accès à ces installations est peu coûteux ou gratuit de sorte que les utilisateurs peuvent intégrer aisément et commodément l'activité physique dans leur journée de travail.

De plus, nous offrons des espaces de travail dans des zones urbaines bien desservies; nos utilisateurs bénéficient d'un accès pratique à une infrastructure de transport collectif, de pistes cyclables et de lieux



Fête de quartier, 460, rue King ouest, Toronto

BLOCK BY ALLIED

Block by Allied, situé au 460, rue King ouest, ouvrira ses portes en 2025 et offrira aux utilisateurs de Toronto un lieu de rassemblement conçu pour favoriser les échanges sociaux et présenter une programmation unique en complément de leur journée de travail. Block disposera d'un café, de salles de réunion qui pourront être réservées et d'espaces événementiels intérieurs et extérieurs de première qualité, ainsi que d'une salle de conférence surélevée pour réunir les équipes.

de marche. Toutes nos propriétés obtiennent des cotes supérieures aux moyennes de ces villes pour ce qui est du vélo, de la marche et du transport en commun*. Nous incluons l'entreposage des vélos dans nos aménagements prêts à l'emploi et améliorons l'infrastructure cyclable à proximité en offrant, par exemple, l'entreposage et le stationnement dans d'autres propriétés, si cela est possible. De plus, nous offrons aux employés des rabais sur le partage de vélos ainsi que des séances annuelles de mise au point gratuites lorsque c'est possible.

PROCHAINES ÉTAPES

- Lancer Block by Allied pour les utilisateurs de Toronto.
- Utiliser les espaces événementiels de notre portefeuille pour rassembler les utilisateurs en personne, ce qui favorise les échanges et la collaboration.
- Étendre notre rayonnement en établissant des partenariats avec des utilisateurs de domaines pertinents pour la programmation et les événements nationaux, mettant en valeur leurs idées et leur expertise.



Forme, Vintage Towers, Calgary

*La notation de l'infrastructure cyclable mesure les conditions offertes aux cyclistes en fonction de l'infrastructure (voies, pistes, etc.), du terrain, de la connectivité routière et du nombre de navetteurs. La notation des lieux de marche évalue les conditions de marche en analysant la proximité des commodités et les itinéraires de marche. La notation du transport en commun mesure l'accès au transport collectif en utilisant les données des agences de transport en commun.

ÉTUDE DE CAS

1001, boulevard Robert-Bourassa : Un espace transformé pour la connectivité

En 2024, le 1001, boulevard Robert-Bourassa à Montréal est devenu un lieu dynamique de collaboration et de connexion. Après sa transformation en 2023, le hall revitalisé de l'immeuble est devenu un espace animé destiné à des activations et à des événements répondant aux besoins variés des utilisateurs et de la collectivité environnante. En 2024, 40 événements ont eu lieu au 1001, boulevard Robert-Bourassa. En voici les points saillants :

- Séances hebdomadaires de yoga immersif en partenariat avec Yoga Tribes
- Journée du mieux-être en partenariat avec Anytime Fitness
- Conférence sur les changements climatiques organisée par la Commission de coopération environnementale

- Exposition de photos Fascination of Science organisée par le consulat de la République fédérale d'Allemagne
- Réception de communication intergénérationnelle organisée par BOMA Québec Soirée de la relève

L'éventail étendu d'événements reflète la vocation de l'immeuble en tant que lieu central de rassemblement. Dans l'ensemble de notre portefeuille, nous sommes déterminés à concevoir des espaces dont les usages vont au-delà de leur fonction première. Le 1001, boulevard Robert-Bourassa est un exemple de la façon dont un environnement soigneusement conçu peut favoriser des liens significatifs et un esprit communautaire.



1001, boulevard Robert-Bourassa, Montréal



1001, boulevard Robert-Bourassa, Montréal

Personnes et culture

Allied offre à ses employés un milieu de travail qui favorise la créativité et la connectivité d'une manière propice à leur mieux-être et à la diversité. Cela se reflète dans notre structure organisationnelle et nos programmes destinés aux talents.

LEADERSHIP LOCAL

Chez Allied, nous croyons que le leadership est possible à tous les niveaux en permettant aux membres de l'équipe de toutes les villes et disciplines de contribuer équitablement. En 2023, nous avons mis sur pied des équipes de direction locales pour améliorer la prise de décisions, la transparence et la responsabilisation des dirigeants. Depuis, notre leadership décentralisé a évolué et les équipes interfonctionnelles se réunissent périodiquement pour parfaire le processus décisionnel. Sous la supervision de la direction, chaque équipe locale travaille en collaboration pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui répondent aux besoins uniques de leur région.

PLANIFICATION DE LA RELÈVE

En 2024, nous avons réalisé des progrès dans la planification de la relève en déterminant les postes essentiels et en élaborant des plans personnalisés afin d'assurer la continuité et la préparation de nos futurs leaders. Cette approche proactive permet à Allied de préparer les transitions futures en disposant d'un excellent bassin interne de talents. En collaborant avec la direction de tous les services, nous soutenons le perfectionnement continu en leadership, l'apprentissage et les perspectives d'avancement professionnel, réduisant les risques et investissant dans la stabilité à long terme des équipes et de l'entreprise.

MESURES DE L'ENGAGEMENT

Nous poursuivons notre collaboration avec Mercer, auparavant Kincentric, pour évaluer l'engagement des employés et comparer nos progrès d'une année à l'autre. À raison d'un taux de participation de 95 %, nous avons obtenu un taux d'engagement global de 70 % en 2024, ce qui reste conforme aux tendances du secteur immobilier canadien et rend compte de possibilités d'amélioration porteuses.

70 %

SCORE D'ENGAGEMENT GLOBAL

87 %

DÉCRIVENT ALLIED COMME ÉTANT SOCIALEMENT RESPONSABLE ET CENTRÉE SUR UNE RAISON D'ÊTRE

87 %

INDIQUENT QUE LEURS COLLÈGUES SE COMMUNIQUENT MUTUELLEMENT LEURS PRATIQUES EXEMPLAIRES ET LEURS CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

85 %

INDIQUENT QUE LEUR DIRECTEUR SE SOUCIE D'EUX EN TANT QUE PERSONNES

Compte tenu de ces résultats, des comités de planification des mesures, composés d'employés de différentes équipes et régions, ont cerné et priorisé les principaux domaines d'intérêt. Les solutions qu'ils proposent aident à définir les priorités de l'entreprise et des services. Nos résultats de 2024 font état d'une forte progression de l'ÉDI (84 %), de la mobilisation de nos leaders (83 %) et de l'efficacité des cadres (83 %), ce qui démontre l'impact positif de notre investissement continu dans un leadership inclusif et la formation des cadres. Bien que ces résultats soient encourageants, nous continuons de mettre l'accent sur les possibilités d'améliorer les services aux talents et la dotation de même que les programmes de récompenses et de reconnaissance, dont il sera question en détail ci-après.

RÉCOMPENSES ET RECONNAISSANCE

AMÉLIORATION DE LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

Nous avons mené une étude de marché officielle sur notre régime d'avantages sociaux et nos politiques de congés afin de nous assurer que nous sommes concurrentiels sur le marché et que nous récompensons adéquatement nos employés pour leurs contributions. Nous avons remanié notre politique de vacances pour l'aligner sur les pratiques du marché et soutenir les absences des employés. Nous avons également amélioré stratégiquement notre régime d'avantages sociaux afin d'attirer et de retenir les meilleurs talents.

RECONNAISSANCE

En 2024, nous avons lancé un programme officiel de récompenses et de reconnaissance à l'intention des employés pour mettre en nomination, reconnaître et récompenser le personnel.

MESURES CLÉS	2022	2023	2024
PARTICIPATION AU SONDAGE SUR L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS	94 %	92 %	95 %
SCORE D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS	72 %	75 %	70 %
INVESTISSEMENT DANS LES INITIATIVES D'APPRENTISSAGE ET DE PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS	390 000 \$	339 000 \$	299 000 \$
POURCENTAGE DE L'EFFECTIF AYANT TERMINÉ SON PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	75 %	54 %	83 %

La marque ultime de reconnaissance est le prix Allied Cornerstone. Ce prix rendra hommage à des personnes qui incarnent nos valeurs fondamentales et qui exercent une influence marquante sur nos activités, les utilisateurs, nos équipes ou les collectivités.

De plus, nous avons mis en place des moyens technologiques permettant de transmettre les messages d'appréciation de nos pairs, de souligner des anniversaires et d'exprimer notre gratitude.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'IA

L'essor accéléré de l'intelligence artificielle (IA) a une incidence sur la façon dont les entreprises exercent leurs activités, innovent et génèrent de la valeur. L'IA crée de nouvelles possibilités pour les employés et les expose à de nouveaux défis. Elle améliore la productivité et la créativité, mais exige des compétences adaptables pour un milieu de travail en évolution.

Nous reconnaissons que l'avenir du travail dépend autant des ressources humaines que de la technologie. C'est pourquoi nous avons créé Allied Intelligence, un groupe de travail sur l'intelligence artificielle composé de représentants de tous les secteurs de nos activités. Allied Intelligence donne aux membres de nos équipes le pouvoir de vérifier, d'évaluer et de mettre à l'essai différents outils pour gérer des cas d'utilisation dans le monde en évolution rapide de l'IA. Par cette approche dirigée par les employés, nous visons à stimuler l'innovation et à tirer parti des avantages de l'IA tout en veillant à ce que notre personnel dispose des outils dont il a besoin pour être créatif et productif.

APPRENTISSAGE INTERSERVICES

Nous reconnaissons l'utilité d'apprendre directement les uns des autres pour mieux comprendre comment différentes équipes contribuent à notre succès commun. En 2024, des équipes de l'ensemble de l'organisation ont amorcé des séances d'apprentissage pour explorer la façon dont les différents services collaborent pour soutenir le cycle de vie complet d'une propriété ou d'un utilisateur (p. ex., de l'aménagement à la location en passant par l'exploitation).

Ces séances offrent aux employés l'occasion d'élargir leur compréhension des activités d'Allied, de renforcer les relations interfonctionnelles et de partager l'impact de leur propre travail avec leurs collègues. En favorisant l'échange de connaissances, nous continuons de bâtir une équipe plus connectée et mieux informée.

JOURNÉE DE BÉNÉVOLAT

Le 12 décembre 2024, l'équipe des finances et de la comptabilité d'Allied s'est réunie au 134, rue Peter à l'occasion de la journée annuelle du bénévolat. Sous la direction du comité de bénévoles du service, l'équipe a travaillé en collaboration pour se procurer les ingrédients nécessaires à la préparation et à l'assemblage de 400 sandwiches. Après avoir assisté à une courte démonstration et pris connaissance du protocole d'hygiène, les membres de l'équipe se sont mis à la tâche et ont livré les sandwiches qu'ils venaient de faire à un organisme à but non lucratif local qui soutient des personnes en situation d'itinérance. Les sandwiches ont été distribués dans la collectivité le jour même.

PROCHAINES ÉTAPES

- Renforcer nos pratiques d'embauche en effectuant des entretiens centrés sur les compétences et en offrant une formation de sensibilisation aux préjugés à tous les responsables de l'embauche.
- Élargir les bassins de talents en établissant des partenariats stratégiques avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des organismes de promotion de l'équité, tout en élargissant les efforts de communication pour attirer des candidats.
- Intégrer l'ÉDI dans le perfectionnement des talents en améliorant les processus de mentorat et de planification des talents afin d'accorder la priorité à la croissance des membres de l'équipe méritants sur le plan de l'équité et d'appuyer leur avancement vers des postes de leadership.

Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

Allied cultive un environnement qui fait progresser l'égalité, reflète la diversité et promeut d'inclusion pour tous les intervenants. Nous nous efforçons de créer des espaces où les personnes de diverses origines se sentent bienvenues et en sécurité. En 2024, nous avons élaboré notre feuille de route de l'ÉDI 2024+ en nous appuyant sur les conclusions de l'audit de 2023 exécuté par un tiers, Strasity. Cette feuille de route nous incite à réfléchir à notre équipe et à notre culture et nous responsabilise à l'égard d'un ensemble de mesures favorables à nos employés, à nos utilisateurs et à nos partenaires.

Notre feuille de route de l'ÉDI 2024+ met l'accent sur les domaines clés suivants :

- Processus de recrutement
- Éducation et formation
- Gestion des talents
- Communications internes
- Gouvernance et données de l'ÉDI
- Intégration régionale entre les équipes
- Pratiques de l'ÉDI des fournisseurs
- Utilisateurs et communauté

INITIATIVES 2024

- Affirmation du statut d'Allied en tant que « fournisseur de la diversité » et collecte de données autodéclarées sur la diversité auprès de fournisseurs existants.
- Déploiement de communications ciblées à l'intention des employés pour veiller à ce que l'équipe d'Allied soit au courant et informée de notre feuille de route de l'ÉDI 2024+.
- Amélioration de la représentation régionale au sein du comité de l'ÉDI afin que sa composition reflète plus fidèlement la diversité de nos bureaux partout au pays.
- Élargissement des programmes d'ÉDI par l'établissement de partenariats avec des organismes et des utilisateurs locaux et la diversification de la participation, de la portée et de la couverture des sujets.
- Partenariat avec HumanSpace pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans nos normes de conception existantes.

AMÉLIORER LA CONCEPTION INCLUSIVE

Conformément à notre engagement continu à l'égard d'une conception inclusive, nous nous sommes associés à HumanSpace pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans l'ensemble de notre portefeuille et intégrer ces principes de façon plus globale dans nos normes de conception.

Dans le cadre de cette collaboration, HumanSpace a examiné nos normes de conception et notre guide visuel afin de déceler les barrières auxquelles font face les utilisateurs ayant divers handicaps et besoins, notamment en matière de mobilité, de neurodiversité, d'audition, de vision, de force physique, de dextérité et de taille corporelle. Leurs commentaires ont mis en évidence des possibilités d'amélioration et ont fait état de solutions pratiques pour améliorer l'accessibilité.

Ces connaissances orientent activement la façon dont nos équipes de construction et d'aménagement abordent la conception, éclairant non seulement la prise de décisions, mais aussi les activités quotidiennes qui favorisent des environnements plus accessibles et inclusifs pour tous les membres de notre communauté d'utilisateurs.

89 %

DES EMPLOYÉS ESTIMENT QU'ALLIED VALORISE LA DIVERSITÉ (P. EX., SELON L'ÂGE, LE SEXE, L'ORIGINE ETHNIQUE, LA LANGUE, LA SCOLARITÉ, LES IDÉES ET LES POINTS DE VUE)

91 %

DES UTILISATEURS ONT INDIQUÉ QUE LEUR NIVEAU DE SATISFACTION À L'ÉGARD DES ÉVÉNEMENTS LIÉS À L'ÉDI D'ALLIED ÉTAIT EXCELLENT OU BON

+ DE 950

UTILISATEURS DES BÂTIMENTS ET EMPLOYÉS ONT ASSISTÉ À SEPT ATELIERS SUR L'ÉDI EN 2024

93 %

DES UTILISATEURS ONT INDIQUÉ QUE L'ENGAGEMENT D'ALLIED À L'ÉGARD DE L'ÉDI ÉTAIT EXCELLENT ET BON

MESURES EN 2024

Présentation d'une séance à l'intention des responsables de l'immobilier pour qu'ils approfondissent leur compréhension des répercussions de la colonisation sur les peuples autochtones. La chef Claire Sault de la Première Nation des Mississaugas de Credit (MCFN) a dirigé le débat sur la connaissance des traités, l'établissement de relations authentiques avec les collectivités autochtones, la satisfaction des besoins en logements abordables dans les réserves et hors réserve et la promotion de la réconciliation économique

Pour marquer le Mois de l'histoire des Noirs, tenue d'une table ronde sur « L'excellence des Noirs : un héritage à célébrer; un avenir à construire », explorant l'intersectionnalité que représente le fait d'être Noir au Canada. Les panélistes ont exposé leurs points de vue sur la façon dont la pluralité des identités façonne leur vie personnelle et professionnelle. Cette table ronde a offert l'occasion de célébrer les histoires, les réussites et les contributions des communautés noires au Canada.

Animation de tables rondes et d'activités de réseautage en personne à l'occasion de la Journée internationale des femmes à Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver, mettant en vedette des membres de notre communauté d'utilisatrices.

Présentation d'une webémission en direct pour la Fierté afin de célébrer l'unité, l'acceptation, l'inclusion et la communauté 2ELGBTQIA+. Cet événement a mis en vedette les artistes drag Fay Slift et Fluffy Soufflé, qui ont dirigé un Drag Story Time.

Pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et la Journée du chandail orange, Allied a animé un webinaire avec Carolyn King, membre de l'Ordre du Canada (CM) et ancienne chef de la MCFN. La séance a porté sur les traités autochtones en Ontario, les territoires traditionnels de la MCFN, le rapport à la terre et l'importance d'être signataire d'un traité.

IMPACT EN 2024

Cette séance a réuni 29 participants de 22 organisations ainsi que des représentants d'ULI (Urban Land Institute) Toronto et de la MCFN. Les participants ont établi des liens avec les dirigeants de la MCFN, ont exploré des études de cas sur la participation des Premières Nations au développement et ont acquis un aperçu des priorités de la MCFN.

L'événement a attiré plus de 220 participants. Dans une évaluation postérieure à l'événement, plus de 80 % des répondants ont estimé que la table ronde les avait sensibilisés davantage aux expériences et aux points de vue des Canadiens noirs.

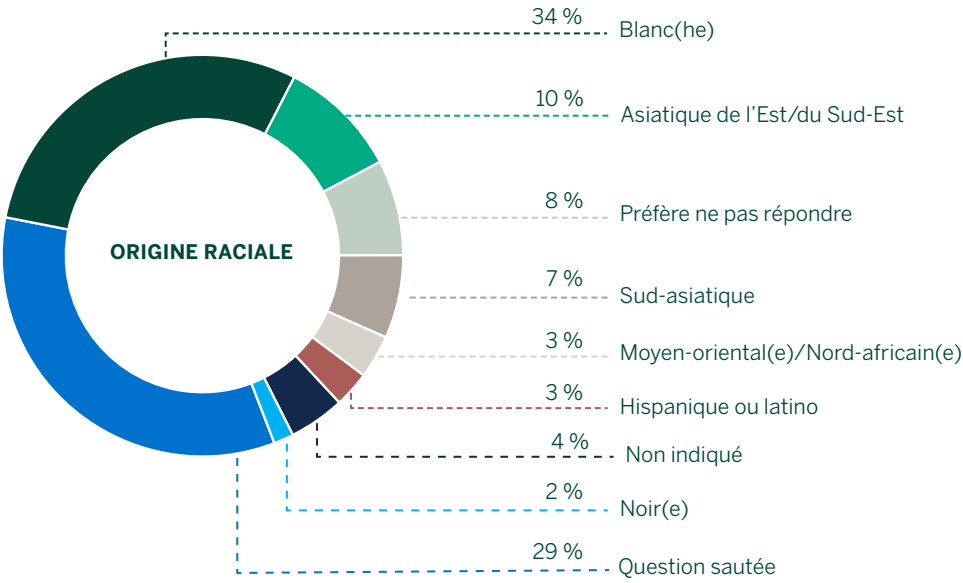
Ces activités ont réuni plus de 240 personnes qui ont participé à des discussions enrichissantes et ont créé des liens au sein de leurs communautés.

Plus de 130 participants se sont joints à l'événement en ligne et en personne. Dans une évaluation de l'événement, 84 % des répondants ont estimé avoir acquis des outils tangibles pour démontrer leur solidarité avec les familles et les communautés 2ELGBTQIA+.

Dans une évaluation effectuée après l'événement, 93 % des répondants ont estimé que la table ronde les avait sensibilisés davantage aux expériences et aux points de vue des Canadiens autochtones.

RÉSULTATS DU SONDAGE DE L'ÉDI 2024

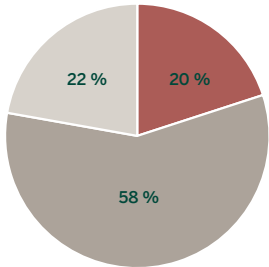
TOUS LES RÉPONDANTS*



TOUS LES EMPLOYÉS

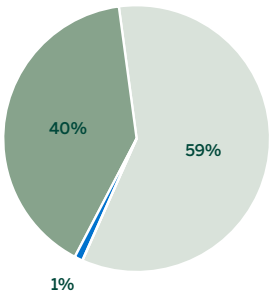
ÂGE

- MOINS DE 30 ANS
- 30-50
- + DE 50



GENRE*

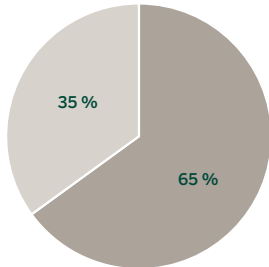
- HOMME
- FEMME
- NON BINAIRE



CADRES ET VICE-PRÉSIDENTS

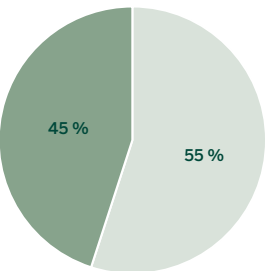
ÂGE

- MOINS DE 30 ANS
- 30-50
- + DE 50



GENRE

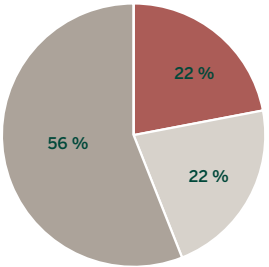
- HOMME
- FEMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION

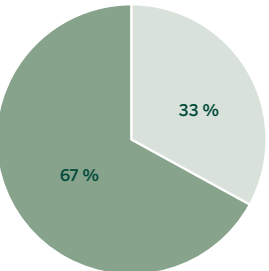
ÂGE

- MOINS DE 50 ANS
- 50-60
- 60-70



GENRE

- HOMME
- FEMME



PROCHAINES ÉTAPES

- Mettre en œuvre les mesures décrites dans notre feuille de route de l'ÉDI 2024+.

→ Officialiser une approche de la reconnaissance des terres autochtones.

→ Intégrer les questions sur la diversité des fournisseurs dans le processus d'intégration des nouveaux fournisseurs.
- Habilitier les membres des comités régionaux de l'ÉDI à diriger des initiatives propres à leur ville en déterminant des occasions de collaborer avec des partenaires locaux à des programmes d'ÉDI porteurs et axés sur les utilisateurs.

*Données autodéclarées recueillies en 2024 dans le cadre d'un sondage facultatif d'Allied sur l'ÉDI auprès de tous les employés; taux de réponse de 94 %.



Approvisionnement durable

En 2024, nous avons poursuivi le perfectionnement de notre processus d'approvisionnement, renforçant notre engagement en matière d'approvisionnement responsable et les critères de sélection des fournisseurs. Nous mettons la dernière main à notre politique d'approvisionnement, qui énonce un cadre clair pour l'acquisition de biens et de services. Cette politique appuie les fournisseurs qui démontrent un engagement à minimiser l'impact environnemental, à favoriser l'inclusion sociale et à maintenir des normes élevées de gouvernance d'entreprise. Dans le cadre de notre feuille de route de l'ÉDI 2024+, nous avons fixé des objectifs pour appuyer l'inclusion de fournisseurs de la diversité et promouvoir des pratiques équitables dans notre chaîne d'approvisionnement.

À la suite de l'adoption de notre code de conduite des fournisseurs en 2023, nous avons mis l'accent sur sa mise en œuvre tout au long de 2024. Ce document énonce les principes, les normes et les comportements attendus de nos fournisseurs et de leurs représentants. Il traite, entre autres, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion; du respect des droits de la personne; de la santé et de la sécurité; de la protection des renseignements personnels, de la confidentialité et de la sécurité de l'information; des conflits d'intérêts et du respect de la loi, notamment en

matière d'environnement, d'emploi, de sécurité et de travail, de traite des personnes et de lutte contre la corruption. Dans le cadre de notre nouveau processus de configuration des fournisseurs, les fournisseurs sont maintenant tenus d'attester qu'ils ont lu notre code des fournisseurs et qu'ils acceptent de s'y conformer.

Afin d'assurer le respect de notre code des fournisseurs, nous avons renforcé les mécanismes de présentation de l'information en 2024. Les fournisseurs et leurs représentants sont tenus de signaler les violations ou les violations possibles à notre ligne d'assistance tierce confidentielle sur l'éthique. Les signalements font l'objet d'une enquête sous la supervision de l'agent de la conformité et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination (CGR&N) continue d'effectuer un examen annuel du caractère adéquat du code des fournisseurs. Aucune infraction n'a été signalée en 2024.

Allied reste déterminée à respecter les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et à se conformer à toutes les lois pertinentes sur les droits de la personne. Cet engagement est reflété dans l'ensemble de nos opérations et dans nos politiques officielles, qui sont disponibles sur notre site Web.

Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail

Notre programme de santé et de sécurité comprend des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif, des comités régionaux de santé et de sécurité et des inspections régulières dans chaque bâtiment, administrées par nos équipes de sécurité et de protection.

À la suite d'un audit de la sécurité en 2021, nous avons élaboré notre stratégie de sécurité communautaire avec nos équipes de Toronto, Calgary et Edmonton. Un élément clé de la stratégie consiste à veiller à ce que notre personnel de première ligne ait la formation nécessaire pour soutenir les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale dans nos communautés, tout en travaillant en partenariat avec des fournisseurs pour offrir un soutien en matière de programmes destinés aux personnes sans abri.

INITIATIVES 2024

- Élargissement de notre stratégie de sécurité communautaire à notre équipe de Vancouver.
- Nous avons parachevé notre programme de mesures contre la crise des opioïdes en 2023 et avons formé des équipes qui rencontrent des personnes en surdose afin d'intervenir de façon appropriée. Depuis le lancement de ce programme, dix trousse de naloxone ont permis de renverser les effets de surdoses d'opioïdes, sauvant dix vies, dont quatre en 2024.
- Octroi de contrats de services de sécurité à des organismes partenaires qui viennent en aide à des populations marginalisées, en particulier des personnes en situation d'itinérance. Ces partenariats sont centrés sur l'offre d'un hébergement temporaire, de fournitures en cas de conditions météorologiques extrêmes et de suivis périodiques auprès des personnes secourues qui sont effectués par le personnel de sécurité.

- Adhésion au Risk Advisory Council de BOMA afin de fournir une expertise aux propriétaires de bâtiments commerciaux et d'interagir avec les administrations municipales, provinciales et fédérale au sujet d'enjeux sectoriels cruciaux.
- Réalisation de projets d'immobilisations partout au pays pour améliorer la sécurité des travailleurs et des entrepreneurs.
- Élaboration de nouveaux outils d'analyse pour visualiser les risques pour la sécurité physique et la sûreté au niveau de la propriété.

PROCHAINES ÉTAPES

- Élargir notre stratégie de sécurité communautaire à notre équipe de Montréal en 2025.
- Adhérer au réseau de sécurité torontois PATHComm afin de collaborer plus efficacement avec nos partenaires communautaires et nos pairs pour d'accroître la sécurité au centre-ville de Toronto.
- Continuer d'utiliser les données sur les risques liés au portefeuille aux fins de modélisation prédictive pour prévenir les incidents en matière de construction et de sécurité.



Gouvernance

Assurer que notre cadre de gouvernance favorise une conduite des affaires équitable, transparente et responsable.

26	Gouvernance intégrée
26	Cybersécurité
27	Divulcation et transparence



Gouvernance intégrée

Le conseil d’administration et la direction d’Allied sont déterminés à rendre notre approche des facteurs ESG plus manifeste, délibérée et mesurable. Le Conseil est responsable de la surveillance de notre stratégie ESG et des initiatives élaborées par la direction, soit l’intégration de la durabilité dans notre stratégie d’affaires globale et l’établissement de notre plan de neutralité carbone et de nos cibles de réduction des

émissions. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination (CGR&N) supervise et surveille notre rendement en matière de facteurs ESG, notamment nos progrès vers l’atteinte de nos cibles de réduction des émissions, et révisé chaque année notre rapport sur les facteurs ESG, notre politique en la matière de même que nos politiques et pratiques connexes de gouvernance.

GOVERNANCE ESG CHEZ ALLIED

SURVEILLANCE

Conseil d’administration

Examine périodiquement nos pratiques de gouvernance et supervise notre stratégie ESG, y compris l’intégration de la durabilité dans notre stratégie d’affaires globale. Reçoit des mises à jour périodiques sur les facteurs ESG de la direction et une présentation annuelle des équipes de durabilité.

Comité de rémunération, de nomination et de gouvernance du conseil

Élabore et surveille l’approche globale d’Allied en matière de gouvernance. Supervise et surveille le rendement ESG. Examine le rapport ESG, la politique ESG et d’autres politiques et pratiques de gouvernance d’Allied et fait des recommandations complètes au Conseil chaque année.

Comité exécutif ESG

Aide la direction et le conseil d’administration à définir, concevoir, mettre en œuvre, élargir et évaluer la stratégie ESG d’Allied. Se réunit semestriellement pour examiner toutes les questions liées aux initiatives, au rendement et aux rapports ESG.

Équipe du développement durable de l’entreprise

Responsable de l’établissement et des rapports de la stratégie ESG d’Allied et du soutien à toutes les équipes pour atteindre nos objectifs ESG.

Équipe Durabilité des actifs et de l’environnement

Responsable de l’établissement et de l’exécution des stratégies de rendement environnemental du portefeuille d’Allied, y compris l’énergie, les émissions de GES, l’eau et les déchets.

Services et comités

Soutien pour l’exécution de la stratégie ESG d’Allied et les initiatives connexes.

RESSOURCES ET OUTILS

Politique ESG

Mesures ESG de l’entreprise

Stratégie ESG

Cibles de réduction de 2024

Plan de neutralité carbone

Feuille de route de l’ÉDI 2024+

Exigences du projet du propriétaire

Stratégie de résilience climatique physique

Stratégie nationale de certification des bâtiments

PRINCIPAUX INTERVENANTS

Employés

Usagers

Investisseurs

Partenaires

Communautés

Fournisseurs

Entrepreneurs



Cybersécurité

Nous déployons une solide stratégie de cybersécurité à plusieurs niveaux pour protéger nos systèmes essentiels et nos actifs numériques. Nous sommes alignés sur le cadre du National Institute of Standards and Technology (NIST) et ses principes de confiance zéro. De plus, nous confions périodiquement à des tiers l'exécution d'audits et de tests de pénétration rigoureux pour lesquels nous obtenons invariablement des résultats supérieurs à la moyenne. Les éléments clés de notre stratégie comprennent une architecture prioritairement infonuagique, des systèmes de sauvegarde redondante, des outils avancés de gestion de l'identité et de l'accès privilégié, ainsi que des applications de sécurité de premier ordre, conçues pour rendre les systèmes résilients en contexte d'évolution des menaces.

Divulcation et transparence

La divulgation du rendement ESG est devenue une démarche plus volontaire et explicite, en particulier pour les entités publiques comme Allied. Nous nous efforçons de divulguer et de communiquer notre rendement ESG d'une manière exacte, accessible, comparable, cohérente et qui reflète nos réalisations et nos possibilités de croissance.

Depuis 2021, à la recommandation du CGR&N, le Conseil d'administration a établi quatre objectifs ESG précis et mesurables, dont un objectif ÉDI, afin de lier directement la rémunération des cadres supérieurs aux priorités d'Allied en matière de facteurs ESG. L'atteinte de ces objectifs est prise en compte dans l'évaluation des primes de rendement pour tous nos employés.

Nous évaluons constamment les cadres mondiaux pour améliorer la présentation de l'information relative à notre rendement ESG. À l'heure actuelle, nous examinons nos processus internes à la lumière des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) afin de nous préparer à toute éventuelle modification de nos rapports.

MESURES ESG DU TABLEAU DE BORD D'ENTREPRISE 2024 D'ALLIED

OBJECTIF	RÉSULTAT
Notation de GRESB correspondant à la moyenne pour 2024	84 (Moyenne de GRESB – 76)
Notation de la mobilisation des employés correspondant à la moyenne canadienne de Kincentric au sondage de 2024	70 % Moyenne canadienne de Kincentric – 67 %)
Cote de satisfaction des utilisateurs correspondant à la moyenne des sondages KingsleySurveys de Grace Hill quant à la satisfaction générale de la direction et aux variables de la satisfaction générale de l'équipe de l'exploitation immobilière	4,502 (Moyenne de KingsleySurveys – 4,352)
Notation correspondant à la moyenne canadienne de Kincentric en ce qui concerne les variables de l'ÉDI pour le sondage de 2024	85 % (Moyenne canadienne de Kincentric – 81 %)

ÉVALUATIONS PAR DES TIERS

Au 31 décembre 2024.



PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuivre la présentation de rapports conformément aux cadres des pratiques exemplaires telles que la GRI, le SASB, les ODD de l'ONU et la TCFD.
- Mettre en œuvre un plan pluriannuel pour atteindre notre objectif de réduction des émissions à court terme validé par l'initiative SBTi.
- Examiner et mettre à jour les processus internes pour appuyer l'alignement sur les NCID.



Annexe

29	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement
30	Tableau TCFD
32	Tableau SASB
35	Tableau GRI
51	ODD de l'ONU
52	Déclarations d'assurance



Méthodologie d’établissement de rapport et données sur le rendement environnemental

DÉFINITION DU PORTEFEUILLE

Portefeuille à long terme : Les données sur le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme sont résumées dans le tableau ci-dessous. Il comprend les données sur les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au cours de l’année de déclaration, y compris les biens en coentreprise dont nous sommes propriétaires à plus de 25 %. En 2024, il s’agissait de 186 bâtiments ayant une surface de plancher brute (SPB) totale de 19 991 255 pieds carrés. Les propriétés vendues en 2024 sont incluses dans notre portefeuille à long terme et leurs données de rendement sont calculées au prorata en fonction du nombre de mois civils pendant lesquels les bâtiments ont été exploités par Allied en 2024. Cela comprend le 85, rue Saint-Paul o., le 480, boul. Saint Laurent, le 4446, boul. Saint Laurent, The Chambers - 40-46, rue Elgin et College & Manning - 547-549, rue College. Toutes les propriétés faisant l’objet d’activités de modernisation, d’occupation partielle et/ou de consommation de services publics sont incluses dans le portefeuille à long terme. Cela comprend le 400, avenue Atlantic, le 10310, 102^e avenue Nord-Ouest, le 10230, 104^e rue Nord-Ouest, le 422-424, rue Wellington Ouest, le 601, 10^e avenue Sud-Ouest, le 1001, rue Lenoir, le 3575, Saint-Laurent, le 185, avenue Spadina, le 342, rue Water et le 1001, boulevard Robert-Bourassa. En ce qui concerne les biens en coentreprise, les données sur le rendement environnemental déclarées ne sont pas calculées au prorata en fonction du pourcentage de participation d’Allied; les données sur le rendement environnemental de l’ensemble du bâtiment sont déclarées.

- En ce qui concerne les mesures de rendement présentées dans notre tableau SASB, les données de notre portefeuille à long terme sont présentées conformément aux directives d’évaluation du GRESB et les données sur les propriétés ayant des activités de modernisation ne sont pas déclarées pour les mois où elles sont en rénovation en 2024. Les données sont calculées au prorata en fonction du pourcentage de propriété d’Allied pour les biens en coentreprise.

Extrapolation des données pour les lacunes dans les données : Dans le passé, nous avons rendu compte du rendement de notre portefeuille permanent en utilisant uniquement des données mesurées, c’est-à-dire en excluant les estimations faites pour remédier aux lacunes dans les données. À compter de 2024, nous incluons des estimations en remplacement des données manquantes en utilisant les données chronologiques des années précédentes lorsqu’elles sont disponibles ou, sinon, les moyennes sectorielles de l’intensité de la consommation d’énergie tirées de l’Enquête sur l’utilisation commerciale et institutionnelle d’énergie (EUCIE) 2019 de Statistique Canada. Nous faisons état ci-après du rendement de notre portefeuille de 2024 en nous fondant sur 1) les données mesurées seulement et 2) les données comprenant des estimations. À l’avenir, nous ne rendrons compte du rendement de notre portefeuille qu’en utilisant les données comprenant des estimations.

COUVERTURE ET RENDEMENT DU PORTEFEUILLE À LONG TERME					
MESURE	2022*	2023*	2024*	2024, ESTIMATIONS COMPRISES	COUVERTURE DES DONNÉES 2024
Consommation d’énergie	531 997 MWh	464 857 MWh	361 198 MWh	372 441 MWh	96 %
Émissions de GES des portées 1 et 2	49 585 tCO ₂ e	42 655 tCO ₂ e	38 560 tCO ₂ e	39 853 tCO ₂ e	96 %
Consommation d’eau	830 652 m ³	925 411 m ³	913 179 m ³	973 524 m ³	92 %
Production de déchets	5 035 t	7 538 t	7 523 t	7 859 t	91 %

Portefeuille cible : Allied a fixé des cibles initiales pour la réduction de l’énergie, des émissions de GES, de l’eau et des déchets en 2021. L’année cible est 2024 (les résultats seront communiqués en 2025) et l’année de référence est 2019. La limite cible du portefeuille a été établie en 2021 et est maintenue constante d’une année à l’autre afin de fournir une comparaison de rendement comparable. Les exceptions sont les propriétés qui ont subi des modernisations ou qui ont été vendues; ces propriétés sont par la suite retirées du portefeuille cible. Les bâtiments nouvellement acquis après la limite cible ne sont pas ajoutés à la limite cible (p. ex., les six propriétés acquises de Choice Properties FPI en 2022 ne sont pas incluses dans notre portefeuille cible, plus précisément, le 110, rue Yonge, le 525, rue University, le 175, rue Bloor Est, le 1010, rue Sherbrooke, le 1185, rue Georgia Ouest et le 1508, rue Broadway Ouest).

La limite cible a été établie à l’origine pour fournir une comparaison de rendement comparable. Elle exclut les propriétés qui répondent à l’un ou l’autre des critères suivants : espaces d’utilisation ou habitudes de consommation atypiques (p. ex., centres de données urbains, parcs de stationnement, résidences), usagers qui contrôlent le rendement, usagers qui paient directement les services publics, et propriétés avec des données limitées ou inexactes en 2019 pour établir le rendement de référence.

Le portefeuille cible pour l’énergie et le carbone couvre 112 propriétés totalisant 13,6 millions de pieds carrés ou 68 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. La couverture des données sur l’eau et les déchets est plus faible en raison du manque d’accès aux données de référence pour 2019. Le portefeuille cible pour l’eau couvre 105 bâtiments totalisant 8,6 millions de pieds carrés ou 43 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. Le portefeuille cible pour les déchets couvre 109 bâtiments totalisant 1,2 millions de pieds carrés ou 60 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. Notre couverture des données historiques et actuelles est présentée dans la section Gestion des données à la page suivante.

COUVERTURE ET RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE						
MESURE	COUVERTURE DE RÉFÉRENCE 2019 (SPB)	RÉFÉRENCE 2019	2022	2023	2024	CIBLE POUR 2024
Intensité énergétique (IE)	13,16 M pi. ca.	24,7 kWh/pi. ca.	21,5 kWh/pi. ca.	20,1 kWh/pi. ca.	20,0 kWh/pi. ca.	22,6 kWh/pi. ca.
Intensité des gaz à effet de serre (IGES)	13,16 M pi. ca.	2,49 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,21 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,06 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,00 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,33 kgCO ₂ e/pi. ca.
Émissions de gaz à effet de serre cumulées	13,16 M pi. ca.	34 799 tCO ₂ e	29 953 tCO ₂ e	27 467 tCO ₂ e	26 340 tCO ₂ e	31 768 tCO ₂ e
Intensité de l’utilisation de l’eau (IUE) moyenne	8,6 M pi. ca.	67 L/pi. ca.	46,2 L/pi. ca.	47,1 L/pi. ca.	48,2 L/pi. ca.	59,1 L/pi. ca.
Taux de réacheminement des déchets	12,1 M pi. ca.	46 %	48 %	56 %	64 %	64 %

GESTION DES DONNÉES

Énergie

- Le rendement énergétique est suivi à l’aide d’ENERGY STAR® Portfolio Manager.
- La couverture des données sur l’énergie était de 94 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 95 % en 2021 et 2022, de 97 % en 2023 et de 96 % en 2024.

Émissions de GES

- La couverture des données sur les émissions de GES était de 94 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 95 % en 2021 et 2022, de 97 % en 2023 et de 96 % en 2024.
- Les données sur les GES sont calculées en tonnes métriques d’équivalent CO₂ (t eq CO₂) en fonction des coefficients d’émission tirés du Rapport d’inventaire national de 1990 à 2022 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (avril 2024) - tableaux A13-1 à A13-14.
 - Les émissions de la portée 1 sont calculées en fonction de la consommation de gaz naturel de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Les émissions de la portée 2 sont calculées en fonction de la consommation d’électricité et d’énergie de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Par ailleurs, les coefficients d’émission pour les systèmes énergétiques de quartier sont fondés sur les données des sources suivantes : Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N: Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. Pour les propriétés utilisant des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d’émission publiés par les services publics d’énergie de quartier locaux, le cas échéant.
- La consommation d’énergie de notre surface de plancher gérée indirectement fait partie de nos émissions de portée 3 et n’est pas incluse dans le présent rapport.
- Nous incluons les émissions des portées 1 et 2 dans nos cibles de réduction, car elles représentent les émissions sur lesquelles nous avons le plus de contrôle.
- L’intensité des émissions de GES est calculée en divisant les émissions de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2024 par la superficie totale en pieds carrés (SPB) de la même liste de bâtiments.

Eau

- La couverture des données sur l’eau était de 75 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 83 % en 2021, de 89 % en 2022, de 91 % en 2023 et de 92 % en 2024.
- Certains actifs situés dans la ville de Montréal n’ont pas de compteurs d’eau installés sur place, ce qui limite notre couverture de données sur l’eau. Lorsque des compteurs d’eau sont installés sur les sites, les relevés manuels sont consignés mensuellement par notre équipe des opérations.

Déchets

- Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets dangereux et non dangereux envoyés aux centres d’enfouissement ou recyclés, compostés ou donnés. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d’encre en poudre d’imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes.
- Le taux de réacheminement des déchets est calculé en divisant le poids de nos déchets réacheminés (c.-à-d. recyclés/compostés/donnés) par le poids total de tous les déchets de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2024.
- La couverture des données sur les déchets était de 80 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 82 % en 2021, de 85 % en 2022 et de 91 % en 2024.
- Plusieurs actifs d’Allied n’ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d’autres cas où il n’y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c’est le cas des stationnements et des structures de stationnement. Certains actifs situés dans la ville de Montréal font collecter leurs déchets par une municipalité locale qui ne fournit pas de données sur le transport et le réacheminement des déchets, ce qui limite la couverture de nos données sur les déchets.

*Résultats fondés sur des données mesurées seulement; ne comprend pas d’estimations en remplacement de données manquantes.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

GOUVERNANCE	STRATÉGIE	GESTION DES RISQUES	MESURES ET CIBLES
Décrire la surveillance exercée par le conseil d’administration vis-à-vis des risques et des occasions liés au climat.	Décrire les risques et les opportunités liés au climat que l’organisation a cernés à court, moyen et long terme.	Décrire les processus de l’organisation pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.	Divulguer les mesures utilisées par l’organisation pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.
Allied intègre les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans ses processus de gestion des risques d’entreprise et ses fonctions opérationnelles. Le conseil d’administration est chargé de superviser ce processus d’évaluation des risques de l’entreprise en identifiant les principaux risques des activités et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour les gérer. Le conseil d’administration administre directement cette fonction de surveillance, avec l’appui de ses deux comités permanents, le comité d’audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, qui traitent chacun des risques relevant de leurs domaines respectifs. Le conseil d’administration reconnaît que les risques physiques et de transition posés par les changements climatiques constituent des risques pour les activités d’Allied, en raison de la fréquence croissante des catastrophes naturelles et du virage vers une économie sobre en carbone, qui a une incidence sur les investissements immobiliers. Consultez la page 26.	Allied reconnaît que la probabilité de répercussions liées au climat sur notre entreprise augmente à court, moyen et long terme. Début 2022, Allied a organisé une série d’ateliers avec des experts externes afin de déterminer les risques potentiels et les opportunités associés aux impacts du changement climatique sur le secteur immobilier canadien en utilisant deux scénarios de changement climatique à court (avant 2030) et long (au-delà de 2030) termes. Voir les résultats détaillés en page 31. Allied projette d’effectuer une actualisation de l’analyse des scénarios climatiques afin de réévaluer notre préparation aux impacts liés au climat et de prioriser les mesures qui contribuent directement à la résilience des opérations.	Allied intègre les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans ses processus de gestion des risques d’entreprise et ses fonctions opérationnelles. Nous avons l’intention d’améliorer continuellement nos processus d’évaluation et de gestion des risques climatiques physiques et liés à la transition. Nous avons mené une évaluation de la double pertinence en 2024 afin de mieux comprendre les points de vue de nos parties prenantes. Les résultats, fondés sur la notation de l’impact (financier, opérationnel ou réputationnel) sur Allied et l’incidence sociale et environnementale d’Allied, ont mis en lumière des priorités ESG clés, notamment la décarbonation et la résilience climatique physique, pour que nos efforts soient concentrés sur ces enjeux. Consultez la page 5.	Nous avons établi des mesures de rendement des bâtiments fondées sur l’intensité pour les sujets environnementaux importants pour notre entreprise, notamment l’énergie, les émissions de GES, l’eau et les déchets. La divulgation de mesures liées au rendement environnemental, comme l’intensité des émissions de gaz à effet de serre (IGES), l’intensité énergétique (IE) et l’intensité de l’utilisation de l’eau (IUE), nous permet, à nous et à nos intervenants, de comprendre le rendement de nos actifs et la façon dont nous gérons les risques liés au climat. Consultez les pages 9 à 11. Afin d’assurer la qualité des rapports et la comparabilité pour nos intervenants, nous établissons notre rapport ESG, y compris les mesures et les cibles, conformément aux normes universelles de 2021 de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI). En outre, dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2024 sur l’énergie, les émissions de GES, l’eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu’elles soient vérifiées par un tiers. Consultez la page 52.
Décrire le rôle de la direction dans l’évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.	Décrire l’impact des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l’organisation.	Décrire les processus de l’organisation pour la gestion des risques liés au climat.	Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la portée 1, de la portée 2 et, le cas échéant, de la portée 3, ainsi que les risques connexes.
Le comité exécutif ESG d’Allied est chargé de mettre en œuvre, de développer et d’évaluer la stratégie ESG d’Allied, qui englobe l’identification des risques et l’évaluation des mesures visant à atténuer et à gérer les risques liés au climat. Le comité se réunit au moins une fois tous les six mois pour examiner toutes les questions liées aux facteurs ESG, y compris le risque climatique. Consultez la page 26.	Le conseil d’administration reconnaît que les risques physiques et liés à la transition posés par les changements climatiques constituent des risques pour notre entreprise et, pour réagir à ces risques, Allied s’est engagée à atteindre l’objectif de zéro émission nette au plus tard en 2050 afin de réduire son exposition aux risques liés au climat. Pour en savoir plus au sujet de notre trajectoire vers la neutralité carbone, veuillez consulter la page 8. De plus, nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique en optimisant la gestion des risques physiques dans nos acquisitions, nos activités d’aménagement et nos opérations. Consultez la page 13.	Allied reconnaît l’importance d’atteindre la neutralité carbone d’ici 2050 ou avant afin d’atténuer les effets néfastes du changement climatique et de réduire l’exposition de l’entreprise aux risques physiques et de transition. En réaction à ces risques, nous avons établi des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme pour nos portefeuilles locatifs et d’aménagement, conformément à l’initiative SBTi et à notre trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. En utilisant 2022 comme année de référence, nous avons pris l’engagement de réduire de 42 % les émissions des champs d’application 1 et 2 d’ici 2030. De plus, nous sommes aussi déterminés à réduire de 90 % nos émissions absolues des champs d’application 1, 2 et 3 d’ici 2050. Ces cibles ont été validées par l’initiative SBTi en mai 2025. Nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique en optimisant la gestion des risques physiques dans nos acquisitions, nos activités d’aménagement et nos opérations. Nous avons fait équipe avec des experts en risques climatiques pour évaluer les risques propres à chaque emplacement que présentent les phénomènes météorologiques extrêmes et pour élaborer un cadre d’évaluation des bâtiments qui permet de déceler les vulnérabilités à sept dangers naturels. Consultez la page 13 pour plus d’informations. Nous visons à continuer de collaborer avec des experts pour étendre notre cadre d’évaluation des bâtiments à l’échelle nationale, en améliorant nos stratégies de résilience et d’atténuation dans l’ensemble de notre portefeuille.	Le rendement environnemental du portefeuille à long terme d’Allied, y compris les émissions de GES des portées 1 et 2, se trouve à la page 29. Nous adoptons une approche globale selon laquelle les émissions de nos locataires sont comptabilisées dans nos émissions de GES des champs d’application 1 et 2. Nous déclarerons à l’avenir nos émissions du champ d’application 3 conformément aux exigences de l’initiative SBTi.
Décrire la résilience de la stratégie de l’organisation en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins.		Décrire comment les processus de détermination, d’évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l’organisation.	Décrire les cibles utilisées par l’organisation pour gérer les risques et les occasions liés au climat, ainsi que le rendement par rapport aux cibles.
Allied a utilisé deux scénarios climatiques pour effectuer notre analyse de scénarios. Elle incluait le scénario aligné sur l’Accord de Paris (inférieur à 2 C), qui a été guidé par la SDS de l’AIE et la voie de concentration représentative (RCP) 2.6 du GIEC et supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique. Les répercussions les plus importantes sur le marché immobilier canadien dans ce scénario pourraient comprendre la stricte augmentation des règlements, des politiques, de la tarification du carbone et des exigences d’émissions neutres en carbone pour tous les nouveaux aménagements. Ce scénario laisse entendre que les priorités des intervenants pourraient changer, entraînant un potentiel refus de location des locaux par les usagers dans des bâtiments n’ayant pas atteint la neutralité carbone ou n’étant pas prêts pour cette transition, ainsi qu’un abandon par les investisseurs des entreprises sans plans crédibles de décarbonation. Dans ce scénario, nous avons cerné les risques de transition potentiels associés aux politiques et aux investissements, ainsi que les possibilités offertes par les technologies novatrices émergentes. Le deuxième scénario, ou scénario d’inaction (environ 4 °C), a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique. Dans ce scénario, les impacts climatiques les plus graves sur le marché immobilier canadien pourraient comprendre d’importantes perturbations de la chaîne d’approvisionnement en raison de conditions météorologiques extrêmes et d’événements géopolitiques, une augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des épisodes de chaleur extrêmes dans les villes canadiennes, et une augmentation des réclamations d’assurance, des taux et des primes dans les régions non assurables. Dans ce scénario, les risques potentiels et les possibilités cernés étaient principalement associés aux effets physiques du changement climatique. Consultez la page 31 pour les résultats détaillés de l’analyse du scénario. Pour faciliter la gestion et l’atténuation de ces risques, nous avons élaboré un plan de neutralité carbone et nous achèverons l’actualisation de l’analyse des scénarios climatiques d’ici 2026. Consultez la page 8.		En 2024, nous avons effectué une analyse des écarts afin de cerner les possibilités d’améliorer nos processus de gestion des risques liés au climat en nous fondant sur les recommandations des Normes canadiennes d’information sur la durabilité (NCID). Nous achèverons l’actualisation de l’analyse des scénarios climatiques d’ici 2026 afin de réévaluer notre préparation aux impacts liés au climat et de prioriser les mesures qui contribuent directement à la résilience de nos opérations. Nous gérons activement le risque lié à la transition dans le cadre de notre plan de neutralité carbone (voir en page 8, et nous donnons priorité aux risques physiques en mettant en œuvre des stratégies d’atténuation à l’échelle des bâtiments.	Nous comprenons à quel point il est important d’intégrer consciencieusement les mesures et les cibles climatiques dans notre stratégie commerciale et notre politique de rémunération. À ce titre, notre rendement par rapport au GRESB, outil d’analyse comparative internationalement reconnu pour le rendement ESG des sociétés immobilières, est directement lié à la rémunération incitative annuelle de tous les employés. En 2021, nous avons établi des cibles de réduction fondées sur l’intensité en matière de rendement environnemental, y compris sur l’énergie, les émissions de GES, l’eau et les déchets. Avec 2019 comme année de référence, nous avons établi un horizon temporel de cinq ans pour les cibles. En 2024, nous avons atteint nos cibles quinquennales de réduction des impacts environnementaux dans les quatre catégories. Consultez la page 4. En 2024, nous avons établi des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme, conformément aux recommandations de l’initiative SBTi et à une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C; voir la page 8 pour en savoir plus.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

ANALYSE DE SCÉNARIOS					
Scénario 1 : Inférieur à 2 C			Scénario 2 : Environ 4 °C		
Le scénario aligné sur l'Accord de Paris (inférieur à 2 C) a été guidé par la SDS de l'AIE et la voie de concentration représentative (RCP) 2.6 du GIEC et supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique.			Le scénario d'inaction (environ 4 °C) a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique.		
RISQUES		OCCASIONS	RISQUES		OCCASIONS
COURT TERME (AVANT 2030)	- Exigences de mesures de résilience de la part des assureurs - Amélioration des obligations en matière de déclaration des émissions et de planification de la transition - Défis liés à la location de bâtiments à forte consommation de carbone ou sans plans de décarbonation - Augmentation du coût des investissements et de l'aménagement pour répondre aux besoins de décarbonation des actifs nouveaux et existants - Augmentation des coûts opérationnels en raison des mesures d'atténuation proactives - Augmentation rapide des coûts opérationnels en raison de la tarification du carbone - Changements imprévisibles des politiques et variations d'une province à l'autre - Demande rapide d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments nouveaux et existants	- Tirer parti des subventions et des financements pour les investissements neutres en carbone et des mécanismes de financement verts - Accorder la priorité aux programmes à faibles émissions de carbone en raison de la demande accrue des usagers et des investisseurs - Continuer de réutiliser de façon adaptative et d'améliorer le parc immobilier existant - Améliorer et renforcer les capacités internes - Établir des partenariats avec les usagers pour mettre à l'essai des bâtiments neutres en carbone - Améliorer le processus de gestion des risques afin d'intégrer les impacts liés au climat - Rechercher des technologies à faibles émissions de carbone et d'autres nouveaux investissements et co-investissements potentiels - Introduire la neutralité carbone en tant que service aux usagers au moyen de crédits d'élimination du carbone ou d'autres services de réduction des émissions - Investir dans la chaîne d'approvisionnement locale et les partenariats à faibles émissions de carbone	LONG TERME (AU-DELÀ DE 2030)	- Augmentation des primes d'assurance - Augmentation des frais généraux et du stockage afin de conserver un stock d'équipement pour atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement - Augmentation importante des coûts opérationnels et pannes système prolongées - Augmentation des coûts et des délais d'aménagement - Accès limité à un approvisionnement fiable en eau pendant les sécheresses potentielles dans l'Ouest canadien - Possibilité d'espaces pour les usagers non assurables et d'actifs délaissés - Chaîne d'approvisionnement non fiable en raison d'événements météorologiques extrêmes - Variation des loyers et de la demande sur le marché en raison de réglementations régionales incohérentes - Complexité accrue de la planification et des opérations en raison des exigences variables entre les provinces et les municipalités	- Accroître la sensibilisation des usagers au programme de renforcement de la résilience - Intégrer des mesures de résilience et de préparation aux situations d'urgence au-delà du code pour atténuer les risques physiques - Élargir les services axés sur la résilience aux usagers - Intégrer le risque climatique dans le processus d'acquisition et de vérification diligente - Modifier la chaîne d'approvisionnement pour mettre l'accent sur les fournisseurs locaux - Améliorer les connaissances et les capacités des employés en matière de préparation aux situations d'urgence et de résilience
	- Variation importante des facteurs d'émission du réseau entre les provinces, entraînant des coûts d'exploitation variables - Augmentation des matières dangereuses en raison de l'utilisation accrue de batteries - Croissance rapide de la demande d'électricité menant à des baisses de tension dans les bâtiments - Agitation sociale due à l'augmentation du coût de la vie, accélérant les inégalités - Impacts économiques sur les entreprises en raison de l'évolution des préférences des clients	- Réduction des coûts découlant de l'investissement initial réalisé - Augmentation de la demande en raison de l'offre limitée de bureaux neutres en carbone - Explorer et mettre en œuvre des sources de revenus novatrices et liées aux nouvelles technologies - Intégrer les espaces verts dans les grands projets d'aménagement - Renforcer nos partenariats avec des fournisseurs centrés et alignés sur la sobriété carbone. - Attirer des investisseurs alignés sur les objectifs de décarbonation d'Allied		- Impact important sur la chaîne d'approvisionnement et l'entreprise en raison d'événements météorologiques extrêmes - Inégalité dans le noyau urbain en raison de la migration de masse des réfugiés climatiques - Augmentation des pannes d'équipement et des dommages ayant une incidence sur la satisfaction des usagers - Coûts entraînés par le déplacement de l'infrastructure essentielle du bâtiment pour atténuer les risques d'inondation - Augmentation des coûts de sécurité en raison de la criminalité - Risques accrus pour la santé en raison de la mauvaise qualité de l'air - Manque de possibilités d'aménagement côtier en raison de l'élévation du niveau de la mer et des inondations	- Intégrer les facteurs potentiels d'impact climatique dans la conception des bâtiments - Accroître le refroidissement passif et d'autres mesures novatrices de conception résiliente - Améliorer les plans de gestion des bâtiments pour y intégrer des considérations liées au climat - Obtenir des attestations qui démontrent l'engagement à l'égard de mesures de santé de premier plan - Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente - Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente

Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-130A.1	Couverture des données de consommation énergétique en pourcentage de la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)*	96 %	97 %	100 %	27 %	41 %	98 %	100 %	0 %	97 %	3 %
IF-RE-130A.2	(1) Énergie totale consommée en 2024 par zone de portefeuille avec couverture des données	Gigajoule (GJ)**	1 340 795	994 510	189 266	14 553	1 648	123 557	5 751	2 493	5 911	3 106
IF-RE-130A.2	(2) Pourcentage de l'énergie totale provenant du réseau électrique, par sous-secteur immobilier	%**	64 %	68 %	52 %	39 %	41 %	55 %	76 %	55 %	54 %	100 %
IF-RE-130A.2	(3) Pourcentage de l'énergie totale provenant de sources renouvelables, par sous-secteur immobilier	%	0,03 %	0,04 %	-	-	-	-	-	-	-	S. O.
IF-RE-130A.3	Variation comparable de la consommation d'énergie de la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	-3,6 %	-3,8 %	-0,9 %	4,2 %	8,1 %	-6,3 %	0,4 %	-	-0,9 %	7,6 %
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible qui a obtenu une note énergétique, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	67,6 %	79,4 %	51,1 %	40,6 %	56,9 %	89,4 %	-	-	-	S. O.
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible certifié ENERGY STAR, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)***	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S. O.
IF-RE-130A.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle	S. O.	Allied est déterminée à réduire la consommation d'énergie et ses émissions de carbone dans ses propriétés. Notre programme de gestion de l'énergie est axé sur quatre piliers : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les réaménagements et la formation et l'engagement. Au cours des dernières années, nous avons mis l'accent sur l'augmentation de la couverture des données afin de comparer le rendement, de vérifier l'utilisation de l'énergie afin d'évaluer les possibilités d'économies d'énergie et de cerner des projets de conservation rentables et à fort impact. Depuis 2019, Allied a investi plus de 10 millions de dollars dans des projets d'économie d'énergie et d'eau. À l'avenir, nous continuerons de repérer et d'exécuter des projets d'économies d'énergie, donnant priorité à l'amélioration de notre plateforme d'exploitation par le recours à la formation, à des outils et à des processus pour soutenir l'optimisation continue, la détection et le diagnostic des pannes (FDD) et une mise en service continue. Misant sur notre programme de gestion de l'énergie, nous avons élaboré un plan de neutralité carbone pour décarboner notre portefeuille par la modernisation des bâtiments et la conversion énergétique. Notre objectif est de réduire de 42 % nos émissions absolues des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030, en utilisant 2022 comme année de référence, et de réduire de 90 % nos émissions absolues des champs d'application 1 et 2 d'ici 2050. Notre plan de neutralité carbone intègre les besoins de remplacement des immobilisations en fin de vie utile ainsi que nos stratégies de gestion des actifs faisant partie de notre portefeuille national. Cette approche globale nous permet de maximiser les possibilités de synergie en harmonisant les exigences relatives au remplacement des immobilisations sur différents impératifs opérationnels. Pour de plus amples renseignements sur notre plan et notre approche en matière de carboneutralité, consultez la page 8. Pour chaque projet d'économies d'énergie et de décarbonation, nous mènerons une analyse du coût du cycle de vie comportant l'utilisation de notre tarification carbone fictive interne pour évaluer les aspects économiques. Analyse des investissements immobiliers : Allied adopte une approche collaborative dans l'élaboration des plans de gestion de ses actifs, faisant appel aux équipes de l'exploitation, des services techniques, des finances, de la location, de l'aménagement, de la durabilité et de la sécurité. Nous avons ainsi la certitude de prendre en considération tous les points de vue dans la matérialisation de la vision et l'atteinte des objectifs de nos actifs. Nous utilisons des analyses coûts-avantages qui s'appuient sur des données pour orienter nos investissements et nos stratégies opérationnelles. La gestion de l'environnement fait partie intégrante de ce processus, le rendement des services publics étant comparé dans Portfolio Manager d'ENERGY STAR et, le cas échéant, des audits de rendement (énergie, eau, déchets) étant exécutés par l'équipe durabilité des actifs et de l'environnement et des tiers. Ces données éclairent les décisions relatives à la conservation de l'énergie en lien avec les projets d'immobilisations. L'équipe durabilité des actifs et de l'environnement participe activement et établit des cibles de rendement environnemental propres au bâtiment, conformément à notre stratégie concernant l'ESG et à nos cibles. Nouveaux aménagements et réaménagements : Pour s'assurer que notre processus d'aménagement est aligné avec notre stratégie ESG, en 2021, notre équipe a réévalué les normes de conception environnementale de nos exigences de projet du propriétaire (EPP) pour tous les nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement. Les EPP d'Allied définissent les objectifs et les critères du projet pour éclairer la conception, établissent des lignes directrices à l'intention des consultants et des partenaires de coentreprise et décrivent comment nous évaluerons des conceptions afin de nous assurer que les besoins de nos intervenants sont satisfaits. Nous avons continué de parfaire les exigences du maître d'ouvrage en 2024. Les EPP à jour comprendront de nouvelles exigences de rendement en matière de durabilité qui engloberont des cibles de rendement progressives, des exigences spécifiques de conception concernant l'énergie et le carbone et une approche de gouvernance qui appuie la conception neutre en carbone, dans le cadre du plan de neutralité carbone d'Allied. En plus des EPP, nous respectons les normes de l'ASHRAE et la Toronto Green Standard, et nous visons à obtenir des certifications de bâtiment dans la mesure du possible ou, au minimum, à respecter les exigences énoncées dans les certifications. Tous les nouveaux projets d'aménagement d'Allied visent la certification LEED Or au minimum, et évaluent les conceptions de remplacement neutres en carbone à l'aide d'une analyse du coût du cycle de vie. Stratégie opérationnelle : Notre équipe durabilité des actifs et de l'environnement agit en tant qu'experts internes et surveille le rendement environnemental (énergie, émissions de GES, eau et déchets) de notre portefeuille à long terme. L'équipe est chargée de créer et d'exécuter des plans stratégiques qui améliorent le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme. Notre cadre de gestion de l'énergie suit le processus standard « planifier, faire, vérifier, agir » et comprend six fonctions clés, soit la gestion des services publics (énergie, émissions de GES, eau et déchets), analyse comparative du rendement, conformité à la réglementation, gestion de l'approvisionnement en services publics, résilience climatique et certifications du bâtiment, et engagement des usagers. En utilisant l'année 2019 comme référence, en 2021, nous avons établi nos cibles opérationnelles quinquennales initiales de 22,6 kWh/pi² en intensité énergétique (IUE), de 59,1 L/pi² en intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) et de 2,33 kg/pi² en intensité de GES (IGES) d'ici 2024. Chaque année, nous faisons état de notre rendement et de nos progrès dans notre rapport ESG; en 2024, nous avons dépassé notre cible de rendement en matière de consommation d'énergie et d'eau et d'émissions de GES et nous avons atteint notre cible de rendement en ce qui concerne la gestion des déchets. La collecte, la mesure et l'analyse comparative des données sont essentielles pour améliorer le rendement environnemental de nos bâtiments. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager et, en 2024, Measurabl comme systèmes automatisés de collecte de données pour l'ensemble du portefeuille. Nous surveillons la note ENERGY STAR de chaque propriété, qui mesure le rendement énergétique des bâtiments par rapport à celui de leurs pairs sur une échelle de 1 à 100. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous nous assurons de la qualité et de l'exactitude de nos données grâce à notre processus interne d'assurance de la qualité et en soumettant des données à des tiers avant de publier nos renseignements sur le rendement environnemental. En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les principales certifications de bâtiments et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. Le Comité a finalisé la Stratégie nationale de certification des bâtiments en 2023. En 2024, nous avons fait passer la part de notre portefeuille certifié à 48 %. Pour plus de détails, consultez la page 12.									

*La couverture des données présentée ici est fondée uniquement sur les données des compteurs. La couverture des données comprenant des estimations en remplacement des données manquantes est de 100 %.

**Les données présentées ici comprennent des estimations destinées à remédier aux lacunes dans les données.

***La certification Energy Star ne fait pas partie de notre stratégie nationale de certification des bâtiments. Consultez la page 12 pour plus d'informations.

Tableau SASB

GESTION DE L'EAU			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (1) la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)*	92 %	93 %	94 %	63 %	78 %	98 %	100 %	0 %	28 %	S. O.
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (2) la surface de plancher dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)*	98 %	100 %	100 %	63 %	78 %	98 %	100 %	0 %	28 %	S. O.
IF-RE-140a.2	Eau prélevée par zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	En mètres cubes (m³)**	973 524	691 318	151 800	28 502	3 102	87 030	1 894	702	9 177	S. O.
IF-RE-140a.3	Variation comparable du pourcentage d'eau prélevée pour la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	-0,6 %	8,3 %	-16,0 %	-23,1 %	-32,4 %	-15,8 %	-25,0 %	S. O.	-9,3 %	S. O.
IF-RE-140a.4	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques	S. O.	Le portefeuille d'Allied est concentré dans les grands centres urbains du Canada. À ce titre, la principale source d'eau d'Allied est l'approvisionnement en eau municipal et les services publics. La consommation d'eau primaire dans l'ensemble du portefeuille inclut la consommation d'eau potable, l'eau utilisée dans les systèmes de plomberie ou à des fins commerciales particulières et la consommation liée au rendement, à l'entretien et au nettoyage du système de CVCA. Selon l'outil Water Risk Atlas du World Resources Institute, nos bâtiments de Calgary et de Toronto sont associés à un niveau de stress hydrique élevé (40 à 80 %). Aucun bâtiment n'est associé à un niveau de stress hydrique extrêmement élevé (>80 %). Bien que les niveaux de stress hydrique soient considérés comme faibles dans la majeure partie de notre portefeuille, nous reconnaissons que la disponibilité mondiale d'eau douce demeure une préoccupation croissante. Nous visons à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et à appuyer les efforts de conservation visant à atténuer les répercussions négatives de nos activités sur les ressources en eau. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager pour suivre notre consommation mensuelle d'eau dans l'ensemble de notre portefeuille. Au Québec, tous les bâtiments ne sont pas facturés pour leur consommation d'eau et, par conséquent, lorsque des compteurs d'eau sont installés, notre équipe du service technique effectue des relevés manuels pour suivre l'utilisation. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous assurons la qualité et l'exactitude des données en les soumettant à une vérification par une société tierce avant la publication de toute information sur le rendement. Nous avons dépassé la cible de consommation d'eau pour 2024, soit 59,1 L/pi², de notre portefeuille cible***, ce qui représente une amélioration de 28,1 % par rapport à l'année de référence 2019. Nous attribuons cette réalisation à l'exécution de notre stratégie nationale, qui a consisté à effectuer des audits de l'énergie, de l'eau et des déchets afin d'améliorer l'uniformité, la qualité et la collaboration, ce qui s'est traduit par la mise en place de solutions novatrices adaptées à chacun des bâtiments. Nous avons mis en place un outil de suivi central consolidé avec une série de facteurs de décision clés pour établir de façon transparente le calendrier d'audit des bâtiments au cours des cinq prochaines années. Les spécifications de l'audit de l'énergie et de l'eau d'Allied énoncent les exigences techniques pour les consultants par projet lorsqu'ils effectuent des audits sur site et rédigent des rapports finaux. Les spécifications comprennent des références aux normes et codes pertinents, aux exigences de calcul technique et aux formulaires et modèles standard pour contrôler la qualité et la cohérence des études réalisées. Ces évaluations techniques sont à la base de l'identification des projets de rénovation des systèmes hydriques, qui sont financés par notre budget national de l'énergie et de l'eau. En 2024, nous avons poursuivi le déploiement de notre programme de sous-compteurs intelligents pour détecter les fuites d'eau, mettant l'accent sur les restaurants, dont la consommation d'eau représente une part considérable de l'utilisation de l'eau dans notre portefeuille. Nous élargirons notre programme de compteurs secondaires dans l'ensemble de notre portefeuille au cours des prochaines années pour la détection des fuites d'eau, afin de nous attaquer de façon proactive aux fuites d'eau et aux habitudes inhabituelles de consommation d'eau.									

GESTION DES IMPACTS DES LOCATAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-410a.1	(1) Pourcentage de nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources et (2) surface de plancher louée connexe par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	1. Allied a inclus des clauses de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources dans 100 % des nouveaux baux standard de 2018. 2. Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, 2,18 M pi. ca. de surface de plancher louée sont couverts par les baux connexes assortis de clauses de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources. Cela comprend ce qui suit : Bureau : 2 012 416 pi. ca. Commerce de détail : 172 435 pi. ca.									
IF-RE-410a.2	Pourcentage de locataires avec des compteurs ou des compteurs secondaires distincts pour (1) la consommation d'électricité du réseau et (2) les prélèvements d'eau, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	Dans nos bâtiments, il existe habituellement deux scénarios pour les compteurs secondaires : 1. Les bâtiments avec plusieurs compteurs de services publics. Dans certains cas, les usagers sont titulaires du compte et paient leurs factures directement. Habituellement, nous ne recevons pas de données pour les comptes détenus par les usagers, à moins qu'elles ne soient fournies par l'utilisateur à la demande d'Allied. 2. Allied est le seul titulaire de compte pour tous les services publics. Dans certains de ces bâtiments, nous avons installé des systèmes de compteurs secondaires tiers pour mesurer l'utilisation dans les unités des usagers. Dans le cas des nouveaux bâtiments et des bâtiments en cours de réaménagement, Allied installe des systèmes de compteurs d'énergie secondaires pour surveiller plus précisément les niveaux de consommation d'énergie des usagers. Au 31 décembre 2024, 46 de nos bâtiments étaient dotés de compteurs d'énergie et/ou d'eau secondaires, soit une couverture de 8 174 425 pi. ca. de surface de bâtiment brute et environ 41 % de notre portefeuille.									

*La couverture des données présentée ici est fondée uniquement sur les données des compteurs. La couverture des données comprenant des estimations en remplacement des données manquantes est de 100 %.

**Les données présentées ici comprennent des estimations destinées à remédier aux lacunes dans les données.

*** Le tableau GRI (p. 35) explique les limites de notre portefeuille ciblé pour la réduction de l'énergie, de l'eau et des émissions de GES.

Tableau SASB

GESTION DES IMPACTS DES LOCATAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-410a.3	Discussion sur l’approche en matière de mesures, d’incitations et d’améliorations des impacts des locataires sur le développement durable	S. O.	La création d'une véritable expérience de l'utilisateur est essentielle au succès de notre entreprise. En collaborant et en communiquant régulièrement avec nos usagers, nous pouvons avoir un impact beaucoup plus fort sur le rendement environnemental de nos propriétés. Nous sommes persuadés qu'il est essentiel de mobiliser les usagers en tant que partenaires pour réduire la consommation d'énergie, d'eau et de déchets et soutenir la conservation des ressources. Nous mobilisons nos usagers en les sensibilisant et en leur présentant des protocoles opérationnels pour réduire les impacts environnementaux dans nos bâtiments. Allied fournit également aux employés des troussees d'outils pour promouvoir les comportements favorables à l'environnement dans nos bâtiments. Les troussees d'outils comprennent des informations sur le nettoyage écologique, la lutte contre les organismes nuisibles et la mise en place de bacs de matières organiques, afin de soutenir les ambitions de développement durable des usagers du bâtiment et d'Allied. Depuis 2017, nous avons mis en œuvre des initiatives de gestion des déchets et des programmes de formation à l'intention de nos usagers, de nos fournisseurs et des membres de notre équipe interne afin d'améliorer les comportements en matière de déchets et d'accroître le taux de réacheminement des déchets recyclés, des matières organiques, des déchets électroniques et des déchets dangereux. En 2024, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre Stratégie de gestion des déchets, qui comprend diverses initiatives visant à mobiliser les utilisateurs pour réduire les déchets mis en décharge et accroître les niveaux de détournement des déchets des sites d'enfouissement. Ces efforts ont comporté la mise à jour de la signalisation des déchets, la coordination de la collecte des déchets électroniques, l'organisation d'événements pendant la Semaine de réduction des déchets et le Mois de la Terre, la distribution d'information sur les audits et des activités de sensibilisation et de communication continues à l'intention des utilisateurs au sujet des pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets. Pour assurer l'amélioration continue de l'expérience de nos usagers dans nos bâtiments, nous faisons appel à l'organisme tiers Grace Hill KingsleySurveys pour l'envoi de notre évaluation annuelle de l'expérience de l'utilisateur. Dans le cadre de ce sondage, nous posons des questions liées au développement durable, par exemple sur l'importance des initiatives de développement durable pour l'organisation et le niveau de satisfaction à l'égard des engagements en matière de construction durable de leurs propriétés. Nous avons réalisé notre cinquième évaluation annuelle en 2024 et nous nous sommes engagés à réaliser un sondage annuel pour évaluer notre rendement. Nous avons l'intention d'utiliser ces informations pour aider ses usagers à atteindre leurs objectifs de durabilité. Depuis 2018, notre bail standard comprend une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources, ce qui favorise la conservation de l'énergie par les usagers. Allied recueille également des informations auprès des usagers pour les programmes d'évaluation énergétique obligatoires, comme ENERGY STAR Portfolio Manager.									

CHANGEMENT CLIMATIQUE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-450a.1	Superficie des propriétés situées en zone inondable centennale, par sous-secteur immobilier	Pieds carrés (pi. ca.) Superficies des propriétés situées en zone inondable centennale. Identifiées à l'aide de l'outil FM Global Flood Risk	8 960 588	7 434 927	663 238	4 288	20 663	806 329	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	31 143	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse des risques liés au changement climatique, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques	S. O.	Pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques, Allied intègre les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans ses processus de gestion des risques d'entreprise et ses fonctions opérationnelles. Le conseil d'administration reconnaît que les changements climatiques représentent un risque pour les activités d'Allied en raison de l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles et du virage vers une économie sobre en carbone, qui ont des répercussions sur les investissements immobiliers. Dans ce contexte, Allied est déterminée à atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050 afin de réduire son exposition aux risques liés au climat. Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers présentent au conseil d'administration au moins une fois par année sur les questions liées au climat. En décembre 2024, Allied a tenu une séance d'information à l'intention de la direction et des administrateurs sur le plan de neutralité carbone, les cibles de rendement environnemental et l'évolution du rapport sur les facteurs ESG, dont la mise en conformité aux normes IFRS et aux NCID. En 2024, dans le cadre de nos mesures pour contrer le risque lié à la transition, nous nous sommes engagés à établir des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme, en phase avec l'initiative SBTi et à une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Ces cibles s'appliqueront tant à nos portefeuilles de location qu'à nos portefeuilles d'aménagement. Utilisant 2022 comme année de référence, nous avons pris l'engagement de réduire de 42 % les émissions absolues des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030. De plus, nous sommes déterminés à réduire de 90 % les émissions absolues des champs d'application 1, 2 et 3 d'ici 2050. Ces cibles ont été validées par l'initiative SBTi en mai 2025. Consultez la page 8 pour plus d'informations. Nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique en optimisant la gestion des risques physiques dans nos acquisitions, nos activités d'aménagement et nos opérations. Nous avions déjà établi des partenariats avec des experts en risques climatiques pour évaluer les risques propres aux emplacements liés à des phénomènes météorologiques extrêmes, à l'aide d'un cadre inspiré des normes ISO 14091 et ISO 31000 et du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP), afin de définir les vulnérabilités à sept dangers naturels. À la lumière de ces renseignements, nous avons engagé des dépenses d'investissement, mis à jour les plans d'intervention d'urgence et examiné les polices d'assurance pour faire face aux éventuels dommages matériels liés au climat. Nous projetons de poursuivre notre collaboration avec des experts pour élargir notre cadre d'évaluation à l'échelle nationale, en améliorant nos stratégies de résilience et d'atténuation dans l'ensemble de nos propriétés. Afin de faire progresser nos pratiques d'évaluation et d'analyse des risques liés au climat, nous établissons des rapports conformes aux exigences de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et à ses recommandations de divulgation pour la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles. Consultez la page 30 pour plus d'informations.									

Tableau GRI

GRI : Index du contenu

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
INDEX DU CONTENU GRI		
	ii. Déclaration d'utilisation	La fiducie de placement immobilier Allied Properties a établi un rapport conformément aux normes de la GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.
	iii. Titre de la GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
	iv. Norme(s) sectorielle(s) de la GRI qui s'appliquent au(x) secteur(s) de l'organisation	Sans objet – le document d'orientation sur le secteur de l'immobilier n'a pas été publié au moment de la publication.

GRI 2 : Informations générales 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 1	a. Dénomination sociale de l'organisation	Fiducie de placement immobilier Allied Properties
	b. Propriété et forme juridique	FPI Allied Properties, société à participation multiple, cotée à la Bourse de Toronto (XTSE : AP.UN)
	c. Emplacement du siège social	134, rue Peter, bureau 1700, Toronto (Ontario) M5V 2H2
	d. Emplacement des opérations	Canada
2 - 2	a. répertorier toutes les entités incluses dans ses rapports de développement durable	Fiducie de placement immobilier Allied Properties Liste de toutes les entités : Reportez-vous à la page 10 sur 59 de notre fiche d'information annuelle 2024 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2025/02/Allied_AIF_December-31-2024.pdf)
	b. si l'organisation a des états financiers consolidés audités ou des informations financières déposées dans des archives publiques, indiquer les différences entre la liste des entités incluses dans ses rapports financiers et la liste incluse dans ses rapports sur le développement durable	La portée de notre rapport annuel sur les facteurs ESG est conforme aux rapports financiers, sauf indication contraire. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 29 pour plus de détails.
	c. si l'organisation comprend plusieurs entités, expliquer l'approche utilisée pour regrouper l'information, notamment : i. si l'approche implique ou non des ajustements de l'information pour les intérêts minoritaires ii. la façon dont l'approche tient compte des fusions, des acquisitions et des cessions d'entités ou de parties d'entités iii. si et comment l'approche diffère entre les divulgations dans la présente norme et selon les sujets importants	Comme indiqué à la note 2 (C) des états financiers 2024 d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2024/01/Allied_Q4AR_December-31-2023.pdf) Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Allied et de ses filiales. Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles Allied exerce un contrôle, ce dernier étant défini comme le pouvoir de diriger les activités pertinentes d'une entité afin de tirer profit de ses activités. Le contrôle existe lorsqu'une société mère est exposée à des rendements variables de la part des filiales ou a des droits à cet égard et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à Allied et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin. Les transactions entre filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les politiques comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par Allied. Toutes les filiales établissent les rapports au 31 décembre. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 29 pour plus de détails.
2 - 3	a. préciser la période d'établissement et la fréquence du rapport sur le développement durable	Rapport annuel. Du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.
	b. préciser la période d'établissement du rapport des états financiers et, si elle ne correspond pas à la période d'établissement du rapport sur le développement durable, en expliquer la raison	La période d'établissement du rapport financier est l'année civile (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année). Cela correspond à notre période d'établissement du rapport ESG.
	c. déclarer la date de publication du rapport ou des renseignements déclarés	9 juin 2025.
	d. préciser le point de contact pour les questions sur le rapport ou les renseignements déclarés	David Doull, vice-président principal, Personnes et marque, ddoull@alliedreit.com
2 - 4	a. faire rapport des retraitements de renseignements effectués au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes et expliquer : i. les motifs des retraitements ii. l'effet des retraitements	Aucun retraitement de l'information pour la période de déclaration 2024.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 5	a. décrire sa politique et ses pratiques d'assurance externe, y compris si et comment le plus haut organe de gouvernance et les cadres dirigeants sont impliqués	Nous cherchons à fournir une assurance à l'égard de nos renseignements déclarés en faisant assurer à un niveau limité chaque année nos données sur l'énergie, les GES, l'eau et les déchets afin de garantir l'exactitude des rapports ESG. Cette démarche est coordonnée et supervisée par notre directeur principal, Durabilité des actifs et de l'environnement. Les données vérifiées à l'externe sont communiquées au comité ESG et au conseil d'administration au moyen du rapport ESG et des présentations connexes.
	b. si les rapports sur le développement durable de l'organisation ont obtenu une assurance externe : i. fournir un lien ou une référence au(x) rapport(s) d'assurance externe(s) ou déclaration(s) d'assurance ii. décrire ce qui a été assuré et sur quelle base, y compris les normes d'assurance utilisées, le niveau d'assurance obtenu et les limites du processus d'assurance iii. décrire la relation entre l'organisation et le fournisseur d'assurance	Les données sur l'énergie, sur les GES, sur l'eau et sur les déchets de 2024 incluses dans le présent rapport ont été assurées à un niveau limité par SCV Consulting Ltd. en utilisant ISAE 3000 pour notre consommation d'énergie, notre consommation d'eau et la production de déchets, ainsi que la norme ISO 14064-3:2019 pour nos émissions de gaz à effet de serre. SCV Consulting Ltd. est un cabinet de conseil tiers qui ne participe pas à la collecte de données.
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 6	a. déclarer le ou les secteurs dans lesquels elle est active	Immobilier
	b. décrire sa chaîne de valeur, notamment : i. les activités, les produits, les services et les marchés de l'entreprise ii. la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise iii. les entités en aval de l'entreprise et leurs activités	i. Les principales activités commerciales d'Allied en 2024 comprenaient l'exploitation, l'aménagement et le réaménagement d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada. Nos principaux types de propriétés en 2024 étaient des bureaux et des commerces de détail situés à Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal. Notre mission est de fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail durables et propices au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité. Les entreprises du savoir représentent environ 40 % de la production économique du Canada, possèdent et occupent plus de 27 % de tous les établissements commerciaux et emploient environ un tiers de la main-d'œuvre canadienne. Les usagers de nos bureaux sont à divers stades de croissance et de développement de leur cycle de vie. Certaines jeunes entreprises occupent 5 000 pieds carrés ou moins, tandis que des entreprises établies occupent 100 000 pieds carrés ou plus. ii./ iii. Allied collabore principalement avec des fournisseurs qui nous aident à développer, à gérer et à entretenir efficacement nos propriétés. Il s'agit notamment d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs généraux et d'entrepreneurs dans les principales catégories de services (c.-à-d. CVCA, sécurité, nettoyage). Nos fournisseurs sont situés à divers endroits, mais ils ont tendance à être concentrés dans nos principales régions géographiques (Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal). En ce qui concerne les projets d'aménagement et de réaménagement d'envergure, nous visons à mobiliser des fournisseurs locaux sur le site du projet, dans la mesure du possible. Nous classons généralement les entreprises du savoir, nos usagers, dans les groupes suivants : • Services aux entreprises et professionnels • Éducation et institutions • Services financiers • Gouvernement • Sciences de la vie • Médias et divertissement • Télécommunications et technologies de l'information
	c. signaler toute autre relation d'affaires pertinente	En 2024, nos partenaires en coentreprise comprenaient RioCan Real Estate Investment Trust, Sutter Hill, OPTrust, Westbank et Perimeter Development Corporation.
	d. décrire les changements importants survenus au cours des périodes 2-6-a, 2-6-b et 2-6-c par rapport à la période d'établissement de rapport précédente.	• Allied a conclu l'acquisition de propriétés en 2024, ce qui a fait croître la valeur de ses placements immobiliers de 744,8 millions de dollars. Voir les notes 4 et 8 des états financiers de 2024, aux pages 140 et 147 du rapport annuel de 2024 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2025/02/Allied_Q4AR_December-31-2024.pdf). • Allied a conclu la cession d'immeubles de placement en 2024, ce qui s'est traduit par un produit brut de 203,7 millions de dollars ou un produit net en espèces de 144,4 millions de dollars. De plus, le 19 décembre 2024, le partenariat TELUS Sky (dans lequel Allied détient une participation d'un tiers) a vendu son volet commercial à TELUS à un prix de vente de 157,0 millions de dollars (52,3 millions de dollars représentant la part d'Allied). Veuillez consulter les notes 4 et 8 des états financiers de 2024, qui se trouvent aux pages 140 et 147 du rapport annuel de 2024 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2025/02/Allied_Q4AR_December-31-2024.pdf). • Le 26 septembre 2024, Allied a émis 250,0 millions de dollars de débentures de premier rang non garanties portant intérêt au taux de 5,534 % et venant à échéance le 26 septembre 2028 (les « débentures de série J ») dans le cadre d'un placement privé, les paiements d'intérêts semestriels étant exigibles les 26 mars et 26 septembre de chaque année à partir du 26 mars 2025. Le produit de l'émission des débentures de série J a été affecté au remboursement d'un prêt à court terme à taux variable. • Nos activités opérationnelles et d'aménagement clés n'ont pas changé en 2024.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 7	a-b. déclarer le nombre total : i. d'employés permanents et une ventilation par sexe et par région ii. d'employés temporaires et une ventilation par sexe et par région iii. d'employés dont les heures de travail ne sont pas garanties, et une ventilation par sexe et par région iv. d'employés à temps plein et une ventilation par sexe et par région v. d'employés à temps partiel et une ventilation par sexe et par région	

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																																									
GOUVERNANCE																																																																																											
2 - 9	a. décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités du plus haut organe de gouvernance	Pages 26 et 27 et à l'adresse https://alliedreit.com/fr/compagnie/esg/																																																																																									
	b. dresser la liste des comités du plus haut organe de gouvernance qui sont responsables de la prise de décisions et de la supervision de la gestion des répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Page 26 et à l'adresse https://alliedreit.com/fr/compagnie/esg/																																																																																									
	c. décrire la composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités avec les éléments suivants : i. membres exécutifs et non exécutifs ii. indépendance iii. mandat des membres de l'organe de gouvernance iv. le nombre d'autres postes et engagements importants détenus par chaque membre, et la nature des engagements v. genre vi. groupes sociaux sous-représentés vii. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise viii. représentation des intervenants	Le conseil d'administration est le plus haut organe de gouvernance d'Allied et est composé de neuf administrateurs au 31 décembre 2024. Les administrateurs de 2024 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Hazel Claxton, Lois Cormack, Michael Emory, Antonia Rossi, Stephen Sender, Jennifer Tory et Cecilia Williams. i. Non exécutifs : 78 % / Exécutifs : 22 % (Michael Emory, Cecilia Williams) ii. Indépendants : 78 % / Non indépendants : 22 % (Michael Emory, Cecilia Williams) iii. Matthew Andrade : 2 ans; Kay Brekken : 3 ans; Hazel Claxton : 2 ans; Lois Cormack : 6 ans; Michael Emory : 22 ans; Antonia Rossi : 2 ans; Stephen Sender : 4 ans; Jennifer Tory : 4 ans; Cecilia Williams : 1 an. iv. Aucun v. Femmes : 67 % / Hommes : 33 % vi. Un vii. La grille des compétences des administrateurs ci-dessous illustre les quatre principales compétences et l'expérience de chaque administrateur en ce qui concerne Allied. <table><tr><th>ADMINISTRATEUR</th><th>CLIMAT ET FACTEURS ESG</th><th>RÉMUNÉRATION ET GESTION DES TALENTS</th><th>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</th><th>HAUTE DIRECTION, VISION ET STRATÉGIE</th><th>FINANCES ET MARCHÉS DES CAPITAUX</th><th>LITTÉRATIE FINANCIÈRE ET RAPPORTS FINANCIERS</th><th>IMMOBILIER</th><th>GESTION DES RISQUES</th></tr><tr><td>Mathew Andrade</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Kay Brekken</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Hazel Claxton</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td></tr><tr><td>Lois Cormack</td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Michael R. Emory</td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td></td></tr><tr><td>Antonia Rossi</td><td>x</td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Stephen L. Sender</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td></tr><tr><td>Jennifer Tory</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td>x</td><td></td></tr><tr><td>Cecilia C. Williams</td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td></tr></table> viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs. Le conseil d'administration compte deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. Les membres du comité d'audit pour 2024 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Lois Cormack et Stephen Sender. i. Non exécutifs : 100 % / Exécutifs : 0 % ii. Indépendants : 100 % / Non indépendants : 0 % iii. Consultez iii. ci-dessus iv. Consultez iv. ci-dessus v. Femmes : 50 % / Hommes : 50 % vi. Aucun vii. Consultez le tableau des compétences ci-dessus viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs. Les membres du Comité de la gouvernance, de la rémunération et des candidatures pour 2024 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Hazel Claxton, Lois Cormack, Antonia Rossi et Jennifer Tory. i. Non exécutifs : 100 % / Exécutifs : 0 % ii. Indépendants : 100 % / Non indépendants : 0 % iii. Consultez iii. ci-dessus iv. Consultez iv. ci-dessus v. Femmes : 83 % / Hommes : 17 % vi. Un vii. Consultez le tableau des compétences ci-dessus viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs de parts et la circulaire d'information de la direction d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2025/04/Allied_2025_MIC_Digital.pdf)	ADMINISTRATEUR	CLIMAT ET FACTEURS ESG	RÉMUNÉRATION ET GESTION DES TALENTS	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	HAUTE DIRECTION, VISION ET STRATÉGIE	FINANCES ET MARCHÉS DES CAPITAUX	LITTÉRATIE FINANCIÈRE ET RAPPORTS FINANCIERS	IMMOBILIER	GESTION DES RISQUES	Mathew Andrade		x	x		x	x			Kay Brekken					x	x	x	x	Hazel Claxton		x	x			x		x	Lois Cormack			x	x	x	x			Michael R. Emory			x	x	x		x		Antonia Rossi	x			x			x	x	Stephen L. Sender					x	x	x	x	Jennifer Tory		x	x	x			x		Cecilia C. Williams				x	x	x	x
ADMINISTRATEUR	CLIMAT ET FACTEURS ESG	RÉMUNÉRATION ET GESTION DES TALENTS	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	HAUTE DIRECTION, VISION ET STRATÉGIE	FINANCES ET MARCHÉS DES CAPITAUX	LITTÉRATIE FINANCIÈRE ET RAPPORTS FINANCIERS	IMMOBILIER	GESTION DES RISQUES																																																																																			
Mathew Andrade		x	x		x	x																																																																																					
Kay Brekken					x	x	x	x																																																																																			
Hazel Claxton		x	x			x		x																																																																																			
Lois Cormack			x	x	x	x																																																																																					
Michael R. Emory			x	x	x		x																																																																																				
Antonia Rossi	x			x			x	x																																																																																			
Stephen L. Sender					x	x	x	x																																																																																			
Jennifer Tory		x	x	x			x																																																																																				
Cecilia C. Williams				x	x	x	x																																																																																				

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 10	a. décrire les processus de nomination et de sélection du plus haut organe de gouvernance et de ses comités	Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé de trouver des candidats appropriés qui seront recommandés au conseil d’administration par les détenteurs de parts. Les administrateurs sont élus par résolution adoptée à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des détenteurs de parts. Les administrateurs élus à une assemblée annuelle seront élus pour un mandat expirant à la prochaine assemblée annuelle et pourront être réélus. Un administrateur élu pour combler un poste vacant sera élu pour le reste du mandat de l’administrateur qu’il succède. Les propositions des détenteurs de parts pour la nomination des administrateurs peuvent être faites conformément à la déclaration de fiducie d’Allied.
	b. décrire les critères utilisés pour nommer et sélectionner les membres du plus haut organe de gouvernance, y compris si et comment les éléments suivants sont pris en considération : i. point de vue des intervenants (y compris les actionnaires) ii. diversité iii. indépendance iv. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise	Le conseil recherche des administrateurs de différents horizons et expériences qui amélioreront sa capacité à orienter la stratégie à long terme et les activités commerciales courantes d’Allied. i. Les détenteurs de parts peuvent proposer des candidats à l’élection en qualité d’administrateurs conformément à la déclaration de fiducie. ii. La diversité, y compris le genre et d’autres éléments exprimant la diversité, est un facteur important, pris en compte dans le choix et la sélection des membres du conseil. En vertu de la Politique relative à la diversité d’Allied, le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures (CGR&C) doit repérer et sélectionner des candidats en fonction de leur mérite en utilisant des critères objectifs et en veillant à tenir compte de la diversité. Chaque année, le CGR&C i) évaluera l’efficacité du processus de nomination ou de mise en candidature des administrateurs et des dirigeants eu égard à l’atteinte des objectifs de diversité d’Allied, et ii) envisagera et, s’il le juge opportun, recommandera aux administrateurs l’adoption d’objectifs mesurables en matière de diversité du conseil et de la haute direction. À tout moment, le conseil peut chercher à rajuster un ou plusieurs objectifs concernant sa diversité et mesurer les progrès en conséquence. iii. L’indépendance des administrateurs est grandement valorisée et prise en compte dans la nomination des candidats potentiels. En plus de l’indépendance vis-à-vis de la direction d’Allied, les adhésions imbriquées au conseil d’administration parmi les administrateurs et les candidats sont également considérées. iv. Consultez le tableau des compétences dans la divulgation 2-9 vii.
2 - 11	a. indiquer si le président du plus haut organe de gouvernance est également un directeur principal de l’organisation	Oui
	b. si le président est également un directeur principal, expliquer sa fonction au sein de la direction de l’organisation, les raisons de cet arrangement et la façon dont les conflits d’intérêts sont évités et atténués	La transition de Michael Emory de son rôle de président et chef de la direction d’Allied à celui de président du comité de direction, le 2 mai 2023, a été un élément clé du plan de relève du dirigeant et du conseil d’administration d’Allied. Compte tenu du rôle crucial que M. Emory a joué dans la fondation d’Allied et du leadership qu’il a exercé tout au long de son existence en tant qu’entreprise publique (depuis 2003), le conseil d’administration considère que le rôle de président du comité de direction est essentiel pour assurer une transition de leadership efficace, conformément aux intérêts des détenteurs de parts d’Allied. Un autre élément clé du plan de relève d’Allied a été la nomination, le 2 mai 2023, de Jennifer Tory, fiduciaire indépendante d’Allied, au poste de fiduciaire principale d’Allied. Le président du comité de direction et le fiduciaire principal, en collaboration l’un avec l’autre, assurent le leadership du Conseil et favorisent le fonctionnement efficace de celui-ci dans l’exécution de son mandat. Le président du comité de direction préside toutes les réunions du Conseil et des détenteurs de parts, et est expressément responsable de diriger l’élaboration, l’amélioration et le respect continus de la vision, de la mission et de la culture d’Allied en collaboration avec le président-directeur général et les fiduciaires. Le fiduciaire principal agit à titre de dirigeant efficace du conseil d’administration relativement à toutes les questions qui doivent être examinées par les fiduciaires indépendants et préside toutes les réunions des fiduciaires indépendants. Ses responsabilités consistent notamment à veiller à ce que les fiduciaires indépendants se réunissent sans la direction et les fiduciaires non indépendants à chaque réunion régulière et non régulière du conseil d’administration.
2 - 12	a. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance et des directeurs principaux dans l’élaboration, l’approbation et la mise à jour des objectifs, des énoncés de valeur ou de mission, des stratégies, des politiques et des objectifs de l’entreprise en matière de développement durable.	Le conseil est chargé de superviser les activités et les affaires d’Allied, conformément à la Déclaration de fiducie. Les administrateurs ont adopté un mandat dont une copie peut être consultée à l’annexe « A » de la circulaire d’information de la direction d’Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2025/04/Allied_2025_MIC_Digital.pdf). Le mandat des administrateurs prévoit qu’ils sont responsables d’examiner et d’approuver, s’il y a lieu, les plans stratégiques de la direction sur une base annuelle. Le mandat des administrateurs prévoit en outre qu’ils sont responsables de superviser et de surveiller la stratégie ESG d’Allied, y compris l’intégration du développement durable dans la stratégie commerciale globale d’Allied et l’élaboration du plan de neutralité carbone d’Allied.
	b. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans la supervision de la vérification diligente de l’entreprise et d’autres processus qui permettent de déterminer et de gérer les répercussions de l’entreprise sur l’économie, l’environnement et les personnes, notamment : i. si et comment le plus haut organe de gouvernance collabore avec les intervenants pour appuyer ces processus ii. la façon dont le plus haut organe de gouvernance tient compte des résultats de ces processus	Consultez la page 26 pour avoir une description de la façon dont le conseil surveille la stratégie concernant l’ESG d’Allied et le processus d’examen de l’efficacité. Les impacts sont surveillés dans le cadre de la gestion et de la mise en œuvre de la stratégie concernant l’ESG.
	c. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans l’examen de l’efficacité des processus de l’entreprise, tel qu’il est décrit au point 2-12-b, et indiquer la fréquence de cet examen	

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 13	a. décrire comment le plus haut organe de gouvernance délègue la responsabilité de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. s'il a nommé des cadres dirigeants responsables de la gestion des impacts ii. s'il a délégué la responsabilité de la gestion des impacts à d'autres employés	Consultez la page 26 pour avoir une description du processus du conseil pour déléguer la responsabilité de la gestion des impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes.
	b. décrire le processus et la fréquence selon lesquels les cadres dirigeants ou d'autres employés doivent fournir un rapport au plus haut organe de gouvernance concernant la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil reçoit régulièrement des mises à jour de la direction concernant la stratégie, les initiatives et les rapports ESG d'Allied. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus sur la structure de gouvernance ESG d'Allied, consultez la page 26.
2 - 14	a. indiquer si le plus haut organe de gouvernance est chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, et, dans l'affirmative, décrire le processus d'examen et d'approbation des renseignements	Le conseil d'administration d'Allied examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et est chargé de superviser notre stratégie et notre philosophie de gouvernance ESG, y compris les sujets importants d'Allied. Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers présentent au conseil d'administration au moins une fois par année sur les questions liées au climat. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus, consultez la page 26.
	a. si le plus haut organe de gouvernance n'est pas chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, en donner la raison	Sans objet.
2 - 15	a. décrire les processus que doit suivre le plus haut organe de gouvernance pour prévenir et atténuer les conflits d'intérêts	Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable aux employés, aux dirigeants et aux administrateurs d'Allied pour gérer les conflits d'intérêts, entre autres choses. Le Code a été modifié le 1 ^{er} décembre 2022 afin de fournir des directives plus complètes sur les conflits d'intérêts. Le Conseil d'administration surveille la conformité au Code et reçoit des rapports périodiques de la direction concernant toute activité de conformité découlant du Code. Les administrateurs et les cadres dirigeants sont tenus de remplir un questionnaire sur les conflits d'intérêts chaque année, et tous les employés, les dirigeants et les administrateurs sont tenus de signaler tout conflit d'intérêts découlant de leurs activités pour Allied ainsi que toute infraction ou tout soupçon d'infraction au Code. Le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures examine chaque année le caractère adéquat du Code. Les administrateurs sont tenus d'examiner et d'approuver toutes les opérations importantes entre parties liées, conformément aux processus et aux protocoles élaborés par le CGR&C. En vertu du protocole pour les opérations entre apparentés adopté par les administrateurs, tous les administrateurs, dirigeants et employés d'Allied sont tenus d'informer l'avocat général, le chef de la direction ou le président du comité de direction d'Allied de toute opération entre apparentés dont ils prennent connaissance. Le conseil d'administration examine toutes les opérations entre apparentés, quelle qu'en soit la valeur, au moins une fois par trimestre. Toute transaction entre apparentés dont la valeur dépassera ou pourrait dépasser 100 000 \$ CA au cours d'un exercice financier donné devra être approuvée ou désapprouvée par les administrateurs (ou les administrateurs indépendants ou un de leurs comités, le cas échéant), sous réserve de rares exceptions. Le Code de conduite commerciale d'Allied peut être consulté sur notre site Web à l'adresse https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/12/Code-of-Business-Conduct-ua.pdf .
	déclarer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux intervenants, y compris, au minimum, les conflits d'intérêts liés à ce qui suit : i. les membres de plusieurs conseils ii. les participations croisées auprès de fournisseurs et d'autres intervenants iii. l'existence d'actionnaires majoritaires iv. les apparentés, leurs relations, leurs transactions et leurs soldes impayés	i. Chaque année, la circulaire d'information de la direction d'Allied communique le nom des membres de plusieurs conseils aux détenteurs de parts, le cas échéant. ii. Il n'y a pas de participations croisées à déclarer. iii. L'existence de détenteurs de parts exerçant un contrôle, le cas échéant, est déclarée aux détenteurs de parts au moins une fois par an dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. iv. Les opérations importantes entre apparentés, y compris les soldes impayés, sont déclarées aux détenteurs de parts dans l'annexe aux états financiers pour chaque trimestre et chaque année.
2 - 16	a. décrire si et comment les préoccupations critiques sont communiquées au plus haut organe de gouvernance	Allied a mis en place un processus ouvert permettant aux détenteurs de parts de communiquer avec le conseil d'administration, y compris les présidents des comités du conseil d'administration, par la poste ou par courriel au président du comité de direction ou le fiduciaire principal du conseil d'administration. L'adresse postale et l'adresse de courriel sont incluses au moins une fois par année dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. Le président du comité de direction/le fiduciaire principal rend compte au comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures et au conseil d'administration de toutes les communications avec les détenteurs de parts. Les cadres dirigeants fournissent, au minimum, des mises à jour trimestrielles au conseil d'administration concernant les préoccupations soulevées par nos employés.
	b. déclarer le nombre total et la nature des préoccupations critiques qui ont été communiquées au plus haut organe de gouvernance au cours de la période d'établissement du rapport	Aucune préoccupation critique n'a été communiquée au conseil d'administration au cours de la période d'établissement du rapport.
2 - 17	a. indiquer les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives du plus haut organe de gouvernance en matière de développement durable	En tant que propriétaire et exploitant de près de 200 propriétés au Canada, la construction et l'exploitation de bâtiments résilients au changement climatique font partie intégrante de notre développement durable. Le conseil d'administration est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques d'Allied en identifiant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques, y compris les risques ESG et les risques liés au changement climatique. Le Conseil administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité d'audit et le CGR&C, qui traitent chacun des risques relevant de leurs domaines respectifs. Depuis 2017, le conseil d'administration considère le risque lié au changement climatique comme un risque environnemental pour les activités d'Allied, en particulier les coûts d'exploitation et les biens matériels, car la probabilité de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents augmente en raison de la hausse des températures mondiales. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour continues sur les mesures prises pour évaluer les risques climatiques et appuyer l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied. Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers font des présentations au conseil d'administration sur les questions liées aux facteurs ESG de façon continue. Plus récemment, en décembre 2024, deux membres chevronnés des équipes de durabilité d'Allied ont présenté des mises à jour sur nos priorités ESG, dont nos cibles de rendement environnemental, le plan de neutralité carbone et les mises à jour relatives à la présentation de l'information conformément aux Norme canadiennes d'information sur la durabilité. Notre fondateur et président exécutif et le président et chef de la direction, tous deux membres du conseil d'administration, siègent à notre comité exécutif ESG et participent à des activités de formation continue sur notre évaluation de double pertinence, le prix du carbone en interne et le plan de neutralité carbone.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 18	a. décrire les processus d'évaluation du rendement du plus haut organe de gouvernance en matière de surveillance de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil d'administration est chargé de surveiller la Stratégie ESG d'Allied et d'évaluer le rendement ESG global de notre entreprise au moyen d'évaluations et de cadres tiers qui déterminent les impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes. Le conseil d'administration examine les résultats d'évaluation d'ISS, de Board Games, du GRESB, de notre sondage sur l'engagement des usagers et de notre sondage sur l'engagement des employés au moins une fois par année. Le rendement et les résultats de 2024 évalués par ISS, Board Games et le GRESB se trouvent à la page 27. Les points forts de notre sondage sur l'engagement des usagers se trouvent à la page 19 et les points forts de notre sondage sur l'engagement des employés se trouvent à la page 21. Le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures procède à une évaluation annuelle de la gouvernance globale, du rendement et de l'établissement des priorités du conseil d'administration et à une évaluation individuelle des administrateurs au moyen d'un sondage sur l'efficacité du conseil d'administration et d'une évaluation individuelle menée par le président du conseil et le fiduciaire principal. Le président du Conseil rend compte des résultats du sondage et des évaluations individuelles au CGR&NC et au Conseil.
	b. indiquer si les évaluations sont indépendantes ou non, et indiquer la fréquence des évaluations	
	c. décrire les mesures prises en réponse aux évaluations, y compris les changements apportés à la composition du plus haut organe de gouvernance et aux pratiques organisationnelles	Pour favoriser l'amélioration continue de nos impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes, le conseil d'administration d'Allied a adopté une politique ESG officielle en décembre 2021. La direction rend compte de ses activités au Conseil au moins une fois par année en ce qui concerne : i) la stratégie et les initiatives ESG d'Allied, dont les progrès réalisés par Allied dans l'avancement de son plan de neutralité carbone et de son rendement par rapport à nos cibles de réduction des émissions liées au climat; ii) les risques climatiques et les possibilités liées au climat, la stratégie d'Allied pour atténuer et gérer les risques climatiques et l'état des mesures de gestion des risques liés au climat d'Allied. Consultez la divulgation 2-10 pour des informations sur les évaluations et la sélection des administrateurs.
2 - 19	a. décrire les politiques de rémunération des membres du plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants, notamment : i. la rémunération fixe et la rémunération variable ii. les primes d'adhésion ou les primes de recrutement iii. les indemnités de départ iv. la récupération v. les prestations de retraite	Cadres dirigeants i. La rémunération fixe des cadres dirigeants est constituée du salaire de base, qui est fixé chaque année, généralement en fonction des salaires de base concurrentiels des entreprises homologues, en tenant compte de la contribution de chaque personne à la réussite d'Allied, de la durée de l'emploi et de l'égalité interne entre les postes. La rémunération variable des dirigeants comprend i) une prime de rendement annuelle en espèces, en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement à court terme d'Allied de même que des objectifs de rendement individuels; ii) une rémunération incitative à long terme sous forme de titres de participation. La proportion de la rémunération totale versée au moyen d'une rémunération « à risque » fondée sur le rendement augmente directement avec le niveau de responsabilité du cadre dirigeant chez Allied. De même, la proportion de la rémunération fondée sur les titres de participation augmente directement avec le niveau hiérarchique du cadre dirigeant au sein d'Allied. Selon le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures, cela garantit que les cadres supérieurs assument la plupart des responsabilités relatives à l'atteinte des objectifs de rendement stratégiques et opérationnels cruciaux et aux variations de valeur pour les détenteurs de parts. De plus, le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures estime que cette combinaison et cette pondération harmonisent les intérêts des dirigeants avec ceux des détenteurs de parts, offrent des incitatifs substantiels pour un rendement supérieur et contribuent à maintenir la compétitivité d'Allied sur le marché des dirigeants chevronnés. ii. Les primes d'adhésion et les primes de recrutement sont examinées au cas par cas. Aucun paiement de ce genre n'a été versé aux cadres dirigeants en 2024. iii. Les contrats d'emploi avec le chef de la direction et quatre autres dirigeants prévoient des indemnités de départ ainsi que l'acquisition et la résiliation accélérées de la rémunération sous forme de titres de participation en cas de cessation d'emploi dans certaines circonstances, qui diffèrent de celles des autres employés. Ces dirigeants doivent donner à Allied un préavis plus long que les autres employés en cas de démission ou de départ à la retraite, conformément aux modalités de leur contrat de travail. iv. Allied a adopté une politique de récupération de la rémunération pour chaque dirigeant d'Allied en vertu de laquelle les administrateurs peuvent exiger le remboursement de la prime de rendement annuelle et de la rémunération fondée sur les titres de participation des dirigeants dans certaines circonstances. v. Allied verse jusqu'à 5 % du salaire de base pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite des cadres supérieurs et de tous les employés. Administrateurs i. Pour 2024, les administrateurs ont reçu un acompte annuel de 60 000 \$ et une rémunération de 85 000 \$ sous forme de titres de participation. De plus, l'administrateur principal a reçu 50 000 \$, le président du comité d'audit a reçu 25 000 \$ et le président du comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures a reçu 15 000 \$, dans chaque cas à titre d'acompte annuel en contrepartie de leurs services dans ces fonctions. Les administrateurs pouvaient également choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération sous forme de rémunération en titres de participation plutôt qu'en espèces. Pour les administrateurs, les points a - ii, iii, iv et v ne s'appliquent pas.
	b. décrire comment les politiques de rémunération des membres du plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants se rapportent à leurs objectifs et à leur rendement en ce qui a trait à la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Cadres dirigeants En 2024, les primes de rendement annuelles de chacun des dirigeants étaient fondées, en partie, sur le rendement par rapport à quatre objectifs ESG de l'entreprise, soit la note attribuée par GRESB à Allied en 2024, l'engagement des employés, la satisfaction des utilisateurs et les priorités d'Allied en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) énoncées dans sa feuille de route de l'ÉDI. De plus, les primes de rendement annuelles de certains cadres dirigeants étaient fondées, en partie, sur le rendement par rapport aux objectifs ESG individuels. Pour en savoir plus, consultez la page 27. Administrateurs Pour les administrateurs, la rémunération n'est pas liée aux objectifs ou au rendement.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 20	a. décrire le processus de conception de ses politiques de rémunération et de détermination de la rémunération, y compris : i. si les membres du plus haut organe de gouvernance indépendant ou un comité de rémunération indépendant supervisent le processus de détermination de la rémunération ii. la façon dont les points de vue des intervenants (y compris les actionnaires) sur la rémunération sont sollicités et pris en considération iii. si les consultants en rémunération participent à la détermination de la rémunération et, le cas échéant, s'ils sont indépendants de l'entreprise, de son plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants	i. Le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures est chargé de formuler des recommandations à faire approuver par le conseil d'administration en ce qui concerne la conception du programme de rémunération et la rémunération des dirigeants d'Allied. ii. Les détenteurs de parts ont l'occasion d'exprimer leur opinion sur l'approche d'Allied en matière de rémunération des cadres par un vote consultatif non contraignant, communément appelé « Say on Pay », à chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Ce vote donne aux détenteurs de parts l'occasion d'appuyer ou non l'approche d'Allied en matière de programmes et politiques de rémunération des cadres et constitue une partie importante du processus d'engagement entre les détenteurs de parts et le conseil d'administration sur la rémunération des cadres. Bien que ce vote soit consultatif et non exécutoire, le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures et le conseil d'administration tiendront compte du résultat ainsi que des commentaires reçus dans le cadre d'autres activités de mobilisation des détenteurs de parts, dans la planification future de la rémunération. Les détenteurs de parts sont également invités à communiquer directement avec l'administrateur principal, qui préside aussi le comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures, par la poste ou par courriel, s'ils ont des commentaires ou des questions au sujet de l'approche d'Allied en matière de rémunération des dirigeants. iii. Pour s'assurer que les programmes de rémunération des cadres sont concurrentiels, Allied évalue régulièrement les niveaux de rémunération par rapport au marché. Le Comité de gouvernance, de rémunération et des candidatures fait appel à un conseiller indépendant en rémunération au moins tous les deux ans pour effectuer un examen complet de la rémunération et évaluer la compétitivité des programmes de rémunération des dirigeants d'Allied par rapport à leur groupe de pairs et la pertinence de la conception et des niveaux de rémunération des dirigeants et des administrateurs d'Allied. Entre-temps, Allied peut aussi faire appel aux services d'un expert-conseil en rémunération sur une base ponctuelle. En 2024, le CGR&C a fait appel à un conseiller indépendant en rémunération pour examiner les programmes de rémunération des dirigeants et du conseil d'administration, effectuer une analyse de la rémunération au rendement et conseiller la structure de la rémunération incitative. Le consultant en rémunération est indépendant d'Allied, du conseil d'administration et des cadres dirigeants.
	b. indiquer les résultats des votes des intervenants (y compris les actionnaires) sur les politiques de rémunération et les propositions, le cas échéant	Allied publie un communiqué de presse et divulgue les résultats des votes de la résolution Say on Pay, ainsi que toute proposition des détenteurs de parts, le cas échéant, dans le cadre de son rapport sur les résultats des votes de chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Allied divulgue également les résultats de la résolution Say on Pay dans la circulaire d'information de la direction pour l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de l'année suivante. Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire 2024 des détenteurs de parts, 81,75 % des procurations reçues ont voté « pour » la résolution Say on Pay.
2 - 21	a. déclarer le ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée)	Le ratio est de 50,4:1 • Rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée (président du comité de direction) : 4 352 546 \$ • Rémunération totale médiane (hors président du comité de direction) : 86 443 \$
	b. déclarer le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport au pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée)	Le ratio est de -2,8:1 • Augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée (président du comité de direction) de 10,4 %. • Diminution de la rémunération totale médiane (à l'exclusion du président exécutif) de 3,7 % en 2024.
	c. fournir les renseignements contextuels nécessaires pour comprendre les données et la façon dont elles ont été compilées	Les données ont été compilées à partir de la rémunération totale réelle comprenant le salaire de base, la prime de rendement annuelle, la rémunération incitative à long terme sous forme de titres de participation et les cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite offerts aux employés actifs à temps plein au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, aux fins de comparaison. L'augmentation en pourcentage de la rémunération totale est fondée sur la rémunération totale annuelle pour 2023 de 3 942 964 \$ versée au président du Conseil et la rémunération totale médiane pour 2023 (qui exclut le président du Conseil) de 89 731 \$; les renseignements déclarés antérieurement ont été corrigés. L'augmentation de la rémunération annuelle du président du Conseil en 2024 est attribuable à la hausse de la prime de rendement annuelle pour l'année, qui était fondée sur le rendement par rapport aux objectifs d'entreprise de 2024.
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 22	a. indiquer la déclaration du plus haut organe de gouvernance ou du dirigeant le plus haut placé au sujet de la pertinence du développement durable pour l'organisation et de sa stratégie de contribution au développement durable	Message de notre PDG à la page 2.
2 - 23	a. décrire ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires, y compris : i. les instruments intergouvernementaux faisant autorité auxquels les engagements font référence ii. si les engagements stipulent qu'il faut faire une vérification diligente iii. si les engagements stipulent l'application du principe de précaution iv. si les engagements prévoient le respect des droits de la personne	Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable à tous les employés, dirigeants et administrateurs d'Allied. Il aborde, entre autres, la santé, la sécurité, la protection des renseignements personnels, l'accessibilité, les conflits d'intérêts et le respect de la loi, y compris sur l'environnement, le travail, la sécurité, la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment de capitaux, et interdit le paiement de pots-de-vin. i. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeuve les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnaisse la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. ii. Oui Le Code prévoit que les gestionnaires doivent faire preuve de diligence lorsqu'ils cherchent des indications sur un comportement contraire à l'éthique ou illégal. Quiconque est préoccupé par des activités illégales ou contraires à l'éthique doit en informer son supérieur hiérarchique ou l'une des principales personnes ressources dont les coordonnées figurent dans le Code et prendre immédiatement les mesures appropriées. iii. Non. iv. Oui. Le Code prévoit que le respect des droits de la personne est l'une des valeurs fondamentales d'Allied. Allied s'efforce de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans ses relations avec les employés, les fournisseurs, les usagers et les communautés dans lesquelles elle travaille. Le Code peut être consulté sur notre site web à l'adresse suivante : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/12/Code-of-Business-Conduct-ua.pdf
	b. décrire son engagement politique spécifique à respecter les droits de la personne, y compris : i. les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale couverts par l'engagement ii. les catégories d'intervenants, y compris les groupes à risque ou vulnérables, auxquelles l'entreprise accorde une attention particulière dans son engagement	Allied s'engage à respecter ou à dépasser les exigences en matière de respect des droits de la personne en vertu des lois canadiennes applicables, y compris la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Code canadien du travail et la Loi sur les justes salaires et les heures de travail. Allied s'engage également à respecter ou à dépasser les exigences des lois sur les droits de la personne dans les secteurs de compétence où nous possédons et exploitons des bâtiments, y compris le Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, la Loi sur les droits de la personne de l'Alberta, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeuve les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnaisse la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. De plus, le Code renferme des engagements précis à l'égard des droits de la personne, notamment en matière de non-discrimination et de lutte contre le harcèlement, le harcèlement sexuel et la violence; de lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le travail des enfants; d'accessibilité, de droit à la vie privée et de droit à l'eau. ii. Dans le Code, Allied prend des engagements précis envers les personnes handicapées et les Autochtones et contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, l'âge, la situation sociale, l'origine familiale, la déficience physique ou mentale ou l'orientation sexuelle.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2-23	c. fournir des liens vers les engagements en matière de politique, s'ils sont rendus publics, ou s'ils ne le sont pas, en expliquer la raison	https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2024/04/Code-de-conduite-des-fournisseurs-ua.pdf
	d. indiquer le niveau auquel chacun des engagements stratégiques a été approuvé au sein de l'entreprise, y compris s'il s'agit du niveau le plus élevé	Le conseil d'administration, qui est le plus haut niveau de l'organisation, a adopté le Code.
	e. indiquer dans quelle mesure les engagements de la politique s'appliquent aux activités de l'entreprise et à ses relations d'affaires	Toutes les activités commerciales d'Allied sont guidées par notre Code.
	f. décrire comment les engagements en matière de politique sont communiqués aux travailleurs, aux partenaires d'affaires et aux autres parties concernées	Tous les employés doivent vérifier et attester chaque année qu'ils se conforment à notre Code.
2 - 24	a. décrire comment il intègre chacun de ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires dans ses activités et ses relations d'affaires, y compris : i. la façon dont il répartit la responsabilité de la mise en œuvre des engagements à différents niveaux de l'organisation ii. la façon dont il intègre les engagements dans les stratégies organisationnelles, les politiques opérationnelles et les procédures opérationnelles iii. la façon dont il met en œuvre ses engagements dans le cadre de ses relations d'affaires iv. la formation fournie par l'organisation sur la mise en œuvre des engagements	Le Code de conduite commerciale est intégré à notre processus d'embauche et les employés certifient le respecter chaque année. Toutes les politiques élaborées sont ancrées dans notre Code. Allied a adopté un Code de conduite des fournisseurs qui établit les principes, les normes et les comportements que nos fournisseurs doivent respecter dans la conduite de leurs affaires.
2 - 25	a. décrire ses engagements à remédier aux impacts négatifs ou à collaborer à leur atténuation lorsqu'ils ont été causés par l'entreprise ou qu'elle y a contribué	Allied n'a pas de processus officiel de remédiation organisationnel, mais est déterminée à remédier comme il se doit aux impacts négatifs que nos activités commerciales peuvent causer ou contribuer à causer, conformément aux lois du Canada et des provinces dans lesquelles nous exerçons nos activités.
	b. décrire son approche pour identifier et traiter les griefs, y compris les mécanismes de règlement des griefs que l'organisation a établis ou auxquels elle participe	
	c. décrire les autres processus par lesquels l'organisation prévoit ou collabore à l'atténuation des effets négatifs qu'elle a causés ou auxquels elle a contribué	
	d. décrire comment les intervenants qui sont les utilisateurs prévus des mécanismes de règlement des griefs participent à la conception, à l'examen, au fonctionnement et à l'amélioration de ces mécanismes	
	e. décrire la façon dont l'organisation assure le suivi de l'efficacité des mécanismes de règlement des griefs et des autres processus de remédiation, et donner des exemples de leur efficacité, y compris les commentaires des intervenants	
2 - 26	a. décrire les mécanismes permettant aux personnes de : i. demander des conseils sur la mise en œuvre des politiques et des pratiques de l'entreprise en matière de conduite responsable des affaires ii. soulever des préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'entreprise	i. Allied a une culture de porte ouverte et encourage les employés à demander conseil sur la mise en œuvre des politiques de Allied par l'entremise de leur superviseur, de leur gestionnaire ou de tout autre membre de la direction. L'équipe de direction d'Allied s'engage à participer régulièrement à des visites sur site afin d'établir des relations et d'encourager le signalement de toute question ou préoccupation. ii. Allied a mis en place une politique officielle de dénonciation (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/05/Politique-de-denonciation-ua.pdf). Les employés peuvent faire part de leurs préoccupations à leur superviseur, à leur supérieur hiérarchique, au chef du contentieux d'Allied ou à tout autre membre de la direction ou encore au personnel de la ligne d'assistance sur l'éthique d'Allied, qui est exploitée par un tiers indépendant et offre un service sécurisé et confidentiel et, si désiré, un canal de communication anonyme pour signaler les préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'organisation. Les fournisseurs et leurs représentants peuvent également exprimer des préoccupations en s'adressant au chef du contentieux d'Allied, qui est désigné comme agent de la conformité en vertu du code de conduite des fournisseurs, ou par l'entremise de la ligne d'assistance sur l'éthique d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/12/Supplier-Code-of-Conduct-ua.pdf).

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 27	a. déclarer le nombre total de cas importants de non-conformité avec les lois et les règlements au cours de la période visée par le rapport, et ventiler ce total comme suit : i. les cas pour lesquels des amendes ont été imposées ii. les cas pour lesquels des sanctions non pécuniaires ont été imposées	Aucune amende ou sanction non pécuniaire n'a été imposée pour non-conformité aux lois et règlements indiqués au cours des périodes de déclaration actuelles ou précédentes.
	b. déclarer le nombre total et la valeur monétaire des amendes en cas de non-respect des lois et des règlements qui ont été payées au cours de la période d'établissement du rapport, ainsi qu'une ventilation de ce total comme suit : i. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours de la période actuelle d'établissement du rapport ii. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes	
	c. décrire les cas importants de non-conformité	
	d. décrire comment l'entreprise a déterminé les cas importants de non-conformité	
2 - 28	a. faire état des associations de l'industrie, des autres associations de membres et des organisations nationales ou internationales de défense des droits auxquelles elle participe de façon importante	Allied est un partenaire actif au sein d'associations industrielles, dont la Société de développement commercial – Vieux Montréal, Toronto CREW et la ZAC du centre-ville de Toronto Ouest.
2 - 29	a. décrire son approche pour engager les intervenants, notamment : i. les catégories d'intervenants avec lesquels elle interagit et la façon dont elles sont identifiées ii. le but de l'engagement des intervenants iii. la façon dont l'organisation cherche à assurer un engagement significatif avec les intervenants	L'engagement des intervenants est essentiel à notre approche ESG et à notre philosophie d'affaires. Nous engageons activement nos principaux intervenants pour assurer leur satisfaction et appuyer nos objectifs de rendement ESG et financier. Engagement des investisseurs • Présentations régulières aux investisseurs et entretiens individuels • Assemblée générale annuelle • Appels trimestriels sur les profits et sessions de questions-réponses avec les cadres supérieurs • Communiqués de presse annonçant d'importants aménagements commerciaux • Divulgations harmonisées avec la TCFD, la GRI, SASB et les ODD de l'ONU pour une comparaison intersectorielle Engagement des usagers • Programme d'engagement des usagers depuis 2015 • Évaluation annuelle de la satisfaction des usagers par un tiers • Réunions régulières avec les usagers pour maintenir une communication et des commentaires en continu • Organisation d'événements communautaires pour les utilisateurs, par exemple des barbecues d'été, des petits déjeuners des Fêtes et des séances de socialisation pour chiots • Activités éducatives, notamment sur la gestion des déchets, ou ateliers sur l'apiculture sur toit et l'agriculture urbaine • Webinaires de l'ÉDI sur le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la Journée internationale de la femme et le Mois de la Fierté Engagement des employés • Sondage annuel sur l'engagement des employés par des tiers • Possibilités de formation et d'éducation, y compris le développement et le déploiement d'Allied Academy • Examens annuels du rendement • Orientation lors de l'intégration • Site intranet pour les communications internes • Bulletin mensuel, chroniques, distribués à tous les employés • Comités internes comme le comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et le comité social • Séances de discussion ouverte et communications par courriel régulières du chef de la direction Engagement communautaire • Programme Make Room for the Arts et Allied Music Centre • Préservation du patrimoine architectural à travers la conception et les expositions • Commandite et soutien en nature d'événements communautaires régionaux • Interaction avec les communautés tout au long du processus d'élaboration (p. ex., séances de discussion ouverte) • Partenariats stratégiques avec des organismes de bienfaisance, des ONG et des partenaires communautaires pour des projets précis • Activités communautaires à l'appui d'organismes à but non lucratif locaux, notamment des collectes de jouets, d'aliments et de manteaux d'hiver
2 - 30	a. déclarer le pourcentage du nombre total d'employés visés par les conventions collectives	0 % des employés sont couverts par des conventions collectives.
	b. pour les employés qui ne sont pas visés par une convention collective, indiquer si l'organisation détermine leurs conditions de travail et leurs conditions d'emploi en se fondant sur les conventions collectives qui couvrent ses autres employés ou sur les conventions collectives d'autres organisations	Sans objet.

Tableau GRI

GRI 3 : Sujets importants 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 1	a. décrire le processus suivi pour déterminer les sujets importants, notamment : i. la façon d'identifier les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires ii. la façon dont elle a établi l'ordre de priorité des répercussions pour l'établissement de rapports en fonction de leur importance	Notre stratégie ESG a été conçue pour stimuler notre rendement et notre impact concernant les enjeux ESG qui sont les plus importants à la fois pour nos principales parties prenantes et pour notre entreprise. Les enjeux importants pour Allied ont été définis initialement en 2021 par la voie d'une évaluation de leur pertinence et font l'objet d'une révision annuelle visant à réévaluer leur justesse et leur exactitude. Depuis 2021, nous avons intégré d'autres enjeux importants à notre stratégie ESG pour rendre compte de l'évolution des attentes des parties prenantes, de notre stratégie commerciale et des nouvelles tendances. Les moyens d'intervention indiqués dans la section 3-2 font état des 15 enjeux ESG les plus importants pour notre entreprise, qui constituent le fondement de notre stratégie et de nos rapports ESG. En 2024, nous avons amélioré notre approche en matière de pertinence en intégrant une évaluation de double pertinence dans notre processus d'évaluation. Consultez la page 5 pour plus de détails. Les impacts économiques, environnementaux et humains, tant positifs que négatifs, sont intégrés dans les divulgations de nos priorités. Les impacts environnementaux spécifiques et mesurables sont explicitement mentionnés dans la section Rendement des bâtiments aux pages 9 à 12. Les impacts humains sont pris en considération dans les rubriques Impact sur la communauté, Engagement des utilisateurs, Personnes et culture, Équité, diversité et inclusion et Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail du présent rapport, aux pages 17 à 24. En 2025, nous réaliserons de courts examens annuels de notre stratégie ESG et intégrerons d'autres sujets importants à notre stratégie, compte tenu de l'évolution des attentes des parties prenantes, de notre stratégie commerciale de base et des enjeux ESG en émergence.
	b. mentionner les intervenants et les experts dont les points de vue ont éclairé le processus de détermination des sujets importants	• Un atelier auquel participeront dix membres de l'équipe de direction d'Allied, soit le chef de la direction, le directeur financier, le vice-président principal des opérations nationales, le vice-président principal, chef du contentieux et secrétaire général, le vice-président principal, Personnes et marque, le vice-président principal, Services techniques et construction, le vice-président principal, Développement, la vice-présidente et contrôleuse générale, le vice-président principal, Location et le président du Conseil. • Un sondage auprès de l'ensemble des employés pour comprendre les priorités ESG d'Allied. • Des entretiens approfondis avec 17 parties prenantes externes représentant différents aspects de notre entreprise, soit des investisseurs, des utilisateurs, des administrations municipales et des partenaires communautaires des villes où nous sommes présents.
3 - 2	a. énumérer ses sujets importants	• Décarbonation des bâtiments • Résilience climatique • Gestion de l'énergie • Réduction des émissions de GES • Gestion de l'eau • Gestion des déchets • Certifications des bâtiments • Développement durable • Impact communautaire • Engagement des usagers • Personnes et culture • Égalité, diversité et inclusion • Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail • Divulgateion et transparence • Cybersécurité
	b. signaler les changements apportés à la liste des sujets importants par rapport à la période de rapport précédente	Les sujets importants pour Allied au cours de la période de déclaration de 2024 ont été mis à jour dans le cadre d'une évaluation exhaustive de la double pertinence. Ce processus a permis d'évaluer à la fois nos impacts environnementaux et sociétaux ainsi que les sujets les plus susceptibles d'influer sur notre rendement financier, opérationnel ou réputationnel. Par conséquent, nous avons cerné un ensemble mis à jour de 15 sujets importants, dont certains ont été renommés ou regroupés, et une série ciblée de priorités présentant le potentiel le plus élevé de valeur stratégique à court terme et d'impact mesurable. Il s'agit notamment de la décarbonation des bâtiments, de la résilience climatique physique, de la certification des bâtiments, de la gestion des déchets, de la mobilisation des utilisateurs, de l'ÉDI et de la cybersécurité.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 3	a. décrire les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne	• Décarbonation des bâtiments (GRI 302 : Énergie, GRI 305 : Émissions), page 8 • Résilience climatique, page 13 • Gestion de l'énergie (GRI 302 : Énergie), page 9 • Réduction des émissions de GES (GRI 305 : Émissions), page 9 • Gestion de l'eau (GRI 303 : Eau et effluents), page 10 • Gestion des déchets (GRI 306 : Déchets), page 11 • Certifications des bâtiments, page 12 • Développement durable, page 14 • Impact communautaire, page 17 • Engagement des usagers, page 19 • Personnes et culture, page 21 • Égalité, diversité et inclusion (GRI 405 : Diversité et égalité des chances, GRI 406 : Non-discrimination), page 22 • Santé, sécurité et pratiques de travail (GRI 403 : Santé et sécurité au travail), page 24 • Divulgence et transparence, page 27 • Cybersécurité, page 26 Pour plus d'informations sur notre impact, consultez la page 5.
	b. déclarer si l'organisation est impliquée dans les impacts négatifs par le biais de ses activités ou du fait de ses relations d'affaires, et décrire les activités ou relations d'affaires	
	c. décrire ses politiques ou ses engagements à l'égard du sujet important	
	d. décrire les mesures prises pour gérer le sujet et les impacts connexes, notamment : i. les mesures visant à prévenir ou à atténuer les impacts négatifs potentiels ii. les mesures visant à contrer les impacts négatifs réels, y compris les mesures pour y remédier ou participer à leur remédiation iii. les mesures à prendre pour gérer les impacts positifs réels et potentiels	
	e. déclarer les renseignements suivants sur le suivi de l'efficacité des mesures prises : i. les processus utilisés pour suivre l'efficacité des mesures ii. les buts, les cibles et les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès iii. l'efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des cibles iv. les leçons apprises et la façon dont elles ont été intégrées aux politiques et procédures opérationnelles de l'organisation	
	f. décrire comment l'engagement des intervenants a éclairé les mesures prises (3-3-d) et comment il a permis de déterminer si les mesures ont été efficaces (3-3-e)	

GRI 300-400 : Divulgations des sujets

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL*		
302 : Énergie 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	a. Combustible total provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples) : • 2023 : 110 122 MWh ou 396 438 GJ • 2024 : 104 587 MWh ou 376 214 GJ • 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 110 046 MWh ou 396 167 GJ • Les MWh sont convertis à l'aide d'un coefficient de conversion des MWh en GJ de 0,278 • Type de combustible utilisé : Gaz naturel b. Consommation totale de combustible au sein de l'entreprise provenant de sources renouvelables : • 2023 : 0 MWh • 2024 : 0 MWh c. Total de l'électricité et du quartier (ce qui comprend le chauffage, la climatisation, la consommation de vapeur) en wattheures ou en multiples : • Électricité 2023 : 293 082 MWh • Électricité 2024 : 233 285 MWh • Électricité 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 238 147 MWh • Réseau urbain 2023 : 61 653 MWh • Réseau urbain 2024 : 24 358 MWh (pas de lacune dans les données) d. Total de l'électricité vendue : • 2023 : 96,49 MWh • 2024 : 108,06 MWh (pas de lacune dans les données) e. Consommation d'énergie totale pour l'organisation : • 2023 : 464 857 MWh • 2024 : 361 198 MWh • 2024 : (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 372 441 MWh f. Les chiffres représentent la consommation absolue (total pour tous les emplacements au cours de la période de déclaration) et sont suivis et gérés au moyen de Portfolio Manager d'Energy Star, dans lequel les coefficients d'émission sont fondés sur les données du Rapport d'inventaire national de 1990 à 2022 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2024) – tableaux A13-1 à A13-14. Pour les propriétés avec des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant. Par ailleurs, les coefficients d'émission des réseaux énergétiques de quartier sont fondés sur ceux d'Energy Information Administration (2010): Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N : Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. • En 2023, la couverture des données sur l'énergie d'Allied était de 96,8 % • En 2024, la couverture des données sur l'énergie d'Allied était de 95,8 %** g. Chiffres convertis au besoin à l'aide du document Energy Star Portfolio Manager Technical Refernece - Thermal Energy Conversions (août 2015)

*Tous les chiffres indiqués dans la section environnementale du tableau GRI, à l'exception de 306-3 : Déchets générés, sont produits par IBM Envizi. La superficie totale du portefeuille indiquée ici est inférieure à ce qui est indiqué dans la section sur la méthodologie (page 29) parce que IBM Envizi tient compte de la propriété pour la limite de son portefeuille. Pour 306-3 Déchets générés, le total des déchets générés (Mt) a été calculé manuellement à l'aide des valeurs absolues.

*La couverture des données présentée ici est fondée uniquement sur les données des compteurs. La couverture des données comprenant des estimations en remplacement des données manquantes est de 100 %.

RAPPORT ESG 2024 D'ALLIED

46

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL		
302 : Énergie 2016	302-3 : Intensité énergétique	a. Rapport d'intensité énergétique pour l'organisation en énergie absolue : 2023 : 23 kWh/pi. ca. (représente 96,83 % de la couverture du portefeuille) 2024 : 18 kWh/pi. ca. (représente 95,80 % de la couverture du portefeuille) 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 19 kWh/pi. ca. (représente 100 %* de la couverture du portefeuille) b. Mesure propre à l'organisation choisie pour calculer le ratio ci-dessus : Surface de plancher totale du portefeuille : 19 991 255 pi. ca. c. Types d'énergie inclus dans le ratio d'intensité : électricité, gaz naturel, eau chaude de quartier, eau froide de quartier et vapeur de quartier. d. Le ratio utilise seulement la consommation énergétique au sein de l'organisation.
303 : Eau et effluents 2018	303-5 : Consommation d'eau	a. Consommation totale d'eau : 2023 : 925 411 m³ 2024 : 911 814 m³ 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 973 524 m³ b. Consommation totale d'eau de toutes les régions soumises à un stress hydrique : 2023 : 472 281 m³ 2024 : 450 857 m³ 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 461 471 m³ c. Sans objet, le stockage de l'eau n'a pas été identifié comme ayant un impact significatif sur l'eau. d. Toute l'eau provient de l'approvisionnement en eau municipal. Aucune estimation ou hypothèse n'est utilisée.
305 : Émissions 2016	305-1 : Émissions directes de GES (portée 1)	a. Émissions brutes de GES de portée 1 : 2023 : 19 664 tCO₂e 2024 : 18 860 tCO₂e 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 20 037 tCO₂e b. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de portée 1 comprennent les émissions attribuables à la combustion de gaz naturel. c. Sans objet - notre approvisionnement en énergie ne comprend pas la combustion de matières organiques. d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 1 en 2019 était de 20 526 tCO₂e. e. Allied utilise les coefficients d'émissions de Portfolio Manager d'Energy Star, qui sont fondés sur les données du Rapport d'inventaire national de 1990 à 2022 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2024) - tableaux A13-1 à A13-14. Pour les propriétés avec des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant. Par ailleurs, les coefficients d'émission des réseaux énergétiques urbains sont fondés sur ceux du document Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N : Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied. g. Voir (e.)
305 : Émissions 2016	305-2 : Émissions de GES indirectes sur le plan énergétique (portée 2)	a. Émissions brutes de GES de portée 2 : 2023 : 22 991 tCO₂e 2024 : 19 361 tCO₂e 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 19 811 tCO₂e * Les facteurs d'émission de 2023 et de 2024 comprennent l'utilisation des facteurs d'émission locaux des fournisseurs de services publics de quartier, le cas échéant. b. Sans objet, car Allied ne consomme pas d'énergie brute du marché. c. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions attribuables à la consommation d'électricité et d'énergie de quartier. d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 2 en 2019 était de 21 672 tCO₂e. e. Allied utilise les coefficients d'émission de Portfolio Manager d'Energy Star, qui sont fondés sur les données du Rapport d'inventaire national de 1990 à 2022 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2024) - tableaux A13-1 à A13-14. Pour les propriétés avec des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant. Par ailleurs, les coefficients d'émission des réseaux énergétiques urbains sont fondés sur ceux du document Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N : Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied. g. Voir (e.)
	305-4 : Intensité des émissions de GES	a. Intensité des émissions de GES : 2023 : 2,15 kgCO₂e/pi. ca. 2024 : 1,91 kgCO₂e/pi. ca. 2024 (y compris des estimations en remplacement des données manquantes) : 1,99 kgCO₂e/pi. ca. b. Mesure propre à l'organisation utilisée pour calculer le ratio : 19 991 255 pi. ca. (surface de plancher totale du portefeuille) c. Type d'émissions de GES inclus dans le ratio : portée 1 et portée 2 d. Gaz inclus dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O

* La couverture des données présentée ici est fondée uniquement sur les données des compteurs. La couverture des données comprenant des estimations en remplacement des données manquantes est de 100 %.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL		
	306-1 : Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	Reportez-vous à la page 11. Description détaillée du type de déchets générés par les opérations : Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets envoyés aux centres d'enfouissement ou recyclés. Les déchets recyclés varient selon les sites et peuvent comprendre le compost, les contenants de boisson, le carton, les papiers, le déchiquetage sécuritaire du papier, les palettes, les huiles et les graisses, les plastiques, les meubles et les matériaux de construction comme le bois, l'acier, les moquettes, le verre et le béton. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'encre en poudre d'imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes. Plusieurs des actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont ramassés par la municipalité locale et qu'elle ne fournit pas de données sur les déchets, ou parce que les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. En 2024, la couverture des données sur les déchets était de 90 % dans l'ensemble du portefeuille.
306 : Déchets 2020	306-2 : Gestion des impacts importants liés aux déchets	a. La majorité de notre portefeuille est constituée d'édifices patrimoniaux réutilisés de façon adaptative depuis le début du siècle dernier. Nos pratiques de construction limitent les déchets d'excavation, de démolition et de construction à travers la préservation et la réutilisation de ces structures historiques. Nous préservons ces biens sans compromettre leur identité en respectant des normes de conception élevées et en remplaçant l'infrastructure par une technologie moderne et efficace. Conformément à notre Manuel de construction de l'utilisateur, voici notre politique sur les pratiques de gestion des déchets de construction : Les travaux de construction et de démolition doivent être planifiés et gérés conformément à la Politique sur les déchets de construction du bâtiment et doivent être conformes aux pratiques suivantes : • Réduire les matériaux apportés sur le chantier au minimum requis pour effectuer les travaux et au minimum requis pour emballer et transporter les matériaux. • Réutiliser les matériaux, s'il y a lieu, dans les travaux de modernisations ou de réparation. • Trier les matières recyclables et les rediriger vers des installations de recyclage appropriées. • Se conformer à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (L.C. 1999, ch. 33), aux Waste Audits & Waste Reduction Work Plans (R.O. 102/94) et aux Industrial, Commercial & Institutional Source Separation Programs (R.O. 103/94). • Les entrepreneurs du locataire doivent confirmer que les déchets de construction ont été éliminés conformément aux directives et aux règlements locaux. b. Le programme de gestion des déchets et la stratégie de réduction des déchets d'Allied sont décrits à la page 11 du rapport. Nos pratiques de transport des déchets d'Allied doivent être conformes à toutes les exigences réglementaires locales et aux normes de rendement. Nous recevons des rapports sur le réacheminement des déchets à l'échelle du bâtiment de nos transporteurs, qui servent à l'analyse comparative et au suivi des données sur les déchets pour l'établissement de cibles et les commentaires sur le rendement. Allied a un programme national d'audit des déchets qui veille à ce que les audits de déchets soient effectués de façon uniforme dans l'ensemble de nos propriétés au-delà des exigences réglementaires locales. Nous utilisons ces audits pour cerner les possibilités d'amélioration et communiquer nos constatations à nos locataires afin de promouvoir des changements de comportement. Allied organise des programmes de récupération des déchets électroniques dans ses propriétés où les déchets électroniques sont recyclés et détournés des centres d'enfouissement. Les grandes propriétés ont un espace pour entreposer les déchets collectés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être éliminés. En 2024, Allied a lancé une campagne nationale de réduction des déchets afin de cibler les bâtiments ayant les taux de production de déchets les plus élevés et les taux de détournement des sites d'enfouissement les plus faibles. Nous avons identifié 37 immeubles hautement prioritaires à l'échelle nationale pour diagnostiquer les défis propres à chaque bâtiment. Nous avons élaboré et lancé un guide de réduction des déchets, qui consiste en une trousse pédagogique destinée aux locataires et vise à promouvoir des changements de comportement. Nous avons offert des séances de formation en personne aux locataires et à leurs employés, avons organisé des défis en matière de réduction des déchets et des activités dans les halls d'entrée afin de promouvoir les pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets. Ces initiatives nous ont permis d'atteindre notre objectif de détournement des déchets des sites d'enfouissement de 64 % d'ici 2024. c. Les transporteurs de déchets sous contrat d'Allied doivent se conformer aux règlements municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux, aux lois, aux règles, aux règlements, aux normes et à d'autres lois et règlements locaux et fédéraux relatifs à la prestation des services. Tout le personnel de l'entrepreneur doit se conformer aux règles et règlements applicables à chaque propriété. Allied impose également des exigences précises dans ses contrats de gestion des déchets et de recyclage pour s'assurer que les transporteurs de déchets gèrent les déchets de façon responsable. Voici quelques exemples d'exigences : • L'entrepreneur doit recueillir et éliminer de façon appropriée tous les déchets et la récupération multimatière générés dans chaque propriété afin d'éliminer la contamination croisée ou les impacts environnementaux négatifs. • L'entrepreneur doit coder par couleur les déchets et les bacs/poubelles de recyclage par catégorie : déchets (noir), papier/carton (gris), matières organiques (vert) et canettes/verre/plastique (bleu). Cela permet à nos utilisateurs et à nos fournisseurs de services de conciergerie tiers de distinguer facilement les différents types de déchets et de les classer dans différentes catégories. • L'entrepreneur doit fournir à Allied un rapport mensuel de réacheminement, au format PDF ou Excel, indiquant la répartition de tous les déchets et la récupération multimatière générés dans chaque propriété. Un rapport distinct doit être produit pour chaque propriété afin de comparer, de suivre et d'améliorer nos pratiques de recyclage pour détourner les déchets des centres d'enfouissement.
306 : Déchets 2020	306-3 : Déchets générés	a. Total des déchets générés : Dangereux : • 2023 : 2,85 t • 2024 : 4,13 t Non dangereux : • 2023 : 7 528 t • 2024 : 7 859 t Répartition par voie d'élimination : Centre d'enfouissement : • 2023 : 3 373 t • 2024 : 3 071 t Compostage : • 2023 : 1 184 t • 2024 : 1 320 t Recyclage : • 2023 : 2 973 t • 2024 : 3 467 t b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour nos dossiers. Les données sont compilées et enregistrées dans ENERGY STAR Portfolio Manager (une base de données centralisée pour les données sur l'énergie, l'eau et les déchets) pour le compte d'Allied par un expert-conseil tiers en déchets.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Allied a mis en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui respecte ou dépasse les exigences provinciales et fédérales en matière de santé et de sécurité au travail, y compris concernant les politiques, les rôles et les responsabilités, la reconnaissance, la déclaration et l'évaluation des dangers, les comités de santé et de sécurité, les inspections en milieu de travail, la formation, les enquêtes sur les blessures et les incidents. Les composantes du système de gestion de la santé et de la sécurité sont conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail du Québec, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Alberta et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Colombie-Britannique. Ce système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à tous les employés, usagers, sous-traitants et visiteurs d'Allied dans tous les sites appartenant à Allied et gérés par l'entreprise.
	403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Allied a mis en place des politiques et des programmes particuliers en matière de santé et de sécurité au travail pour appuyer l'identification, l'évaluation et la résolution des risques en milieu de travail. Ces politiques et programmes comprennent la formation de tout le personnel, des entrepreneurs et des intervenants d'Allied sur la déclaration des dangers en milieu de travail à l'aide du formulaire de déclaration des dangers et des rapports d'incidents du bâtiment. Allied forme et certifie également les membres du comité de santé et de sécurité d'Allied sur leurs rôles et responsabilités prévus par la loi. Les signalements de dangers et d'incidents sont passés en revue par des superviseurs et des cadres supérieurs d'Allied afin de déterminer les causes profondes des dangers, d'apporter des correctifs et de dégager des tendances dans l'ensemble de l'organisation. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme officiel de gestion des risques fondé sur le cadre de gestion des risques ISO 31000:2018. Dans le cadre de ce programme, Allied a cerné tous les risques pour la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à ses employés, à ses entrepreneurs et aux usagers de ses propriétés. En 2023, ce programme a été élargi pour englober tous les risques environnementaux et climatiques liés à nos activités. En 2024, Allied a mis la dernière main à une évaluation des risques liés aux opioïdes, qui avait été entreprise en 2023 afin de déterminer quelles communautés pourraient être exposées à des surdoses d'opioïdes. À la lumière des résultats de cette évaluation, des équipes de sécurité ont reçu une formation sur l'utilisation des trousses de naloxone, qui ont été utilisées à quatre occasions en 2024. Allied a élaboré des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif et a terminé la première année de vérifications internes pour garantir des milieux de travail sains et sécuritaires pour le personnel d'Allied et les usagers des bâtiments. Nos comités régionaux de santé et de sécurité et nos équipes de sécurité évaluent nos propriétés afin d'assurer la conformité aux exigences provinciales de façon continue. Notre équipe des opérations effectue des inspections mensuelles de chaque propriété pour s'assurer que les possibilités d'amélioration sont cernées et mises en œuvre. En 2021, Allied a mis en œuvre un processus visant à découvrir tous les dangers pour la santé, la protection et la sécurité dans ses nouvelles acquisitions afin de s'assurer que les propriétés confiées à la direction d'Allied respectent ou ont des plans pour respecter les normes de l'organisation en matière de santé et de sécurité des employés, des entrepreneurs et des usagers. À ce jour, huit nouveaux actifs ont été évalués, ce qui a permis de cerner plus de 150 risques pour la santé, la protection et la sécurité qui ont été traités ou qui seront traités grâce à des investissements. La Politique sur la déclaration des dangers et la Politique sur la santé et la sécurité d'Allied indiquent qu'il incombe à tous les employés, usagers, entrepreneurs et visiteurs de signaler les dangers en milieu de travail à l'organisation. La haute direction s'engage à répondre officiellement à tous les rapports, observations et recommandations sur les dangers dans un délai maximal de 21 jours. Les employés sont encouragés à signaler les situations dangereuses en milieu de travail afin d'améliorer continuellement le programme de santé et de sécurité de l'organisation. Les personnes qui signalent des dangers en milieu de travail sont protégées contre les représailles par l'organisation du fait d'avoir utilisé leurs droits fondamentaux en matière de travail. Tous les employés et entrepreneurs d'Allied sont protégés contre les représailles en milieu de travail s'ils refusent de travailler dans une situation ou d'effectuer un travail qui pourrait entraîner ou entraînerait des blessures, des maladies ou des conséquences plus graves. Allied a établi une politique officielle de refus de travailler qui est conforme aux lois fédérales et provinciales garantissant le droit de tous les travailleurs de refuser un travail dangereux. Tous les refus de travailler font l'objet d'une enquête menée par le gestionnaire de l'employé, un représentant des travailleurs du comité de santé et de sécurité et la haute direction, selon le cas. Dans le cas où il est impossible de s'entendre à l'interne pour éliminer le danger, un membre de l'équipe de la haute direction communiquera avec le ministère du Travail de la province pour demander à un inspecteur de se rendre sur le lieu de travail et de fournir de l'aide pour résoudre le problème. Les enquêtes sur les incidents en milieu de travail sont entreprises lorsque l'employé ou l'entrepreneur et leur superviseur remplissent un rapport d'incident et le soumettent au comité local de santé et de sécurité et à l'équipe des talents. Le superviseur, avec l'appui de la haute direction et des experts en la matière pertinents, effectuera une analyse des causes fondamentales afin de déterminer les mesures à prendre pour éviter que la situation se reproduise, en se concentrant d'abord sur l'élimination du danger et, si ce n'est pas possible, sur la recherche d'une mesure de substitution suffisante. Si aucune de ces options n'est pratique ou possible, des mesures d'ingénierie appropriées suivies de mesures administratives seront prises. L'équipement de protection individuelle supplémentaire est considéré comme une mesure de dernier recours pour protéger les employés et les entrepreneurs contre de futures récurrences. Toutes les recommandations déterminées à la suite de l'analyse des causes profondes sont examinées par la haute direction et le Comité local de santé et de sécurité au travail à des fins d'harmonisation avant leur mise en œuvre. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme de signalement des incidents en ligne qui informe immédiatement l'équipe de la haute direction des risques, des dangers et des incidents qui posent un risque direct ou qui ont une incidence directe sur nos employés, nos entrepreneurs, nos usagers et nos visiteurs. En 2022, Allied a également élaboré et mis en œuvre un manuel de gestion à destination des entrepreneurs sur la conformité en matière de santé, de sécurité, de protection et d'environnement, ainsi qu'une norme nationale pour l'équipement et les fournitures d'urgence.
	403-3 : Services de santé au travail	Allied maintient des postes de premiers soins qui respectent ou dépassent les exigences provinciales dans tous les bâtiments dont elle est responsable. Du personnel formé en premiers soins est présent dans tous les bâtiments Allied et tous les sites dotés de dispositifs de sécurité 24 heures sur 24 sont équipés d'un DEA. Des évaluations du niveau de bruit sont effectuées lorsqu'il est possible que les niveaux de bruit dépassent les exigences provinciales afin d'assurer une protection adéquate pour les travailleurs et les entrepreneurs d'Allied. Allied organise tout au long de l'année des activités axées sur la santé mentale pour ses employés et ses usagers, y compris des séances d'information et des promenades sociales avec son chien. Pour en savoir plus sur ces événements, consultez la page 19. Un programme de gestion des risques chimiques a été élaboré et mis en œuvre en 2021, avec un inventaire complet des produits chimiques dangereux utilisés dans nos bâtiments ainsi que l'acquisition et le déploiement d'armoires de rangement des produits chimiques pour transférer les risques liés à l'hygiène dans les zones contrôlées de nos propriétés. En 2023, nous avons remplacé un certain nombre de produits de nettoyage utilisés par nos fournisseurs de services d'entretien par des produits tout aussi efficaces, mais plus respectueux de l'environnement et neutres face aux allergies, fabriqués au Canada.
	403-4 : Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Allied a trois comités mixtes direction-travailleurs officiels de santé et de sécurité pour fournir aux employés des moyens directs de participer aux programmes de santé et de sécurité d'Allied partout au pays. Les comités sont composés d'au moins quatre membres représentant la direction et les travailleurs, et sont présidés conjointement par des représentants des travailleurs et de la haute direction. Nos comités sont habilités à cerner les risques et les dangers, à élaborer des solutions et à faire des recommandations à la direction. Les comités participent activement à l'examen et à la détermination de la formation en santé et sécurité au travail, aux enquêtes sur les incidents et aux tests de santé au travail dans nos bâtiments et nos espaces de travail. Les comités, comme tous les employés, sont protégés contre les représailles lorsqu'ils signalent et communiquent les risques et les dangers en milieu de travail, conformément à la politique d'Allied. Chaque comité se réunit au moins une fois tous les trois mois, mais un programme d'amélioration continue a été lancé pour augmenter cette fréquence à une fois par mois.
	403-5 : Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	La formation sur la santé et la sécurité au travail est offerte aux employés d'Allied par l'entremise de deux principaux canaux en ligne, que nous utilisons pour la formation annuelle et la formation des nouveaux employés en matière de conformité, et en personne par un formateur tiers qualifié pour la formation pratique ou axée sur les dangers. Toute la formation offerte au personnel d'Allied est réalisée pendant les heures normales de travail et exige que les personnes passent un test de compétence pour s'assurer qu'elles ont acquis les connaissances requises pour être efficaces. Tous les nouveaux employés doivent suivre la formation en ligne sur la santé et la sécurité au travail, et l'équipe des opérations doit suivre la formation chaque année. La formation de base en matière de sécurité pour le personnel de notre équipe des opérations est dispensée selon un calendrier de trois ans afin de s'assurer que toutes les certifications demeurent valides. Ces séances de formation portent sur les premiers soins, la RCR et le DEA, le travail en hauteur, la protection contre les chutes, la sensibilisation à la sécurité électrique et les droits des employés. En 2024, Allied a élargi ces séances de formation pour aborder les premiers soins en santé mentale.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-6 : Promotion de la santé des travailleurs	Allied fait appel à des tiers accrédités pour fournir des services de santé au travail à ses employés. TELUS Santé, notre Programme d'aide aux employés (PAE), offre des ressources sur la santé et le mieux-être ainsi qu'un soutien confidentiel et est accessible en tout temps. Allied ne demande pas directement ou ne conserve pas de renseignements confidentiels sur la santé de ses employés. Dans de rares circonstances, si ces renseignements sont fournis par l'employé et qu'il y a lieu de les conserver, ils sont conservés dans le dossier sécurisé et confidentiel de l'employé auquel seule l'équipe de gestion des talents a accès. Tout employé peut accéder au PAE 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par téléphone, par courriel ou par clavardage. Notre fournisseur de services propose une application pour téléphone mobile qui permet aux employés d'accéder facilement et confidentiellement à des renseignements, à des services et à du soutien en matière de santé et de bien-être. En plus du PAE, Allied offre à tous les employés permanents et à temps plein un programme d'avantages sociaux étendu. Le programme couvre diverses dépenses de santé et fournit une assurance médicale, optique, dentaire, d'invalidité de longue durée et d'assurance vie subventionnée. Allied propose une allocation de dépenses de mieux-être facultatif pour le remboursement des dépenses liées à la condition physique et/ou au mieux-être afin de promouvoir la santé et offre jusqu'à quatre séances de formation par an sur divers sujets liés à la santé et au mieux-être, y compris la santé mentale et les finances. Allied offre également six jours de congé personnel par année à chaque employé afin de lui permettre de s'absenter du travail pour des rendez-vous médicaux, ophtalmologiques, dentaires ou d'autres rendez-vous personnels pour assurer sa santé et son bien-être.
	403-7 : Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Allied a mis en place un programme de gestion des entrepreneurs et d'autorisation de travail qui garantit que les travaux effectués par des tiers répondent aux exigences et aux attentes minimales d'Allied en ce qui a trait à la santé et à la sécurité des travailleurs de l'organisation. Pour la gestion des entrepreneurs, les lignes directrices sont fournies aux fournisseurs de services tiers pendant le processus contractuel. Allied exige des permis lorsque des travaux à risque élevé sont effectués. Allied doit également fournir une autorisation avant le début des travaux, surtout pendant les projets de construction. Pour assurer la santé et la sécurité des usagers du bâtiment, Allied effectue des inspections fréquentes des aires communes pour s'assurer qu'elles ne présentent aucun danger et que tous les systèmes associés à la santé et au bien-être des occupants fonctionnent comme prévu. En 2021, Allied a commencé à réaliser des audits des bâtiments afin d'examiner le niveau de conformité de nos fournisseurs de services aux politiques et procédures d'Allied. Lorsque des possibilités d'amélioration existent, nous effectuons une analyse des causes profondes pour nous assurer que des mesures correctives et préventives appropriées sont prises. En 2023, Allied a adopté une politique obligeant tout le personnel de sécurité à suivre une formation en santé mentale, en premiers soins et en désescalade, ainsi qu'une formation sur l'intervention en cas de surdose d'opioïdes, même si la naloxone n'est pas disponible sur le site. Depuis le lancement du programme de naloxone, dix troussees ont été utilisées pour renverser avec succès les effets de surdoses d'opioïdes dans les collectivités où nous sommes présents. À l'avenir, la santé et la sécurité des entrepreneurs et des fournisseurs feront l'objet d'examens trimestriels afin de s'assurer qu'il y a une communication ouverte et claire sur les dangers et les risques potentiels liés à la santé et à la sécurité dans nos propriétés.
405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	a. Conseil d'administration i. 67 % F / 33 % H ii. 22 % 30-50 ans / 78 % Plus de 50 ans iii. 11 % Noirs / 89 % Blancs b. Cadres et vice-présidents i. 45 % F / 55 % H ii. 65 % 30-50 / 35 % Plus de 50 ans iii. 35 % des cadres supérieurs et des vice-présidents d'Allied s'auto-identifient comme membres de l'un de ces groupes diversifiés, c'est-à-dire des personnes qui s'auto-identifient comme noires, autochtones, membres d'une minorité visible, personnes handicapées ou membres de la communauté 2SLGBTQIA+. c. Tous les employés i. 40,2 % F / 58,8 % H / 1 % Non binaire ii. 20 % Moins de 30 ans / 57,8 % 30-50 ans / 22,2 % Plus de 50 ans iii. Aucun autre indicateur
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 : Incidents liés à la discrimination et mesures correctives prises	Aucun incident lié à la discrimination.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU)

L'ONU a créé les ODD en tant que guide vers un avenir plus durable pour les populations et la planète. En tant qu'entité publique et citoyen du monde, Allied soutient les ODD des Nations Unies. Nos initiatives ESG contribuent aux objectifs et cibles associées suivants des ODD des Nations Unies.

ODD DE L'ONU	CIBLE DES ODD DE L'ONU	INDICATEUR DES ODD DE L'ONU	ALIGNEMENT D'ALLIED
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d’une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d’un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels	Personnes et culture (page 21) et Santé, sécurité et pratiques de travail (page 24)
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles partout dans le monde	5.1.1 Mise en place ou non de cadres juridiques pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondées sur le genre	Égalité, diversité et inclusion (page 22)
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Égalité, diversité et inclusion (page 22)
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	6.4.1 Changement dans l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps	Gestion de l'eau (page 10)
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	7.3.1 Intensité énergétique mesurée en fonction de l'énergie primaire et du PIB	Plan de neutralité carbone (page 8) et Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 9)
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	9.4.1 Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée	Plan de neutralité carbone (page 8) et Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 9)
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	11.2.1 Proportion de la population ayant un accès facile aux transports en commun, en fonction du genre, de l'âge et du handicap	Engagement des usagers (page 19)
	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial	11.4.1 Dépenses totales par personne pour la préservation, la protection et la conservation de tout le patrimoine culturel et naturel, selon la source de financement (public, privé), le type de patrimoine (culturel, naturel) et le niveau du gouvernement (national, régional et local/municipal)	Impact sur les collectivités (page 17) et Développement durable (page 14)
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux national de recyclage, tonnes de matériaux recyclés	Gestion des déchets (page 11)
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.3 Proportion des gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe	Résilience climatique (page 13)
	13.2 Intégrer les mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.2 Émissions totales de gaz à effet de serre par année	Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 9)

Déclaration d'assurance

Déclaration d'assurance indépendante fournie par GHG Verification Services

SCV Consulting Ltd. (SCV) a été engagée par la fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied) pour vérifier de façon indépendante ses émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2 pour l'année civile 2024.

Allied est seule responsable de la préparation des données et des rapports externes. Bien que SCV relève de la direction d'Allied dans la conduite de notre travail de vérification, notre déclaration d'assurance est une opinion indépendante conçue pour fournir de l'information à tous les intervenants, y compris Allied.

OBJECTIF DE LA VÉRIFICATION

L'objectif de cette vérification est de confirmer le respect des critères de vérification pertinents, y compris les principes et les exigences des normes applicables ou des programmes de GES. Cela comprend l'examen de l'inventaire des émissions de GES de l'organisation, l'évaluation de tout changement important à l'inventaire de GES depuis la période de rapport précédente et l'évaluation des contrôles liés aux GES de l'organisation dans le cadre de la vérification.

PORTÉE DE LA VÉRIFICATION

L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2024 d'Allied comprend la portée 1 et la portée 2 suivant une limite organisationnelle de contrôle opérationnel.

NIVEAU D'ASSURANCE DE LA VÉRIFICATION

La vérification a été effectuée par SCV à un niveau d'assurance limité.

NIVEAU DE PERTINENCE

Les erreurs ou omissions qui représentent, individuellement ou collectivement, cinq pour cent des émissions totales sont considérées comme importantes.

CRITÈRES DE VÉRIFICATION

Protocole des gaz à effet de serre de l'Institut des ressources mondiales (IRM)/du Conseil mondial des affaires pour le développement durable (CMADD), Corporate Accounting and Reporting Standard (portées 1 et 2).

PROTOCOLES DE VÉRIFICATION

ISO 14064-3:2019 Gaz à effet de serre – Partie 3 : Spécification avec orientation pour la vérification et la validation des déclarations de gaz à effet de serre.

LIMITE DE L'INVENTAIRE

Contrôle opérationnel, y compris les sites et les opérations à l'échelle mondiale.

Période de déclaration : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

DONNÉES VÉRIFIÉES

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions de portée 1	20 037,38 tCO ₂ e
Émissions de portée 2 (selon le marché)	19 815,19 tCO ₂ e
Émissions de portée 2 (selon le marché)	19 811,30 tCO ₂ e

OPINION D'ASSURANCE

Selon la vérification d'assurance de niveau limité effectuée, SCV est en mesure d'émettre un résultat positif, et n'a relevé aucune preuve que les émissions déclarées d'Allied (selon le marché)

- n'étaient pas substantiellement correctes;
- n'étaient pas une représentation équitable de l'information sur les émissions de GES;
- n'ont pas été préparées conformément aux critères de déclaration;
- que les critères de déclaration n'ont pas été appliqués de façon appropriée pour les émissions, l'élimination ou le stockage de matériaux; et
- que l'efficacité des contrôles n'était pas suffisante.

INDÉPENDANCE

SCV n'a participé à la préparation d'aucune partie des données sur les émissions de GES ou de tout rapport ultérieur d'Allied. SCV maintient une approche équilibrée à l'égard de tous les intervenants lorsqu'elle effectue ses vérifications. Les missions d'assurance de SCV supposent que toutes les données et les informations fournies par le client, y compris les ventes et les acquisitions, la superficie, la couverture des données et le contrôle opérationnel, sont fournies de bonne foi. SCV décline explicitement toute responsabilité ou responsabilité partagée à l'égard des décisions prises sur la base de la présente Déclaration d'assurance indépendante par toute personne ou entité.

SCV Consulting Ltd.

5 juin 2025



KEVIN POIRIER
VÉRIFICATEUR PRINCIPAL



MARK SCAPLEN
RÉVISEUR TECHNIQUE

Déclaration d’assurance

Déclaration d’assurance indépendante fournie par les services de vérification ESG

SCV Consulting Ltd. (SCV) a été engagée par la fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied) pour vérifier de façon indépendante sa consommation d’énergie, sa consommation d’eau et sa production de déchets pour l’année civile 2024.

Allied est seul responsable de la préparation des données et des rapports externes. Bien que SCV relève de la direction d’Allied dans la conduite de notre travail de vérification, notre déclaration d’assurance est une opinion indépendante conçue pour fournir de l’information à tous les intervenants, y compris Allied.

OBJECTIF D'ASSURANCE

L’objectif de cette vérification est de confirmer le respect des critères de vérification pertinents, y compris les principes et les exigences des normes applicables ou des programmes de GES. Cela comprend l’examen des opérations de l’organisation, l’évaluation de tout changement important depuis la période de rapport précédente et l’évaluation des données de l’organisation dans le cadre de la vérification.

PORTÉE ET NIVEAU D'ASSURANCE

La vérification comprenait les données sur la consommation d’énergie, la consommation d’eau et la production de déchets d’Allied pour l’année 2024 (données sur le rendement environnemental). La vérification a été effectuée par SCV à un niveau d’assurance limité. La portée et le niveau de cette mission d’assurance ont suivi la norme ISAE 3000 du Conseil des normes internationales d’audit et d’assurance (Missions d’assurance autres que les audits et les examens d’informations financières historiques). La norme exige le respect des exigences éthiques ainsi que la planification et l’exécution de la mission d’assurance afin d’obtenir une assurance limitée.

SCV respecte ses normes de gestion exclusives et ses politiques de conformité pour le contrôle de la qualité, conformément à la norme ISO/IEC 17029:2019 – Principes généraux d’évaluation de la conformité et exigences pour les organismes de validation et de vérification. Cela comprend un solide système de contrôle de la qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées concernant la conformité aux normes éthiques, aux exigences professionnelles et aux cadres juridiques et réglementaires applicables.

Les procédures effectuées au cours d’une mission d’assurance limitée diffèrent par leur nature et leur calendrier et sont moins complètes que celles d’une mission d’assurance de niveau raisonnable. Notre travail a été planifié et mené de façon à recueillir suffisamment de preuves pour appuyer notre opinion, ce qui a permis de réduire, mais non d’éliminer, le risque d’erreur dans notre conclusion.

MÉTHODOLOGIE

SCV suit une approche fondée sur le risque pour déterminer les activités d’assurance et se concentre sur les domaines qui ont été identifiés comme présentant un risque plus élevé pour les allégations et jugés les plus importants. SCV a établi un seuil de pertinence de 5 % pour les données de rendement environnemental et a suivi l’ISAE 3000. SCV a appliqué les méthodes suivantes lors de l’assurance des données sur le rendement environnemental, qui appuient les allégations et les affirmations présentées :

- Réalisation d’entrevues avec des dirigeants et des gestionnaires de données dans des services clés afin de faciliter la gestion des inventaires environnementaux;
- Examen minutieux de la documentation, des dossiers de données et des sources qui appuient les déclarations de données environnementales de l’entreprise;
- Examen des méthodes et des outils utilisés pour recueillir, compiler et divulguer toutes les données et mesures environnementales;
- Procédures d’échantillonnage pour la création, la collecte et l’administration des données;
- Systèmes et contrôles d’information environnementale évalués, y compris;
- Examen des méthodes d’acquisition, de traitement, de regroupement et de déclaration de données et d’informations environnementales;
- Examen des mécanismes et des processus qui permettent de vérifier l’exactitude des données et des informations environnementales;
- Examen des systèmes et des processus de soutien des systèmes d’informations environnementales;
- Évaluation de la conformité de l’organisation aux normes de déclaration; et
- Vérification consistant à déterminer si les preuves et les données appuient suffisamment les déclarations environnementales.

LIMITE DE L'INVENTAIRE

Contrôle opérationnel, y compris les sites et les opérations à l’échelle mondiale.

Période de déclaration : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

DONNÉES VÉRIFIÉES

Consommation d’énergie	372 441 MWh
Consommation d’eau	973 524 m³
Déchets générés*	7 859 tonnes

OPINION D'ASSURANCE

Selon la vérification d’assurance de niveau limité effectuée, SCV est en mesure d’émettre un résultat positif qualifié, et n’a relevé aucune preuve que les allégations faites par Allied :

- n’étaient pas substantiellement correctes;
- n’étaient pas une représentation équitable des données sur le rendement environnemental; et
- n’ont pas été préparées conformément aux critères de déclaration;
- que les critères de déclaration n’ont pas été appliqués de façon appropriée pour les émissions, l’élimination ou le stockage de matériaux; et
- l’efficacité des contrôles n’était pas suffisante.

QUALIFICATIONS ET LIMITES

L’examen des données sur la production de déchets s’est limité à la couverture des données disponibles par Allied, qui comprenait environ 91 % de toutes les activités de production de déchets.

INDÉPENDANCE

SCV n’a participé à la préparation d’aucune partie des données sur le rendement environnemental ou de tout rapport ultérieur d’Allied. SCV maintient une approche équilibrée à l’égard de tous les intervenants lorsqu’elle effectue ses vérifications. Les missions d’assurance de SCV supposent que toutes les données et les informations fournies par le client, y compris les ventes et les acquisitions, la superficie, la couverture des données et le contrôle opérationnel, sont fournies de bonne foi. SCV décline explicitement toute responsabilité ou responsabilité partagée à l’égard des décisions prises sur la base de la présente Déclaration d’assurance indépendante par toute personne ou entité.

SCV Consulting Ltd.

5 juin 2025

KEVIN POIRIER
VÉRIFICATEUR PRINCIPAL

MARK SCAPLEN
RÉVISEUR TECHNIQUE

* Veuillez noter que l’examen des allégations de production de déchets se limitait à la couverture des données disponibles, qui comprenait environ 91 % des propriétés d’Allied en termes de superficie.



« Nous construisons et exploitons des immeubles commerciaux pour protéger l'environnement mondial, *et non pour le détruire.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous favorisons le bien-être humain *au lieu de le miner.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous promouvons la diversité *au lieu d'imposer l'uniformité.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous facilitons la créativité *au lieu d'encourager la conformité.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous agissons en tant que bâtisseurs de villes, ce qui, d'une certaine façon, *englobe tout le reste. »*

MICHAEL EMORY

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport ESG de 2024 contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant la stratégie, les cibles, les engagements, les plans et les objectifs ESG d'Allied, y compris nos cibles de réduction des émissions de GES à long terme et notre plan de neutralité carbone. Les énoncés prospectifs comprennent tous les énoncés qui ne renvoient pas à des faits historiques et qui peuvent être identifiés de façon générale par l'utilisation de termes prospectifs, comme « cibles », « engagements », « plans », « buts », « objectifs », « stratégie », « ambitions », « peut », « s'attendre », « estimer ». « prévoir », « avoir l'intention », « croire », « présumer », « continuer » ou des expressions semblables suggérant des résultats ou des événements futurs.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont fondés sur les intentions, les attentes, les estimations et les hypothèses actuelles et sont sujets à des risques et à des incertitudes intrinsèques, dont bon nombre échappent à notre contrôle, ce qui donne lieu à une forte possibilité que nos prévisions explicites ou implicites, les projections, les attentes ou les conclusions ne se révéleront pas exactes, que nos hypothèses ne seront peut-être pas confirmées et que nos objectifs, cibles et buts stratégiques ne seront pas atteints. Certaines déclarations faites dans le présent rapport font appel à un plus grand nombre d'hypothèses et d'estimations, et elles portent sur de plus longues périodes que bon nombre de nos divulgations obligatoires. La probabilité que ces hypothèses et estimations changent au fil du temps est très forte. Certains énoncés du présent rapport sont fondés sur des scénarios et des postulats hypothétiques ou fortement défavorables, et ne doivent pas forcément être considérés comme représentatifs d'un risque actuel ou réel ou de prévisions d'un risque attendu. De plus, notre analyse des risques climatiques et notre stratégie de carboneutralité nette zéro restent inachevées. Notre stratégie, nos cibles, nos engagements, nos plans et nos objectifs ESG ainsi que les méthodologies et les scénarios que nous utilisons à cet égard peuvent évoluer au fil du temps pour rendre compte des améliorations apportées à la qualité des données et aux méthodologies, de l'évolution des pratiques exemplaires, de la réglementation, des normes et de la science de même que des changements intervenus dans nos pratiques ou stratégies d'affaires. De plus, les termes « durabilité », « zéro émission nette », « ESG », « lié au climat », « décarbonation », « sobriété carbone », « transition », « financement vert » et d'autres termes, taxonomies, méthodologies, critères et normes semblables évoluent tant du point de vue de leur signification que de leur portée. Par conséquent, l'utilisation que nous faisons de ces termes peut varier au fil du temps pour refléter cette évolution, et toute mention de ces termes dans le présent rapport peut ne pas renvoyer à une définition réglementaire ni à une norme volontaire propre à une administration.

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses raisonnables de l'avis de la direction, nous déconseillons aux lecteurs d'y accorder une confiance indue, car il y a un risque substantiel que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas confirmées et qu'en raison de certains facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, les résultats, les opérations ou le rendement réels diffèrent sensiblement des énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses comprennent la disponibilité, l'accessibilité et la pertinence de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES et la normalisation des méthodes de mesure liées au climat, aux conditions climatiques et aux phénomènes météorologiques. la nécessité que les parties prenantes interviennent activement et de manière continue, le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions expressément sectorielles, l'évolution des points de vue sociaux sur les enjeux liés aux facteurs ESG, la coopération internationale et l'établissement de normes, les changements de gouvernement, l'approche ou le traitement politique ou réglementaire de la présentation de l'information sur la durabilité, la production de rapports et d'autres exigences, notre capacité de recueillir et de vérifier des données et de mener à bien diverses initiatives dans les délais prévus ou simplement de les mener à bien et d'obtenir les résultats prévus ou escomptés initialement, ainsi que les risques et les facteurs décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel 2024 d'Allied et mis à jour dans les rapports trimestriels, qui sont accessibles à www.sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport visent à aider les parties prenantes à comprendre la stratégie, les objectifs, les plans et les buts en matière de facteurs ESG d'Allied, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces énoncés datent du 9 juin 2025 et, sauf exigence contraire de toute loi applicable, Allied ne s'engage nullement à rendre publique leur mise à jour ni à les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements ou de circonstances futurs. Tous les énoncés prospectifs du présent rapport doivent être lus dans leur intégralité en fonction de cette mise en garde.



39, rue Front est, Toronto

ALLIED PROPERTIES FPI

134, RUE PETER, BUREAU 1700 TORONTO (ONTARIO) M5V 2H2
T 416.977.9002 F 416.306.8704 alliedreit.com